L'Événement

100e ANNEE — No 152 QUEBEC, JEUDI 15 DECEMBRE 1966 PRIX 10 CENTS

L'hôpital Sainte-Claire

Quarante accusations

Loubier parle du mont Ste-Anne

(page 2)

(page 2)

Johnson tiendra sa promesse

(page 5)

Québec élèvera l'impôt foncier

(page 2)

Hold-up, Chemin Ste-Foy

(pages 9 et 16)

Le comité du Centenaire choisit kiosque et tour

(page 2)

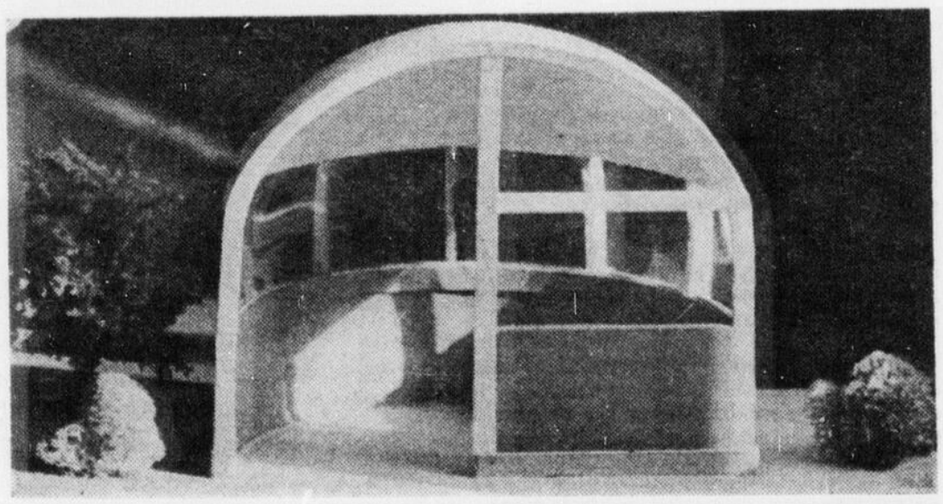

A lire

Féminités	6
Finance	13 à 15
Horoscope	7
Mots croisés	22
Nécrologie	23
Spectacles	20 et 21
Sport	24 à 32

Quarante accusations portées

Par Paul LACHANCE

Quarante accusations de conspiration pour avoir mis la vie de personnes en danger et avoir effectivement mis la vie de personnes en danger ont été portées, hier en fin d'après - midi, contre Mme Claire Létourneau - Bélanger et Mme Léandre Renaud, respectivement propriétaire et première infirmière de l'hôpital Sainte - Claire de Charlesbourg.

Mme Bélanger, âgée de 55 ans ,et domiciliée à 1280, 3e Rue est, à Charlesbourg, et Mme Renaud, âgée de 55 ans, domiciliée à 188, avenue Lamontagne, à Québec, ont comparu devant le juge Paul Roy, des Sessions de la Paix, qui, à la demande du procureur de la défense, Me Jean Grenier, a fixe leur cautionnement à $500 en argent ou $950 par personne solvable.

Me Roger Garneau, procureur de la Couronne, tout en soulignant que les accusations étaient graves, avait toutefois accepté les explications de son confrère et soumis le tout à la décision de la Cour.

Les accusées ont choisi un procès devant jury et leur enquête préliminaire a été fixée, pour la forme, au 21 décembre prochain. Cette enquête pourrait appeler plus de 75 personnes à témoigner.

On se souvient que, le 29 novembre dernier, le ministère de la Santé avait révoqué le permis de l'hôpital Sainte - Claire, mieux connu sous le nom de "Repos Sainte - Claire", et avait ordonné sa fermeture. C'est à la suite d'une longue et fructueuse enquête menée par le lieutenant Louis - Jules Morin, de la police de Charlesbourg, que le ministère avait ordonné l'évacuation des malades de l'immeuble situé à 8320, 1ère avenue, à Charlesbourg.

Sur les 40 accusations portées, il y en a une de conspiration qui se lit comme suit: "Etant des personnes légalement tenues de fournir les choses nécessaires à l'existence de personnes à leur charge, et que ces personnes étaient incapables, par suite d'âge, de maladie, d'aliénation mentale, ou pour d'autres causes, de se soustraire à cette charge, et qu'elles étaient incapables de pourvoir aux choses nécessaires à leur propre existence, omis, sans excuse légitime, de remplir telles obligations, mettant en danger la vie de telles personnes envers lesquelles telles obligations devaient être remplies, ou causant, ou étant de nature à causer un tort permanent à la santé de telles personnes."

Les 39 autres accusations déclarent que les accusées ont omis de remplir les obligations qui leur incombaient.

Les plaintes sont réparties sur une période s'étendant du 1er janvier 1963 au 20 novembre 1966 et renferment les noms de plus de 35 personnes. L'enquête avait été déclenchée par la plainte d'un patient de l'hôpital.

D'après les renseignements obtenus par les enquêteurs, l'hôpital Sainte - Claire n'avait pas de médecin attaché à l'institution. Une fois par mois, un médecin du ministère de la Santé se rendait sur les lieux. Chaque patient devait se faire suivre par son propre médecin. A certaines occasions, les malades auraient été laissés à eux - mêmes et auraient souffert du manque de spécialistes. Durant certaines périodes, notamment celle des vacances, aucune infirmière ne se trouvait à la disposition des malades. Certains témoins auraient parlé de la mauvaise qualité de la nourriture, du manque d'hygiène et de l'insuffisance de l'équipement technique de l'hôpital qui contient 40 chambres.

Nul doute que cette cause, pour laquelle les accusées sont passibles de deux ans de pénitencier, soulèvera un immense intérêt puisqu'elle concerne avant tout la sauvegarde du bien public.

Loubier parle du Parc du Mont Sainte-Anne

"C'est sûr qu'il va nous falloir agir tôt ou tard en ce qui concerne le Mont Sainte-Anne parce qu'il ne faut pas compromettre son expansion. Nous devons plutôt l'accélérer."

C'est ce qu'a déclaré, hier, Me Gabriel Loubier, titulaire du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, qui étudie, au niveau exécutif toute la question des problèmes administratifs et financiers du Mont Sainte-Anne.

Ceci signifie a dit le ministre que la question est portée à la connaissance du ministre et du sous-ministre, même si le Parc du Mont Sainte-Anne relève conjointement de l'Arda-Québec et de son ministère.

Me Loubier a terminé en disant: "Je me pose la question suivante: Est-il normal que le gouvernement verse continuellement, à répétition, des centaines de milliers de dollars sur des projets d'envergure provinciale et qu'on semble aux prises avec un féroce problème d'orientation et d'administration ? Je me pose la question."

Une hausse de l'impôt foncier prévue à Québec

La taxe foncière municipale sera légèrement augmentée.

Celle-ci devra être réajustée pour compenser, au moins en partie, l'augmentation du nouveau rôle d'évaluation et un point d'interrogation se pose quant à l'attitude que prendra la Commission des Ecoles catholiques de Québec face à ce rôle.

C'est ce qu'a souligné hier le maire Gilles Lamontagne qui a ajouté que l'inquiétude des contribuables n'est pas tant de savoir si la ville de Québec ajustera son taux de la taxe foncière selon le rôle déposé le 1er décembre dernier, mais plutôt de savoir si la CECQ ajustera, elle, le sien.

M. Lamontagne a voulu en avoir le coeur net et il a écrit en conséquence à Me Wilbrod Bherer à ce sujet, un fait inédit dans les relations Conseil municipal - CECQ.

Me Bherer n'a pas voulu communiquer le texte de sa réponse, déclarant que c'était à M. Lamontagne à le faire.

Selon le résumé de sa lettre fait par le maire, Me Bherer a répondu qu'il comprenait la situation, mais que la Commission scolaire n'était pas la seule à assumer la responsabilité de la taxe et que le ministère de l'Education a aussi son mot à dire à ce sujet.

Le président de la CECQ a ajouté que le taux de la taxe scolaire sera fixé en fonction du budget et en tenant compte de la tendance de la normalisation du taux de la taxe à travers toute la province.

Un S.O.S. nécessaire

Un appel à l'appui financier des autorités provinciales devra être fait afin d'éviter une augmentation draconnaienne de la taxe municipale cette année, a annoncé hier le maire Gilles Lamontagne.

L'étude du budget municipal se fait à huis clos, mais le maire a soulevé un coin du voile pour laisser entrevoir les obligations financières accrues auxquelles la ville sera amenée à faire face.

La possibilité d'une légère augmentation de taxe n'est pas écartée, a dit le maire qui a ajouté que le taux de la taxe foncière municipale sera réajusté, autrement l'augmentation serait trop lourde pour le contribuable.

Le déficit envisagé, selon M. Lamontagne, sera de l'ordre d'environ $4 millions, mais cela ne signifie pas pour autant que les $4 millions seront renfloués par les citoyens . . . si la province veut bien faire sa part, a souligné le maire.

Après avoir noté que le nouveau rôle d'évaluation tendait à corriger des injustices et à placer tout le monde devant le fisc municipal, M. Lamontagne a conclu:

"Une fois le budget complété, nous allons demander aux autorités provinciales une entrevue pour le leur montrer et leur demander si elles acceptent d'aider la capitale dès maintenant, comme elles l'ont promis, ou si elles conseillent aux édiles d'augmenter les taxes."

Oui aux colonnes Morris et aux kiosques pour piétons

"Oui, Québec aura ses colonnes Morris et ses kiosques pour piétons. Nous, du Comité pour le Centenaire et l'Exposition, recommandons la colonne Morris ronde avec petit toit pointu et le kiosque pour piéton tel que présenté dans sa forme arrondie".

C'est là, la déclaration faite par Me Jules Blanchet, président du comité du Centenaire et de l'Exposition lorsque nous lui avons demandé "des nouvelles des kiosques et colonnes".

"Nous devons attendre pour le moment la décision du Conseil exécutif de la ville de Québec . . . Mais en ce qui nous concerne nour portons sans réserve notre choix sur une colonne Morris ronde avec petit toit. Ronde, parce qu'il nous semble que l'affichage collé sur cette surface se lira mieux. Et si cette forme avec son petit toit rappelle un peu celle des colonnes de Paris je n'y vois là aucune objection . . au contraire. Non . . . rassurez-vous, nous aurons des colonnes Morris sans lucarnes."

Pour ce qui est des kiosques pour piétons, Me J. Blanchet opte également sans réserve pour celui (maquette) proposé par le service d'Urbanisme de la ville de Québec.

"Nous appuyons fortement ce modèle nous a dit notre interlocuteur. Il faudra en mettre aux places et grands carrefours. Aujourd'hui, avec le ralentissement que doivent subir les horaires des transports en commun, relativement dû à la trop grande circulation des voitures et autres sources desquelles proviennent les embouteillages, il est nécessaire, voire urgent de penser à ceux qui attendent de longs, parfois de très longs moments leur moyen de transport. Le modèle créé par le service d'Urbanisme nous séduit. Il est à la fois fonctionnel et esthétique et nous le préférons évidemment de beaucoup à un modèle carré comme ceux de Montréal par exemple."

Donc, il semblerait que nous n'attendons plus que la décision du Conseil de ville qui doit faire connaître et son choix et les emplacements où seront déposés avant "avril 67" colonnes Morris et kiosques pour piétons, afin que commence le travail et passer ainsi à un autre problème concernant les "accomodations" que Québec se proposent d'apporter dans les tous prochains mois afin de ne pas "manquer le bateau EXPO 67".

Météo

A 2h30 a.m. 15°
Maximum prévu 25°
(Le 15 décembre 1965 23°)

Prévisions :
Nuageux, périodes ensoleillées rafales de neige dans la nuit

Marées :
Hautes: 8h25 a.m.
et 8h38 p.m.
Basse 3h35 p.m.

POUR LE CHOIX D'UN CADEAU TRES PARTICULIER

Simons

au repos! "bonsoir"!

Il dormira royalement dans ce luxueux pyjama "Bonsoir", importé d'Angleterre. Composé de coton peigné satiné... coupé de perfection... gansé de contraste. Rouge ou marine. $18.

La vie communautaire

Recommandation de la 5e tranche du rapport Ross

Restructuration des cadres administratifs

La 5e et dernière tranche du rapport Ross, qui a été rendue publique hier, recommande des modifications structurelles et une modernisation des méthodes de travail par une mécanisation poussée, qui permettraient une économie annuelle de $40,000 en salaires.

Ce sont en résumé les conclusions de cette tranche du rapport qui fait suite à une étude sur la rationalisation des services administratifs à l'hôtel de ville de Québec.

Le principal défaut que le rapport trouve aux services administratifs actuels est que les chefs de division et les chefs de sections du service des finances n'ont pas suffisamment d'autorité pour assurer la bonne administration de leurs sections respectives.

"Si une plus grande autorité est déléguée à partir du trésorier, dit le rapport, vis-à-vis des chefs de division d'une part et de ces derniers vers les chefs de sections d'autre part, il en résulterait une administration mieux équilibrée qui fournira un meilleur rendement d'ensemble.

"De plus la continuité administrative sera d'autant plus assurée. En effet, si les chefs de section et les chefs de division prennent certaines décisions eux-mêmes, au lieu d'en référer continuellement au trésorier, il en résultera une plus grande rapidité d'action."

Le service des finances de la ville de Québec est actuellement organisé en 11 divisons qui, sous la direction du trésorier et de son assistant, exécutent tous les contrôles administratifs et financiers et produisent les rapports nécessaires aux administrateurs municipaux. A ces 11 divisions, il faut ajouter la division du coût de revient qui compte à elle seule 3 sections.

Le rapport Ross recommande que ces divisions soient regroupées pour n'en faire que 5, soit l'imposition, la comptabilité, le bien-être, les achats et les propriétés.

METHODES DE TRAVAIL

Le rapport explique les économies qu'il anticipe par l'élimination des positions d'assistant-trésorier et de sa secrétaire, du chef de la division de la perception, de son adjoint et de leur secrétaire, du chef de la division du coût de revient et de son cotisation, d'un chef de section de la division de perception, d'un commis senior et de la section complète de la levée des parcomètres.

L'élimination de ces positions serait compensée par la création des positions suivantes: chef de la division de l'imposition, chef de la division de la comptabilité, chef de la sous-section des coûts, premier commis, deux commis juniors et une sténodactylo junior.

Les enquêteurs ont remarqué que les méthodes de travail et les procédures actuellement employées entraînent une diminution sensible dans l'efficacité générale du service. "L'emploi de procédures manuelles, souligne le rapport, pour l'enregistrement comptable et statistique, semble être la cause principale de la lenteur des opérations du service." C'est pourquoi il est recommandé des méthodes plus rapides et mieux adaptées aux besoins actuels. Sur ce point, la firme P. S. Ross suggère une étude des méthodes et procédures afin d'améliorer l'efficacité du service et de prévoir la possibilité d'instaurer des procédures mécanisées dans certaines sections.

Les économies ne sont pas pour cette année

Les économies annuelles de $1,105,000 que la ville pourraient faire, en suivant les recommandations des cinq tranches du rapport Ross, ne sont pas pour cette année.

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne l'a déclaré hier. Il a ajouté que le rapport dans son entier constituera un programme à long terme pour les administrateurs de la ville de Québec.

Le premier obstacle auquel se heurterait les édiles s'ils voulaient appliquer ces recommandations d'un seul coup, serait celui des conventions collectives. Cependant, le maire a déclaré qu'une entente avait été conclue avec les syndicats afin de reprendre les négociations si nécessaire, en prévision justement des changements qui pourraient être apportés à la suite du rapport.

M. Lamontagne a déjà déclaré qu'il n'est pas question de congédier des employés municipaux et que l'application du rapport sera planifiée sur une longue période.

LES VIEILLES MAISONS — M. Michel Gaumond, directeur du service d'archéologie au ministère des Affaires culturelles, a présenté hier, devant les membres du Jeune Commerce, des diapositives sure la maquette Duberger qui reproduit la ville de Québec du début du 19e siècle. Sur cette photo, M. Gaumond, à droite, montre une carte du Vieux Québec à Me Jules Blanchet, conseiller municipal.

Ville de Vanier n'a rien à lui reprocher

Le maire Jean-Paul Nolin, de Ville de Vanier nous a déclaré hier soir qu'il n'avait rien à reprocher à M. Jacques Dionne, l'ingénieur à l'emploi de la municipalité qui, mardi dernier, au cours de l'assemblée du Conseil avait publiquement remis sa démission. Au contraire, nous a dit le maire, M. Dionne est un homme qui possède de très grandes qualités.

Tout en admettant que le manque de communication entre le Conseil et l'ingénieur peut être à la source de la décision de M. Dionne, le maire Nolin nous a déclaré qu'au fond du problème il n'existe en fait que la volonté du Conseil de se montrer prudent dans la dépense des deniers publics.

M. Dionne est jeune; il a beaucoup d'ambiton, nous a dit le maire. Nous ne pouvons, nous, aller aussi vite qu'il le voudrait.

Nous devons de plus tenir compte de la volonté de la population. Il ne nous sert à rien d'imposer la réalisation de projets dispendieux quand nous savons que la population s'y objectera. Il y a aussi la question des finances. Nous vivons à une époque difficile en ce qui concerne le crédit. Nous ne pouvons nous lancer dans des projets qui nécessiteraient des dépenses que nous savons ne pas pouvoir rencontrer.

Et il y a aussi le fait que nous sommes encore en tutelle. Il est entendu que, si nous le voulions, nous pourrions nous libérer, mais nous ne le voulons pas. C'est une question de protection pour nous et un avantage de grande valeur à cause de l'expérience des experts aux Affaires municipales dont nous pouvons bénéficier sans qu'il nous en coûte rien.

M. Nolin nous a appris que la démission de M Dionne l'avait surpris. "Nous ne nous y attendions pas du tout" a dit le maire en terminant.

Je ne pouvais presque rien entreprendre

M. J. Dionne

"La décision que j'ai prise de démissionner ne l'a pas été sous l'emprise de la colère et subite. Elle résulte de six mois de réflexions sur des faits précis qui, à la longue, ont fait déborder le vase."

C'est ce qu'a déclaré hier M. Jacques Dionne, ingénieur de Ville de Vanier, qui a présenté sa démission publiquement, lors de la séance du conseil de lundi dernier.

L'ingénieur, qui travaille pour Vanier depuis juillet 1965 et doit légalement demeurer encore trois mois à l'emploi de la ville, a souligné le manque de communications qui existait entre lui et le conseil.

Avant la séance où il devait présenter sa démission, l'ingénieur avait rencontré le conseil, à sa demande, afin de requérir de lui les pouvoirs inhérents à sa tâche et nécessaires pour la bonne marche des projets qu'il soumettait.

C'est à la suite de cette rencontre que M. Dionne démissionnait dans les circonstances qu'on connaît.

Dans les allégués contenus dans sa lettre de démission, l'ingénieur mentionne que des projets d'aqueduc et d'égouts visant à donner à la population des services adéquats, de même qu'un projet d'enlèvement et d'amélioration de l'enlèvement de la neige à un coût moindre, ont été relégués aux oubliettes.

"J'ai soumis une multitude de projets," a souligné l'ingénieur qui préfère toutefois garder le silence sur le nombre de ces projets qui ont été soit approuvés, soit réalisés.

Par contre, dans sa lettre de démission, il souligne que "des projets traînent en longueur ou sont simplement cancellés." Et il ajoute: "Considérant que la majorité des améliorations proposées ne rencontrent pas les vues du présent conseil."

Ce qui ne fait aucun doute, et l'ingénieur Dionne le dit en toutes lettres, dans l'état actuel des choses à Ville de Vanier, "une planification de travail ne peut être mise de l'avant."

L'argent, parce que ce problème existe pour Ville de Vanier, comme pour d'autres municipalités, ne saurait être l'unique raison de cette "inertie" et de la lenteur à réaliser les projets proposés, explique M. Dionne.

S'il y avait une planification de travail dans le domaine du génie, comme la chose s'amorce pour les loisirs, des projets auraient pu être réalisés, à long terme ou autrement, après avoir été mûrement réfléchis.

"Il est évident, a dit M. Dionne, qu'un employé municipal n'a qu'à obéir à son patron, le conseil. Mais j'ai été engagé comme ingénieur et des projets dorment, sont retardés, ou annulés sans que j'en connaisse les raisons."

"J'ai demandé à maintes reprises au conseil la permission d'expliquer publiquement aux contribuables, car ce sont eux qui paient en définitive, des projets que je formulais, mais ces requêtes n'ont jamais eu de suite," a dit M. Dionne.

"Dans cette situation, découlant du manque de communications avec mon patron, je n'avais pas le choix, je devais démissionner. Je tiens à dire cependant que je n'ai rien contre les échevins personnellement. Je veux qu'on s'entende, que la situation soit claire et qu'on parte bons amis," a affirme l'ingénieur.

En terminant l'entrevue, l'ingénieur a tenu à faire une mise au point en niant que sa démission ait été motivée parce que 100 pour cent de ses projets n'avaient pas été réalisés, comme l'écrivait mardi un quotidien de la Vieille Capitale.

Éditorial

L'économie nationale

Au cours de l'année 1966, les tendances inflationnistes ont été l'un des caractères marquants de l'économie canadienne, bien parente en cela de l'économie américaine toutes deux suivant une ligne d'évolution parallèle. Contrairement à ce qui s'était produit lors de la guerre de Corée (1950-1953), le conflit vietnamien n'est pas responsable de ces pressions inflationnistes, qui furent d'ailleurs beaucoup moins marquées cette année que durant le conflit coréen. Les tendances inflationnistes nord-américaines sont plutôt le résultat d'une longue période d'expansion continue remontant à 1961.

Or, chaque fois qu'une telle période d'expansion se produit, un pays approche de son potentiel de production et la demande exerce de fortes pressions sur l'offre, de telle sorte que les prix montent. Après cinq années consécutives d'expansion, à un rythme d'accroissement du produit national brut de 6 p.c. par année, il fallait s'attendre à une augmentation des prix et à une pause nécessaire permettant aux mécanismes économiques de reprendre leur marche ordonnée.

D'où les resserrements du crédit au cours de l'année. Il était inévitable qu'il en découle un certain ralentissement économique; on ne peut à la fois enrayer l'inflation et stimuler une forte progression économique. Sur la fin de 1966, nous connaissons justement cette situation où les prix restent élevés mais aussi où l'on commence à entrevoir un certain ralentissement de l'économie.

Par rapport à l'an dernier, un sommet dans l'expansion économique, le produit national brut s'est accru du même taux, soit 10 p.c. Mais si l'on tient compte de l'augmentation des prix, le produit national brut réel est ramené à 6 p.c., contre 7.5 p.c. en 1965. Ce pourrait être là le signe de tendances à la récession qu'il faudra bientôt combattre plutôt que l'inflation.

Il reste que l'évolution économique au Canada (de même qu'aux Etats-Unis) est largement favorable depuis 1961. Avec une progression économique beaucoup plus marquée qu'en Europe, l'Amérique du Nord n'a subi qu'au cours de 1966 des poussées inflationnistes. De 1962 à 1965, l'Europe a subi une hausse annuelle des prix de 4 p.c. On prévoit que si la guerre du Vietnam nécessite un accroissement notable des effectifs et du matériel américains, l'inflation pourrait subsister en Amérique du Nord. Si, en revanche, elle devait subitement prendre fin, l'économie nord-américaine serait aux prises avec une récession plus marquée.

L'augmentation des prix et des salaires, si elle continuait à se pratiquer à un rythme plus élevé que l'accroissement de la productivité, créerait tôt ou tard une brèche à la position concurrentielle du Canada sur les marchés étrangers. Or, il s'agit là d'un facteur important dans l'économie nationale puisque environ un quart de celle-ci est orienté vers l'exportation.

En certains secteurs les perspectives d'avenir sont excellentes. Le blé par exemple, qui en 1965 arrivait au premier rang de nos exportations ($906 millions), soit 10.3 p.c. des exportations canadiennes, a joué un rôle important dans notre prospérité ces dernières années. Contrairement à ce qui se produisait il y a seulement une dizaine d'années, il n'est plus question de réduire mais d'accroître nos emblavures de blé. Nous n'accumulons plus de réserves importantes. Et, tout indique que le monde s'oriente vers une pénurie de denrées alimentaires au cours des prochaines années. Mais, il faudrait également maintenir la position concurrentielle de notre industrie manufacturière.

L'année 1967 pourrait marquer le point délicat où l'Etat central devra renverser sa politique de façon à stimuler la demande plutôt que la contenir. La lutte à l'inflation était nécessaire en 1966, mais le moment approche où il faudra être particulièrement attentif au mal opposé: la récession.

ANGERS JOHNSON: IL DEVRAIT FAIRE PARTIE DE L'UNION NATIONALE.

L'année faste s'en vient

Dans quinze jours, le gong de minuit sonnera notre entrée dans l'année faste du centenaire de la Confédération. D'un océan à l'autre, ce Jour de l'An ne sera pas comme un autre.

En tout cas, il signifiera pour tous les Canadiens une année de réjouissances, certes, mais aussi une année de travail et de labeur, une année d'une activité sans borne.

Quoi qu'on dise, l'Expo de Montréal sera une célébration du centenaire, puisqu'elle a lieu en 1967. Il se peut que la manifestation ne soit pas une initiative de la Commission du centenaire techniquement parlant; il est même certain que le projet a d'abord été soulevé à Bruxelles par feu le sénateur Mark Drouin, de Québec; il est même certain que le choix de Montréal s'est fait grâce au bon vouloir du gouvernement conservateur du temps et de son chef l'ancien premier ministre Diefenbaker. Le sénateur Drouin était un leader du parti conservateur fédéral à Québec.

Mais il n'en reste pas moins que l'Expo '67 est une possibilité d'un état de fait, le centenaire de la Confédération, le centenaire de ce qui a fait que le Canada est ce qu'il est aujourd'hui, ce qu'il a été durant deux guerres mondiales, l'arsenal de la liberté et de la démocratie, la vraie au sens canadien.

Si le Canada avait connu de 1867 à 1967 la même anarchie, les mêmes divisions sanglantes, le même morcellement que certaines républiques de sucre de l'Amérique latine ou d'ailleurs, pourrait-il y avoir une Exposition internationale et universelle en 1967? Car n'oublions pas que Montréal est un produit de cette Confédération, qu'on le veuille ou non.

Et ce centenaire restera une promesse d'avenir, quelle que soit l'évolution du Canada au cours du prochain siècle. Il serait temps qu'on cesse de nous casser les pieds avec toutes sortes de raisons fallacieuses, toutes aussi bornées les unes que les autres, raisons qui font les délices des empêcheurs de marcher et des piétineurs professionnels.

Le Canada est un pays qui a marché, qui marche et qui marchera. Et le Québec a été et sera entraîné dans ce mouvement. En 1867, Québec comptait un million d'habitants; en 1931, 2,800,000 et en 1967, il en aura plus de 6 millions. D'après les recensements, les quatre-cinquièmes ne savent pas un mot d'anglais. Et personne n'est jamais mort de faim.

Comme le dit l'hymne du centenaire en le comparant avec le reste du monde:
"Ils sont des millions et des millions d'hommes
Que torture la faim ou qu'obsède la peur
Mais à nous tes faveurs répètent l'assurance
Qu'en ce pays au geste large, l'espérance
N'a rien d'un horizon trompeur."

Que ceux qui ne veulent pas célébrer le centenaire comparent avec le cinquantenaire de ce que Moscou doit célébrer l'an prochain; qu'ils comparent la vie au Canada avec la vie en Europe, en Afrique, en Asie, voire en Amérique latine. Leurs prétextes vont fondre comme beurre dans la poêle.

Tout le Canada va célébrer le centenaire et il n'y aura pas assez d'un Te Deum!

A. T.

La politique canadienne

M. Johnson veut abolir les droits de succession sur le capital productif

"C'est l'intention du gouvernement d'en arriver progressivement à la suppression des droits de succession sur tout placement productif" a affirmé le premier ministre Daniel Johnson en Chambre hier.

Il a ajouté que, si on instaurait une politique de droits de succession plus réaliste, les capitaux canadiens ou québécois qui sont à l'étranger reviendraient ici. "Car très souvent, a-t-il dit, la raison de l'émigration de certaines fortunes de personnes renommées, c'est cette siuation qui est créée lors de leur mort par le jeu de l'impôt sur les successions, tant fédéral que provincial".

M. Johnson a réaffirmé que le domaine des droits de succession est de juridiction exclusive des provinces. Il a ajouté que notre législation sur les droits de succession est l'une des causes de notre faiblesse économique, tant au fédéral qu'au provincial.

ROBERT BOURASSA

Le député libéral de Mercier, M. Robert Bourassa, a souligné au premier ministre quelques dangers d'abolir les droits de succession. L'Ontario pourrait faire de même et annuler par le fait même les effets d'une décision québécoise.

De plus, cette mesure "se trouve à favoriser les classes les plus fortunées et non pas les petits contribuables", a ajouté M. Bourassa.

BILLS 12 ET 13

Toutes ces remarques furent faites lors de l'approbation par l'Assemblée législative, en deuxième et troisième lectures, du bill 13. Ce bill porte de $50,000 à $75,000 l'exemption d'impôt sur les immeubles laissés en succession.

L'Assemblée législative a également approuvé en deuxième et troisième lectures le bill 12 qui a pour but d'étendre aux traverses de chemin de fer, aux copeaux de bois, au bois à fuseau et aux billes de bois, l'application de la loi de l'impôt sur les opérations forestières.

Lesage craint une hausse des impôts

M. Jean Lesage s'en est pris hier à l'attitude du gouvernement en face du bill H qui vise à modifier la loi de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers.

Le chef de l'Opposition a l'Assemblée législative du Québec a dénoncé le projet de loi l'estimant susceptible non pas de baisser les impôts mais de les augmenter.

La Chambre a commencé hier après-midi d'examiner le bill en deuxième lecture. Si acceptée, la nouvelle loi visera à fixer les taux d'impôt à un niveau correspondant à l'abattement total de 47 pour cent de l'impôt fédéral accordé aux contribuables de la province pour la présente année.

M. Lesage craint une hausse des taxes puisque, dit-il, l'un des articles prévoit que le taux de la surtaxe sur le revenu de placement d'un contribuable est portée de 1-2 à 2 pour cent.

De plus, selon le chef de l'Opposition, le gouvernement aurait dû prévoir dans cette loi un allégement fiscal pour les célibataires gagnant moins de $2,000 par année et pour les hommes mariés dont le revenu n'excède pas $4,000 par année.

M. Lesage a enfin raillé la conduite du premier ministre, M. Daniel Johnson lors de la dernière conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité à Ottawa.

Pour lui, M. Johnson par manque de ténacité a beaucoup parlé devant les journalistes mais s'est laissé manoeuvrer par le gouvernement d'Ottawa.

20 ANS DE VIE POLITIQUE — M. Daniel Johnson célébrait, hier, au Club Renaissance, à Québec, le 20e anniversaire de sa vie politique. Le premier ministre en a profité pour rappeler de nombreux souvenirs en compagnie de vieux amis. M. Johnson apparaît ci-dessus avec MM. Bellemare, Bertrand et Lavoie.

Des comptes du gouvernement sont en souffrance (Dozois)

Pour pouvoir subventionner les commissions scolaires, le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois prévoit la possibilité d'un budget supplémentaire.

C'est ce qu'a déclaré le ministre lors d'un débat sur cette question en Chambre et il a même annoncé qu'il présenterait au plus tard en fin de semaine le rapport Primeau.

On sait que ce rapport représente l'analyse des engagements financiers du gouvernement au moment du transfert des pouvoirs à l'Union nationale.

Plus tôt, M. Dozois avait été pressé en Chambre par le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, afin qu'il dépose le document. Le ministre avait répondu qu'il communiquerait le rapport au moment de son intervention dans le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône. "De toute façon", avait-il commenté, "le dépôt de ce rapport ne hâtera ni ne retardera le paiement des sommes dues par le gouvernement à ses fournisseurs et à des entrepreneurs".

De plus, M. Dozois a admis que la situation de l'encaisse n'est pas excellente, et que certains comptes demeurent en souffrance faute de liquidité.

Délai accordé aux fabriques

Les fabriques auront deux ans additionnels pour disposer des oeuvres de loisirs qu'elles exploitent et de tous les biens utilisés par elles à cette fin.

Après avoir été adoptée à l'unanimité, hier, en deuxième et troisième lecture, la loi modifiant la loi des fabriques n'a plus besoin que de l'assentiment de la Chambre haute pour recevoir ensuite la sanction royale.

Le bill permet aussi aux fabriques de continuer à opérer leurs centres de loisirs durant le délai accepté, mais qui ne devra pas dépasser toutefois la fin de l'année 1968.

L'article 74 de la loi fixait au 1er janvier 1967 la date-limite à laquelle les fabriques devaient se départir de leurs centres de loisirs, mais une telle exigence aurait causé des problèmes considérables, surtout du côté financement.

Commentant le cas, le premier ministre Daniel Johnson a déclaré que les membres de l'Assemblée législative auront l'occasion prochainement de travailler à l'élaboration d'une politique des loisirs et que les corps intermédiaires seront alors consultés.

Jusqu'au 31 décembre pour les bills privés

"Les bills privés seront acceptés jusqu'au 31 décembre 1966 inclusivement," c'est ce que la législature provinciale a accepté, hier, à la suite de recommandation de comités de l'UN.

Cette recommandation précise que l'Assemblée législative dispense également les promoteurs de bills privés de paiement des droits additionnels.

Par ailleurs, l'Assemblée législative a accepté de prolonger jusqu'au 31 janvier 1967 inclusivement les délais relatifs à la présentation et à la réception des rapports sur les bills privés et de dispenser du paiement des droits additionnels prescrits par les promoteurs des bills privés qui profiteront de ces délais.

L'avenir de Favreau: un point d'interrogation

OTTAWA (D'après PC) — Quel sera l'avenir politique de M. Guy Favreau?

Ira-t-il veiller sur sa santé au sein du Sénat? Acceptera-t-il un poste de juge? Ou reviendra-t-il batailler de nouveau dans l'arène politique fédérale?

Plusieurs libéraux bien informés ont donné leur réponse à ces questions et ils croient que le leader de la députation québécoise à Ottawa quittera la vie politique trop exigeante pour sa santé.

M. Favreau qui est âgé de 49 ans vient de quitter l'hôpital après neuf semaines de soins rendus nécessaires par l'état de santé de l'ancien ministre de la Justice. Il souffrait d'une pneumonie et d'épuisement.

Au moment de sa maladie, M. Favreau remplissait les fonctions de chef des députés du Québec, de président du conseil privé et de solliciteur général. Au moment de son passage au ministère de la Justice, il avait été la cible préférée des membres de l'opposition, et l'enquête Dorion avait mis en doute sinon son intégrité du moins son jugement.

M. Favreau demeurait pourtant un politicien respecté et considéré. Et, selon les mêmes informateurs, si son retour à la vie politique est douteux, il est certain que l'ancien ministre occupera une fonction digne de ses antécédents. Il est l'ami intime du premier ministre et il a prouvé sa valeur en maintes occasions.

L'Hydro-Québec devra investir plus d'un milliard en 5 ans

C'est une somme globale de $1,460,000,000 que l'Hydro-Québec devra investir au cours des cinq prochaines années afin de pouvoir satisfaire à la demande croissante d'énergie électrique dans la province, souligne le message annuel soumis à l'Assemblée législative par le président de l'organisme, M. Jean-Claude Lessard.

Après avoir révélé que l'Hydro fournissait 39.2 pour cent de toute l'énergie produite au Canada, M. Lessard a tout de même indiqué qu'il faudra absolument des centrales atomiques pour pouvoir satisfaire à la demande après 1985.

Le rapport rédigé depuis le 1er mars 1966, mais rendu public hier seulement, à cause des événements survenus sur la scène politique révèle aussi qu'à la fin de 1965, la dette à long terme de l'Hydro s'élevait à $1,803,703,119 comparativement à $1,718,523,211 un an plus tôt.

Les Etats généraux

MONTREAL (D'après la PC) — Une campagne de souscription de $300,000 pour poursuivre les travaux entrepris qui seront couronnés par les assises générales d'octobre 1967, a été lancée par la commission générale des Etats-généraux du Canada français. Elle sera dirigée par le président des Etats généraux, Me Jacques-Yvan Morin, professeur de droit constitutionnel à l'université de Montréal.

ACHATS DE NOEL — M. John Diefenbaker fêtait hier, son 10e anniversaire à la direction du parti conservateur. Le chef de l'Opposition en a profité pour acheter des cadeaux pour Noël. Nous le voyons, ci-dessus, alors qu'il s'entretient avec le propriétaire d'un magasin d'articles de sport, à Ottawa. M. Diefenbaker, qui s'y est procuré des cadeaux pour des amis, a fait part à M. Anderson de ses espoirs de capturer quelques grosses truites en Colombie-Britannique, lors de la prochaine saison de pêche. (Téléphoto PC)

Féminités

La femme au nez fin constate de plus en plus que la vogue des produits parfumés pour hommes prend de l'envergure. Les hommes semblent apprécier les colognes parfumés qui sont à leur disposition. Gare à vous, mesdames, il s'agit peut-être d'une contre-attaque, les hommes veulent peut-être tenter de vous mener par le bout du nez!

Quelque 30 tonnes de cheveux de femme sont importées par Hong Kong chaque mois pour alimenter une cinquantaine d'industries de perruques. L'île de Java est le plus gros fournisseur du Japon. Les marchands se rendent dans les petits villages et persuadent les Javanaises d'échanger leurs longues tresses noires contre une poignée de sucreries ou pour quelques cents.

Le sénat a perdu un de ses cinq membres féminins alors que Mme Marianna Jodoin de Montréal s'est retirée à l'âge de 84 ans. Mme Jodoin a été la première femme de langue française nommée sénateur en 1953.

Le nouveau venu dans le domaine de la fourrure cette année est le kangourou. On voit également apparaître des pattes de marmottes de Chine, du renard à toutes les façons. Les fourrures classiques telles que le vison, la loutre, le castor ne sont pas oubliées mais cette année les fourrures farfelues prennent la vedette.

Après une étude, les médecins ont constaté que les femmes étaient alertées beaucoup plus facilement par toutes sortes de bruits durant la nuit que ne pouvait l'être l'homme. Ceci indique une différence marquée chez l'homme et la femme en ce qui concerne le système d'alerte. La femme développe une certaine acuité du fait qu'elle est habituée de se réveiller au moindre cri de l'enfant.

Deux secrétaires se sont rebellées contre l'ordre de leur patron d'allonger leur mini-jupe. Les deux jeunes filles, âgées de 20 ans, travaillent à la Chambre des Lords, à Londres. Elles sont les deux seules parmi les quinze secrétaires à porter la mini-jupe, du moins au travail!

Après avoir été victime d'une attaque de poliomyélite paralysante, en 1952, une femme a mis au monde trois enafnts au cours des années. il s'agit de Mme Huffman, épouse d'un détective de Calgary. Plus récemment, une femme atteinte de paraplégie a donné naissance à un enfant en Suède.

FLEURETTE ET VICKI — A gauche, une botte haute-mode en nylon brossé. Le col de mouton lui ajoute beaucoup de chic. Elle se nettoie comme le suède et ne tache pas. La jupe courte et les froids d'hiver exigent parfois que la botte s'allonge. La botte "Vicki", à droite, a 10 pouces et demi de hauteur. Elle est en mello-vin, garnie de trois boutons.

"C'est la dernière nouveauté dans les filtres à cigarettes RIEN ne passe à travers."

Tableau idéal de la famille

"La famille dans la société nouvelle" tel était le sujet de la conférence prononcée par le Père Jean-Paul Montminy, o.p., professeur au Département de sociologie de l'université Laval à l'occasion d'une réunion groupant les Néolistes et leurs époux.

Le conférencier a émis l'opinion que la nouvelle pastorale ne s'est pas intéressée suffisamment à la famille chrétienne. Elle a fait de la famille une succursale de l'Eglise alors qu'elle est une image de la communauté chrétienne. C'est elle qui transmet la foi. Il a cependant remarqué que les réformes de notre système éducatif pourraient aider la famille à remplir son rôle.

La famille représente un intermédiaire entre l'homme et Dieu. "Elle a de plus un avantage sur l'Eglise, a noté le Père Montminy, en ce sens qu'elle est la première médiation dont l'homme a vraiment conscience."

Pour que la famille remplisse son rôle sur le plan surnaturel, "il faut cependant que le peuple prenne conscience du fait qu'il incarne, sur le plan humain, l'amour de Dieu". Les enfants forcent les parents à être adultes.

Il faut que les parents soient présents à leur famille. Ce qui ne veut pas dire, a expliqué le Père Montminy, qu'ils doivent être toujours là.

"Il revient surtout au père de famille d'être un agent de liaison entre sa famille et le monde extérieur." La présence authentique de la mère à son foyer en est une d'attention. "Dans cette perspective, le foyer ne doit pas être le seul centre important de la femme". Tout contact avec l'extérieur ne doit pas être coupé.

"La petite robe noire"

Depuis une ou deux saisons, la vogue était aux tons pastels, au blanc et aux couleurs vives. Mais les femmes qui aiment porter "la petite robe noire" peuvent se réjouir car elle reprend sa popularité.

A l'occasion des festivités saisonnières, les robes noires en crêpe, en mousseline, en velours, apporteront une note d'élégance dans le cadre des réceptions.

Pour le jour, la robe noire de lainage est très en demande. Non seulement ce vêtement est très pratique mais les nouveaux motifs de tissage en font des modèles ravissants.

Mme Kennedy s'objecte

NEW YORK (D'après UPI) — Mme John F. Kennedy a déclaré être prête à aller en cour afin d'éviter d'empêcher la publication du livre sur la mort de son mari. Mme Kennedy a accusé l'historien William Manchester et ses éditeurs d'avoir violé le contrat qu'ils avaient passé avec elle.

Elle reproche surtout au livre de donner une fausse idée de l'estime que les Kennedy ont pour la famille du président Lyndon Johnson et elle craint que ce ne soit un obstacle à la carrière du sénateur Robert F. Kennedy.

Toutefois la maison d'édition Harper and Row Publishers Inc. a déclaré qu'elle était en droit de publier le livre et que rien ne l'arrêterait.

Horoscope

JEUDI, 15 DECEMBRE 1965

Le Soleil au carré de Saturne limitera l'expansion ou les moyens pour que vous puissiez réaliser pleinement tous vos projets; faites des économies, revisez vos méthodes et recherchez les conditions de travail les plus faciles afin de pouvoir faire face à la concurrence. Faites preuve également de générosité dans vos sentiments, l'opposition Lune Jupiter risquant d'éveiller de nouveaux conflits d'autorité vis-à-vis de la famille. Tentez votre chance avec le 5 et le 8.

ANNIVERSAIRES: — Cette nouvelle année vous permettra de vous mesurer, selon les moyens que vous disposez, et vous consoliderez votre position sans toutefois vous étendre, cas vous serez limité par les événements extérieurs. Evitez les conflits de famille, les procédures ou tout ce qui est illégal.

NAISSANCES : — Vos enfants seront animés de bonnes intentions, mais ils auront besoin d'être stimulés, encouragés, soutenus jusqu'au premier succès; assez susceptibles de caractère, il faudra les prendre par les bons sentiments et ne pas les heurter. Ils réussiront tardivement.

BELIER (21 mars - 20 avril) — Profession: Concentrez votre attention sur les problèmes qui vous intéressent et recherchez un dénouement rapide. — **Affection:** N'attirez pas l'attention de la famille sur le choix de vos sentiments; vous risquez la désapprobation. Projet de voyage à préparer avec attention.—**Santé:** Surveillez votre ligne.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) — Profession : Surveillez chaque détail; faites-en moins, mais veillez à la qualité de votre production; on appréciera votre talent; — **Affection:** Faites un tri parmi vos relations; certaines d'entre elles peuvent nuire à votre bonheur; redoutez la jalousie autour des sentiments que vous cultivez; — **Santé:** Couvrez votre gorge.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) — Profession: Appliquez-vous dans ce que vous faites et vous aurez de nouvelles propositions répondant aux qualités que vous possédez; mais n'attendez rien avant de prouver votre talent; — **Affection:** Expliquez-vous directement, mais évitez de le faire par lettre ou par personne interposée; — **Santé:** Protégez-vous des rhumes.

CANCER (22 juin - 22 juillet) — Profession: Opposez la force d'inertie et ne vous laissez pas influencer; écoutez la voix intérieure qui vous guidera sur la bonne route. Gains plus substantiels; — **Affection:** Faites ce qui vous plaira et animez la bonne ambiance autour de vous. Satisfaction partagée; — **Santé:** Bien soutenue, mais ne faites pas d'abus.

LION (23 juillet - 23 août) — Profession : Etudiez bien le comportement de vos adversaires dont la concurrence est à considérer avec intérêt; — **Affection:** Montrez votre dévouement pour la cause qui vous inspire et vous éprouverez de grandes satisfactions. Mais évitez les conflits de famille; — **Santé:** Ne buvez pas trop.

VIERGE (24 août - 22 septembre) — Profession: Persévérez dans l'oeuvre que vous exécutez et vous en tirerez de grandes satisfactions. Prudence, ne prêtez pas d'argent sans de sérieuses garanties; — **Affection:** C'est à la maison, dans l'intimité, que vous éprouverez les plus grandes joies. Animez la bonne ambiance; — **Santé:** Soyez sobre.

BALANCE (23 septembre - 23 octobre) — Profession: Votre intervention aura des effets salutaires dans les discussions qui gênent vos affaires; — **Affection:** Votre extrême sensibilité peut ressentir les courants qui s'interpénètrent autour de vous; tentez de faire revenir la bonne harmonie; — **Santé :** Meilleure en altitude.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre) — Profession : Intéressez-vous à des problèmes sérieux, ou à des recherches qui vous captiveront; vous pouvez faire progresser vos travaux très rapidement; — **Affection:** L'amitié ne faillira pas et sera réconfortante; une surprise agréable vous attend en fin de soirée; — **Santé:** Buvez des jus de fruits, mais pas d'alcool.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre) — Profession : Vous connaitrez les raisons qui limitent votre expansion et vous vous organiserez en conséquence; pas d'efforts inutiles, mais une action concertée sera efficace; — **Affection :** Tenez vos promesses ou donnez-en une explication; on vous jugera selon vos actes; — **Santé:** Méfiez-vous des refroidissements.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier) — Profession: Limitez vos exigences, un conflit d'autorité peut porter préjudice aux affaires; inspirez confiance avant tout et montrez la qualité de ce que vous proposez; — **Affection:** Vénus vous accorde le feu vert et c'est à vous de savoir ce que vous voulez; tout est possible, mais soyez sincère; — **Santé:** Bains et massages salutaires.

VERSEAU (21 janvier - 19 février) — Profession: L'opposition Lune-Jupiter exprime quelques difficultés passagères dans le travail; n'aggravez pas vos rapports mutuels altérés par des questions de prestige et conflits d'autorité;—**Affection:** Maintenez intacte la confiance acquise et votre bonheur sera préservé; — **Santé :** Redoutez les ballonnements d'estomac.

POISSONS (20 février - 20 mars) — Profession: Vous connaitrez de nouvelles difficultés, mais elles seront vite dissipées car vous en découvrirez la raison et le moyen d'y remédier; — **Affection:** Elargissez vos conceptions et soyez aussi un peu plus généreux; sachez que pour recevoir très peu il faut, parfois, donner beaucoup; — **Santé:** Ne fatiguez pas votre coeur.

BAVAROIS DES FETES — Décoration de table et dessert rêvé à un buffet de réception, ce bavarois moulé est tout indiqué pour la période des Fêtes. Feutré et douillet il rappelle le sapin enneigé. Vous pouvez compléter la décoration de table en employant des fougères et des oeufs durs que vous vaporisez de peinture d'argent.

Apprêtez votre dinde au fromage

Il y a bien des façons d'apprêter les restes de dinde rôtie. C'est un mets qui peut revenir souvent sur la table en étant toujours apprécié des convives.

Aujourd'hui vous est suggérée une recette d'un gratin de dinde au fromage.

Mélanger deux tasses de riz cuit au préalable avec deux cuillerées à table d'oignon finement haché et disposer la préparation au fond d'un plat allant au four.

Recouvrir le mélange de pois congelés et de quatre à six tranches de dinde.

Dans un autre récipient, mélanger trois cuillerées à table de beurre ramolli avec une même quantité de farine, et une pincée de sel, ajoutant ensuite une tasse et demie de lait. Battre jusqu'à consistance épaisse, puis ajouter une tasse de fromage fort râpé, le Cheddar de préférence.

Verser cette préparation sur la dinde et recouvrir le tout de chapelure. Cuire durant 35 minutes au four à 350 degrés.

Ce plat au gratin est à la fois nourrissant et délectable.

Conseils douteux

"Il serait bien plus utile que tu consacres ton temps à faire le ménage, à t'occuper de ton enfant, à aider ta mère, au lieu de te construire des pyramides sur la tête et de passer des heures à te farder comme celles que l'on voit sur les couvertures des revues illustrées bourgeoises.

Regarde-toi, regarde tes cheveux teints, ta coiffure en nids de corbeaux, tes yeux en oeil de biche, tes paupières colorées, tes faux - cils tombant sous le poids du rimel, tes lèvres de couleur douteuse . . . Regarde aussi ta toilette, tes boucles d'oreille grosse comme des boites d'allumette pendant au - dessus d'un décolleté pour 24 personnes, ta manière de rester assise en dévoilant les cuisses . . . Est - ce joli? Non et je suis d'accord avec ton mari: C'est vulgaire, dégoûtant, contre nature."

Ne vous révoltez pas, mesdames. Ces conseils ne s'adressent pas à vous. C'est le journal "Tabotchaia Gazette", organe du Comité central d'Ukraine, qui les a publiés dans une "lettre ouverte aux femmes soviétiques".

Selon ce journal, les goûts et les secrets de la beauté de la femme ne se discutent pas tant qu'ils ne portent pas préjudice à la morale marxiste et ne contredisent pas la conception de l'esthétique communiste.

En parcourant Le Québec

90 milles d'autoroute seront ouverts samedi

Quatre-vingts dix milles d'autoroute seront ouverts à la circulation samedi matin dans la région de Montréal. Le nombre de milles d'autoroute dans la province sera ainsi porté à 520.

Ces améliorations routières ont été faites sur des tronçons de cinq autoroutes: celles nos 20 et 40 reliant le Québec à l'Ontario, l'autoroute collectrice no 540, la section de la Transcanadienne entre le carrefour Grand-Brûlé (Saint-Hilaire) et les approches sud du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, et enfin l'autoroute no 15 en direction de l'Etat de New York.

Par ailleurs, le ministère de la Voirie annonce que plusieurs autres voies seront ouvertes le printemps prochain. Le ministère déclare que 150 milles d'autoroute auront alors été construite en l'espace de huit mois dans la région de Montréal.

Colloque des arpenteurs-géomètres, à Laval

Pour faire connaitre et apprécier l'utilité de l'arpenteur-géomètre, la corporation professionnelle réunira ses membres dans un colloque organisé à l'université Laval, les 27 et 28 janvier.

Le président de la corporation, M. Michel Sicé, voit dans l'arpenteur-géomètre, le "gardien de la propriété, celui qui a la mission de localiser le territoire, de le mesurer et, enfin, d'apporter une contribution indispensable dans l'utilisation de cette propriété."

Cette définition explique la nature des sujets qui seront abordés lors de cette réunion: photogrammétrie, cartographie, cadastre, évaluation, expropriation et urbanisme. Ce plan de travail divise en trois parties l'activité de l'arpenteur-géomètre (constater, diviser et utiliser).

L'université Laval est reconnue mondialement pour la valeur de son enseignement dans les domaines de foresterie et de géodésie. C'est une des raisons pour que ce congrès dont le thème est: "Géodésie 1967" se réunisse dans la seule université de la province qui enseigne la géodésie.

Les employés du gaz réclament $5,000,000

MONTREAL (D'après PC) — La Corporation de gaz naturel du Québec devrait débourser $5,000,000 pour satisfaire aux demandes de ses 800 employés en grève depuis le 21 novembre.

Selon un porte-parole de la corporation, les réclamations des employés seraient alors plus élevées que les profits nets de la société qui ont été de $2,300,000 l'an dernier.

Les grévistes demandent des augmentations de salaires de 26 cents l'heure pour les ouvriers ordinaires et de $1.68 pour les travailleurs spécialisés.

Les finances de Laval se rétabliront

MONTREAL (D'après PC) — Le maire de la ville de Laval, en banlieue de Montréal, M. Jacques Tétrault, a déclaré que les problèmes financiers de sa ville seront bientôt réglés.

Pour appuyer ses dires le maire a affirmé que, malgré le déficit accumulé de $7,300,000 les financiers ont gardé leur confiance dans la ville. Selon lui, une importante compagnie est sur le point d'investir $5,000,000 dans le parc industriel de Laval où elle a acheté deux millions de pieds carrés de terrain.

Le diocèse aura bientôt un bureau de presse

Le diocèse aura bientôt un bureau de presse. M. André Villeneuve, porte-parole de l'Office catholique diocésain des techniques de diffusion, a révélé qu'à la suite d'un mémoire soumis au cardinal Maurice Roy, ce dernier a donné carte blanche pour la réalisation des projets contenus dans le mémoire.

Ce bureau de presse pourrait être organisé d'ici six mois mais le cardinal a recommandé que ce travail se fasse à la lumière des expériences vécues au service d'information de la Conférence catholique canadienne, qui au cours des derniers mois a connu certaines difficultés.

Un complément au bureau de presse

"Rien n'empêche l'Eglise de créer elle-même son propre réseau d'information — ce qui est dans son intérêt. Mais si puissant soit-il, il aura toujours besoin d'être complété par l'apport de tous les média d'information, par l'expérience des techniciens de l'information" a déclaré hier M. Raymond Dubé, rédacteur en chef aux journaux "Le Soleil" et "L'Evénement".

M. Dubé parlait devant une quinzaine de jeunes prêtres de l'Institut de pastorale de l'université Laval, qui étudient depuis le début de la semaine comment la radio, la télévision et la presse peuvent contribuer à une plus grande diffusion du message chrétien.

Le journaliste a déclaré que pour remplir pleinement sa tâche dans la formation d'une saine opinion publique, l'Eglise doit faciliter et multiplier les contacts et les échanges avec ceux qui informent. Il a ajouté qu'elle doit se donner des mécanismes qui établieront entre elle et eux une liaison constante.

D'un autre côté, selon M. Dubé, le lecteur a pleinement le droit d'être informé sur la vie religieuse de son milieu immédiat, régional, national et mondial. Il faut donc que les journaux s'acquittent de leur devoir d'une façon honnête d'après les normes régulières du journalisme.

5 témoins à l'enquête de la "Manseau 101"

Le vent et la vague ont sensiblement augmenté d'intensité pendant les 2 ou 3 heures précédant la tragédie. "Les 5 témoins qui ont comparu hier, à la reprise de l'enquête du coroner sur la tragédie de la drague "Manseau 101", était tous d'accord sur ce point .

Me Jacques Perron, procureur du ministère public, a tenté, au cours de la séance d'hier, de faire préciser par les témoins, les circonstances de temps et d'action qui ont précédé le moment où la drague "Manseau 101" a sombré dans les eaux du Saint-Laurent, le 0 septembre dernier, à proximité du pont de Québec entraînant la mort de 10 hommes.

Les témoins étaient: M. Rodrigue Labarre, capitaine de la drague "Manseau 101", M. Roger Gamache, capitaine et commandant du remorqueur "Pierre Simard", M. Louis-Philippe Plante, capitaine du remorqueur "Pierre Simard", M. Donat Bergeron, surintendant des travaux effectués par la drague, et M. André Péloquin, opérateur à bord de la drague "Manseau 101".

LE COURRIER DE NOEL — La levée des boîtes postales n'est pas qu'une petite affaire à l'approche de Noël. Les préposés à la cueillette du courrier sont débordés. A Montréal, même si les 350 employés de la Rod Service sont revenus au travail depuis hier, tous doivent collaborer, et ce policier fait sa part. (Téléphoto PC)

La région de Québec et l'Expo '67

Presque rien n'est fait pour recevoir le tourisme

Les municipalités de la région de Québec, à l'exception de la Vieille Capitale, n'ont encore presque rien fait pour les 40,000 visiteurs qui envahiront chaque jour la région, l'an prochain, à l'occasion de l'Expo '67.

C'est ce qu'a laissé entendre M. Phil Blouin, directeur du bureau régional de Québec pour l'Expo '67, devant les représentants des municipalités et des chambres de commerce de la région de Québec.

Il a rappelé que d'une certaine façon, la région métropolitaine de Québec profitera plus, sur le plan financier, de l'Expo que celle de Montréal. En effet, la population de la région, d'après les prévisions, paiera $12 de moins par tête que celle de Montréal, tout en profitant de l'afflux du tourisme.

Hier matin, M. Roger-D. Landry, chef de la division de l'accueil aux visiteurs pour l'Expo '67, a déclaré que cette entreprise n'est aucunement une initiative de la Commission du centenaire du Canada, mais du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui s'est débattu pour que cette manifestation mondiale ait lieu sur l'île Sainte-Hélène.

Les priorités du BAEQ n'ont pas encore été soumises au Cabinet

La liste des priorités dans l'élaboration du plan de développement proposé par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) n'a pas encore été présentée au Cabinet provincial.

Le ministre québécois qui s'occupe d'ARDA, M. Clément Vincent, a déclaré que le Conseil d'orientation économique et lui-même avaient discuté de la liste des priorités, mais comme il manquait encore quelques précisions, la présentation de la liste avait été retardée de quelques jours.

M. Vincent répondait à des questions des députés libéraux des Iles-de-la-Madeleine et de Rimouski, MM. Louis-Philippe Lacroix et Maurice Tessier.

La littérature can-française à Strasbourg

Une chaire de littérature canadienne-française sera instituée à l'université de Strasbourg, France, un centre de recherches et un centre de documentation sur le Canada français, seront créés à Paris.

Ces deux projets importants visant à mieux faire connaître le Québec en France, ont été annoncés hier par M. André Panel, attaché culturel au consulat de France à Québec.

M. Panel a de plus souligné que la deuxième biennale de la langue française, qui doit avoir lieu à Québec l'été prochain, contribuera aussi à resserrer les liens entre le Québec et la communauté francophone.

Les constructeurs de routes sont inquiets

La valeur totale des constructions de routes, qui a atteint $400 millions annuellement au cours des deux dernières années, dégringolera à $250 millions en 1967 selon les prévisions de réduction des budgets qui seront alloués aux travaux routiers entrepris l'an prochain au Québec.

Les constructeurs de routes se disent très inquiets de cette compression excessive — de 30 à 40 pour cent par rapport aux budgets des deux dernières années — a déclaré, hier soir M. Henri Gautrin, président de l'Association des constructeurs de routes du Québec qui a ajouté:

"Pour assurer la stabilité des entreprises existantes, il faut que ces industries fassent des travaux pour quelque $400 millions annuellement".

Les constructeurs, a continué M. Gautrin, ont dû acheter beaucoup d'équipement pour faire face à la demande nécessitée par l'Expo 1967 et une crise est inévitable si les budgets sont réduits de cette façon.

Les entreprises de construction, dans la province du Québec, emploient quelque 22,000 hommes et ont investi dans l'équipement environ $150 millions, dont $80,000,000 viendront en échéance au cours des deux prochaines années. Cependant les entrepreneurs comprennent le bien-fondé des raisons gouvernementales mais demandent que certaines mesures soient prises pour éviter la crise dans leur industrie.

Un mémoire qui contiendra les suggestions suivantes sera remis au gouvernement provincial afin d'assurer une politique stable dans ce domaine, a révélé M. Gautrin.

a) mieux planifier les programmes de construction routière, si possible dans le cadre de plans quinquennaux, pour éviter des fluctuations comme celles prévues par l'ACRQ pour l'année prochaine.

b) L'Association demande au gouvernement que ses membres soient seuls éligibles à soumissionner dans le cas de travaux d'une certaine ampleur.

c) Le gouvernement pourrait confier à l'entreprise privée des travaux faits par les effectifs rattachés à certains ministères et compagnies de la Couronne.

d) Il sera demandé aussi au gouvernement que les ministères en question fournissent eux-mêmes le ciment pour l'exécution de leurs travaux.

e) Le gouvernement pourrait favoriser la soumission la plus proche des prix moyens. Actuellement c'est la soumission la plus basse qui l'emporte.

D'autre part le président de l'ACRQ préconise l'institution d'un fonds de financement routier, destiné à financer les projets routiers de la province du Québec.

CONSTRUCTEURS DE ROUTES — L'Association des constructeurs de routes a tenu hier soir, à Québec, une conférence de presse pour faire part de leurs inquiétudes à la veille de 1967. D gauche à droite, MM. Henri Gautrin, de Montréal, président de l'organisme, Gerry Verge, de Québec, ex-président, et Paul Savard, de Québec, un des directeurs de l'association.

Les maires de Portneuf: Pas d'enquête sur la Régie des services publics

CAP-SANTE (D'après PC) — Le Comité du téléphone de Pont-Rouge a essuyé un refus de la part du Conseil du comté de Portneuf pour sa demande d'enquête sur les activités de la Régie des services publics. Le rejet a eu lieu lors d'une rencontre entre les deux groupes, au bureau d'enregistrement à Cap Santé.

Par contre M. Louis Piché, maire de Pont-Rouge, secondé par M. Jean-Louis Frenette, maire de Saint-Marc-des Carrières, a proposé qu'une résolution soit faite demandant au ministère des Transports et Communications que la Régie révise l'augmentation des tarifs accordée récemment à la compagnie Québec-Téléphone.

Par ce refus de la part du Conseil de comté, le Comité du Téléphone a dû baisser pavillon devant les villes de Donnacona, Saint-Augustin, Saint-Casimir et Grondines.

L'intervention de la CSN a été opportune

"L'intervention de la CSN au collège Saint-Jean-Eudes est une heureuse initiative," selon l'Association générale des étudiants de Laval (AGEL). La CSN avait fait des démarches afin d'éclaircir les mesures discrétionnaires des autorités de ce collège.

On se souvient que 3 étudiants de cette institution ont été congédiés à la suite de réclamations syndicales et que l'Association locale des parents a vivement protesté.

Les battures :

Le projet devra être modifié

On ignore quand sera présenté le rapport concernant le projet d'aménagement des battures de Beaupré. La firme Marc Dancose & Associés a présenté ce rapport devant les membres du Conseil des ports nationaux, hier à Ottawa.

M. Pierre Bienvenue, de la firme Marc Dancose & Associés, a déclaré que des modifications assez importantes seront apportées au projet initial, ce qui serait la raison pour laquelle on ne ferait pas connaître, pour le moment, le projet au grand public. D'autre part, Me Ovide Laflamme, député du comté de Montmorency aux Communes, a révélé qu'il allait communiquer avec M. Jack Pickersgill, ministre des Transports, dans le but d'obtenir sa collaboration auprès des dirigeants du Conseil des ports nationaux, tant pour leur décision que pour la publication du rapport.

Les édiles de la ville Beaupré demandent actuellement la création d'une commission supérieure. Les autorités de la cité de Québec prendraient une décision finale sur l'affaire des battures. Seule la ville de Villeneuve a décidé d'attendre de nouveaux développements avant de se prononcer sur la question. Des représentants de 7 Chambres de Commerce de la région de Québec étudieront ce problème le 29 décembre prochain.

Ville de Vanier construira un foyer pour vieillards

Devant le nombre croissant de vieillards à Ville de Vanier qui risquent de ne pas trouver de logements, la municipalité remet à l'étude le projet de construction d'un foyer pour vieillards.

Le conseiller Alfred Baker a soutenu ce projet en remarquant que les hôpitaux ou maisons de convalescence "ne peuvent garder les vieillards durant plusieurs semaines, ce qui les oblige à trouver un logis ailleurs."

Ce n'est pas la première fois que le problème est étudié a souligné le maire, Jean-Paul Nolin. Une première tentative resta sans lendemain jusqu'au jour où un père capucin se porta acquéreur de l'ancien presbytère de la paroisse Notre-Dame-de-la-Recouvrance. Mais ce deuxième essai ne fut jamais réalisé.

Malgré ces deux revers, le conseil municipal a décidé de s'occuper de loger convenablement les vieillards de la ville. M. Nolin a d'ailleurs affirmé que cette troisième étude "serait en vue de l'érection d'un tel complexe dès l'an prochain".

Toutefois il est encore trop tôt pour connaître les montants d'argent et leur financement qui seront décidés pour ce projet.

Les sergents Dollard et Paradis pensent connaître le bandit qui a volé hier environ $2,000 dans une banque

Aucune arrestation n'avait été effectuée, hier soir, en rapport avec le vol à main armée qui a eu lieu à la Banque Canadienne Nationale du 151 chemin Sainte-Foy, vers 2h. hier après-midi. Mais les sergents Frank Dollard et Marcel Paradis, de la brigade judiciaire de la police de Québec, pensent avoir obtenu de bons indices. Ils ont enquêté jusqu'à 10h. hier soir.

L'individu qui a commis ce hold-up semble le même qui a perpétré un vol à main armée en septembre dernier dans une banque de la paroisse Notre-Dame - de - Grâces. Il travaille seul et sa description correspond dans les deux cas.

L'homme peut mesurer environ cinq pieds et huit pouces. Il est élégant et il a la figure osseuse. Son âge varie entre 30 et 40 ans. Ses cheveux sont grisonnants.

Le voleur est surtout remarquable par le calme dont il fait preuve. En septembre, il avait attendu cinq minutes avant d'opérer. Il y avait trop de clients. Au moment propice, il est entré en action.

L'individu a fait preuve de la même maîtrise, hier après-midi, et plusieurs personnes ont été à même de le constater. Il est entré normalement dans la banque. Coiffé d'une casquette et portant des verres fumés, il s'est adressé à une caissière et il a demandé à voir le gérant.

Après être entré dans le bureau de ce dernier et avoir refermé la porte, le voleur a exhibé un revolver nickelé qui paraissait bien authentique et de calibre 38. Il a demandé au gérant de dire à son personnel d'obéir et que personne ne serait blessé.

Le voleur a suivi le gérant dans la banque et tout le monde s'est soumis. Un employé a pu prendre son revolver dans ses mains, mais il n'a pas osé tirer. Que serait-il arrivé?

L'individu a lancé un sac de papier à un caissier qui y a placé de l'argent. Un autre caissier a fait de même. Tout le monde a dû se coucher sur le plancher. Bien calmement encore, le voleur a quitté les lieux. Il est monté dans la voiture garée tout près et il a pris la fuite dans la côte Sherbrooke, en face de la banque.

Un journaliste a été témoin du vol et, comme bien d'autres, il n'a pas osé intervenir. La voiture qui a servi au vol a été trouvée quelques minutes plus tard au croisement des rues Christophe-Colomb et Saint-Félix, à moins d'un mille de la banque dévalisée. Elle avait été volée à Trois-Rivières, en fin de semaine, et elle était munie de plaques volées au Cap -de - la - Madeleine, il y a 15 jours.

Quelle différence entre un "dry gin" de Londres et un "dry gin" importé de Londres?

Beefeater
Beefeater

Le "dry gin" importé qui se vend le plus en Amérique du Nord.
Distillé à Londres depuis plus d'un siècle par la famille Burrough.

La justice

Vente de vent

Par Paul LACHANCE

La façon la plus sûre de devenir pauvre, c'est de ne pas avoir d'argent.

Euclide avait compris cette profonde vérité depuis longtemps et il en avait déduit que l'argent, ça aide beaucoup à combattre la pauvreté. Voilà pourquoi il avait une prédilection particulière pour l'argent. En cela, il n'échappait pas à la règle et personne n'aurait pu l'en blâmer, si ce n'est qu'il appréciait surtout l'argent . . . des autres. De cette façon, si tu le perds, tu risques moins la pauvreté.

Euclide s'était alors dit que pour avoir l'argent des autres, il n'y a qu'à aller le chercher. Pour cela, il suffit d'avoir les moyens et Euclide n'en manquait pas. En fait, ce qu'il y avait de petit dans sa vie, c'était son "comptelet" en banque. Quant au reste, c'était du grand format, à commencer par son ventre en "bay window" et son ambition de 16 cylindres.

Il avait donc mis sur pied, ou plutôt sur papier, une vaste organisation de vente de produits domestiques de toutes sortes, depuis la soupe jusqu'au dessert. Tout ce qu'il ne vendait pas, c'était le pont de Québec . . . et encore parce que personne ne l'aurait acheté.

Pour vendre des "chips", s'était-il dit par exemple, il faut trouver quelque chose de nouveau. Sûrement pas les patates . . . Non, cette fois-ci, il faudrait couper les patates sur le long plutôt que sur le large, comme tout le monde. C'est plus payant parce que cela prend moins de graisse et plus d'espace. Si tu fabriques des suçons, le bout du bâton qui "git" sous la nanan doit être plus gros que le manche. Comme ça, le suçon finit plus vite et le suceux en demande un autre. On double le nanan et on sauve du temps . . .

En fait, Euclide n'avait rien inventé. Mais il avait de la suite dans les idées puisqu'il réussit à entraîner à sa sienne une légion de vendeurs désireux d'arrondir leurs revenus. Seulement, ce qui l'a perdu, c'est qu'il n'avait pas de suite dans les affaires.

Lorsqu'il ont défilé devant la Cour, les "victimes d'Euclide ont déclaré que ce qui leur avait toujours manqué, c'est de la marchandise et l'argent qu'ils avaient investi dans l'affaire, pour acquérir un territoire. Euclide avait tout simplement divisé une carte géographique en dix, moyennant $5,000 le morceau . . .

Evidemment, on n'a jamais rien trouvé, y compris la marchandise, et on a même eu toutes les difficultés à retrouver Euclide. Il se prélassait sous un ciel plus clément, ayant sans doute senti que l'orage grondait à l'horizon du sien.

C'est l'histoire classique de la grosse bibitte qui avale la petite. Mais, comme Euclide, pour pouvoir tout digérer, il faut bien avoir un petit peu de "ratatouille" dans le sang. Le reste appartient à la Cour.

DEUX SOLITUDES

En inséparables qu'ils étaient, Pat et Pit avaient un soir uni leurs deux solitudes pour vider leurs problèmes et . . . un quarante onces de gin. Il n'y a rien comme une table de cuisine pour brasser . . . des affaires

Lorsque les deux compères eurent tout vidé, la bouteille et les problèmes, ils décidèrent de vider les lieux.

Chemin faisant, ils eurent mal aux pieds et décidèrent de se payer une ballade. A cette heure de la nuit, les calèches faisant le plein et les taxis la maraude, ils optèrent pour une superbe limousine qui leur tendait les bras, au milieu d'un terrain de stationnement.

Pour des experts de cette trempe, la clef de contact ne sert qu'à ouvrir les portières. Pour le reste, tu mets un fil amont l'autre et tu communiques illico l'étincelle du départ.

Lorsque des agents vigilants furent tirés de leur sommeil par un bruit insolite, ils aperçurent la voiture qui titubait le long des vitrines de la rue Saint-Joseph.

— Tiens, se dirent-ils, on va augmenter notre quota de "facultés affaiblies" . . . —
Et ils se lancèrent hardiment sur les traces du bolide.

— Tes licences, dit l'un d'eux, en ouvrant la portière . . . (après avoir rejoint l'auto, bien entendu) —
— J'lai oubliées chez-nous, reprit Pit, avec un aplomb propre à décontenancer le colosse de Rhodes. —

— Alors, on va aller voir si y seraient pas au poste. —

Pit et Pat furent obligés de suivre puisqu'on les avait embarqués.

Mais on ne fut pas long à constater que les deux solitudes avaient contracté un emprunt.

— On avait pris un coup, déclare Pat, c'est une histoire de boisson . . . —

— S'il fallait que chaque personne qui prend un coup prenne aussi la voiture de son voisin . . . —

L'explication aurait pu émouvoir la Cour si le dossier n'était pas venu s'interposer.

— Vous avez déjà été condamnés, demande le procureur de la Couronne ? —

— Oui, deux fois pour . . . vols d'autos . . .

— Décidément, vous avez le vin entreprenant . . —

— On pourrait-y avoir une chance . . . On r'commencera pas certain . . —

— Je préfère plutôt vous laisser reposer un peu . . L'automobile, c'est trop dangereux pour vous . . . et les propriétaires. Un mois. —

Cette fois, Pat et Pit vont redevenir deux solitudes séparés

LE PERCEPTEUR

Ce que l'accusé avait de plus long, c'était encore son dossier. On l'a vu voltiger dans le corridor, au bout d'une grande "police", comme un youyou dans le sillage d'un cargo. Lorsqu'on a ouvert la porte, il a baissé la tête pour laisser passer la poignée . . .

Pourtant, c'est un grand professionnel de la "frustration". Il se faufilait dans lse établissements commerciaux, à la faveur de la cohue, la tête sous le niveau pour qu'on ne le reconnaisse pas, choisissait un bibelot . . . et un comptoir avec une poire derrière, tendait un chèque anodin et collectait la monnaie.

On prétend en certains milieux que les grands magasins préfèrent payer des primes d'assurance que des bons salaires . . .

Au dix-huitième chèque, on l'a mis en "échec". Il était temps puisque l'accusé s'était payé une garde-robe. De toute façon, il n'en aura pas tellement besoin d'ici les prochains mois, parce qu'à l'endroit où on l'a consigné, les sorties sont assez rares . . .

— Il y a longtemps que vous faites cela, demande le procureur de la Couronne. —

— C'est la première fois que j'me fais pogner . . . — Sans tenir compte des six autres)

Réponse astucieuse, s'il en fut, car le prévenu ne laisse sous entendre que ce que l'on ne pourrait pas penser. Ce qui importe avant tout, c'est que les magasins soient protégés contre . . . leurs employés.

Acquittement de Thomas Pytel

Thomas Pytel, un Montréalais âgé de 43 ans, a été acquitté hier midi d'une accusation de recel de $11,000 d'obligations, après qu'un jury de langue anglaise eut rendu un verdict unanime de non-culpabilité, après avoir délibéré pendant 24 heures.

Le juge Paul Miquelon a déclaré aux jurés que la Cour se devait d'accepter le verdict et a, en conséquence, libéré l'accusé.

Pytel était accusé d'avoir été trouvé en possesion d'obligations, appartenant à Aimé Bergeron Estate et à la Corporation des Frères de Sainte-Croix, qui avaient été volées lors d'un hold-up perpétré à la Banque Provinciale du Canada de Chomedey, en 1961.

Il avait été appréhendé alors qu'il se trouvait dans le bureau d'un homme d'affaires de Québec à qui il offrait les dites obligations.

C'était la troisième fois que Pytel subissait un procès aux Assises criminelles, depuis le début de 1966. Au mois de janvier, il avait été accusé de recel d'obligations d'une valeur de $18,000 mais la cause s'était terminée par suite du désaccord du jury. Au mois d'avril, la même cause avait été instruite et Pytel avait été acquitté.

Me Maurice Lagacé représentait la Couronne et Me Lawrence Corriveau défendait l'accusé.

Le juge Dorion annule un jugement des Sessions

L'hon. Frédéric Dorion, juge en chef de la Cour supérieure, siégeant en Appel en matière criminelle, vient de renverser un jugement rendu par un juge de la Cour des sessions de la paix, le 20 juillet 1966.

La Couronne avait interjeté appel de ce jugement pour lequel il n'existe aucune note au dossier de première instance, selon le juge Dorion. L'intimé, un citoyen de Sainte-Croix de Lotbinière, avait été accusé d'avoir frappé un véhicule stationné et de s'être enfui des lieux de l'accident, dans l'intention d'échapper à toute responsabilité civile ou criminelle.

Le juge de la Cour des sessions avait rejeté la plainte.

Lors de son témoignage, l'accusé aurait déclaré qu'il n'aurait pas eu connaissance de cette collision entre son automobile et une autre qui était stationnée et dans laquelle personne ne se trouvait. D'autre part, des témoins, qui se trouvaient près des lieux de l'accident, ont entendu le bruit du choc, même à une centaine de pieds de distance.

On pourrait se demander, déclare le jugement de la Cour supérieure, si le fait que l'automobile avec laquelle celle de l'accusé est venue en collision, n'était sous la garde de personne, exonère l'accusé de l'offense prévue au Code criminel.

Et le juge Dorion cite ensuite plusieurs cas de jurisprudence très arrêtés sur ce point, alléguant entre autres que l'élément dominant dans une offense de cette nature est l'intention du délinquant d'échapper à toute responsabilité civile ou criminelle découlant de son acte, et qu'un individu en charge d'un véhicule impliqué dans un accident peut être tenu responsable, en matière civile ou criminelle, malgré le fait que l'autre véhicule n'était pas sous la charge ou le contrôle de personne.

L'ensemble de la preuve démontre que, si l'intimé ne s'est pas arrêté, ajoute le juge Dorion, c'est qu'il voulait échapper aux conséquences de l'acte qu'il venait de poser.

Et, considérant que la preuve a démontré que l'intimé s'est rendu coupable de l'offense reprochée, la Cour supérieure casse et annule le jugement de la Cour des sessions, déclare l'intimé coupable et le condamne à une amende de $25 et les frais ou, à défaut, à huit jours de prison.

A couteau retiré

Le juge Paul Roy, des Sessions de la paix, a ordonné hier l'examen mental et a ajourné à huit jours le prononcé de la sentence d'un peintre de 30 ans, accusé d'avoir menacé son père de mort.

— Si vous êtes trop malin pour vivre en société, a déclaré le magistrat, allez-vous-en dans le Nord avec les loups. —

Le père du prévenu, un agent de police, a déclaré à la Cour que son fils insiste pour vivre à la maison et que personne n'en veut parce "qu'il finira par tuer ma femme", selon son expression. Selon le père, l'accusé tombe dans les "bleus", lorsqu'il boit.

Depuis deux ans, le jeune homme a fait face à plusieurs accusations et a déjà passé un an en prison, en 1965, pour vol avec violence.

Le juge a ordonné la confiscation du couteau que le prévenu avait en sa possession, lors de son arrestation ,et a ordonné l'examen médical à la requête de Me Anatole Corriveau, procureur de la Couronne.

Prison à vie

Robert Villeneuve, citoyen de Montréal de 24 ans, a été condamné mercredi à l'emprisonnement à vie après avoir été reconnu coupable d'homicide involontaire, à la suite de la mort de Charlemagne Gingras, de Verdun.

Le juge Ignace Deslauriers de la Cour du banc de la reine a condamné Villeneuve pour le meurtre par strangulation de Gingras, survenu le 9 septembre 1964.

Roger Paré, qui était accusé de complicité de ce merutre lors du même procès que Villeneuve, a témoigné contre Villeneuve. Il a déclaré que Villeneuve avait étranglé Gingras. Plus tard, Villeneuve lui avait demandé son aide pour transporter le cadavre sur un terrain de stationnement où il avait été découvert. Paré aurait tenu le corps de la victime pendant que Villeneuve vidait ses poches.

Cautionnement refusé

Un journalier de 20 ans a comparu hier, devant le juge Paul Roy, des Sessions de la Paix, sous l'accusation de s'être introduit par effraction dans une propriété privée, le 6 décembre, et d'y avoir volé un appareil de télévision évalué à $145. Il a plaidé coupable.

Le magistrat lui a refusé tout cautionnement et le prévenu devra demeurer en prison jusqu'au 21 décembre, pour le prononcé de sa sentence. Le refus du juge Roy avait été motivé par une déclaration de Me Anatole Corriveau, procureur de la Couronne, qui a souligné que le jeune homme avait commis deux crimes alors qu'il était sous un cautionnement de garder la paix, au cours de la dernière année.

— Je n'ai pas volé, a déclaré l'accusé au juge, je n'étais qu'un complice. —

— Celui qui tient le sac est aussi coupable que celui qui y met quelque chose, a rétorqué le juge Roy.

D'un océan à l'autre

Président de l'Institut des affaires africaines

OTTAWA (D'après PC) — M. Maurice Rinfet, député aux Communes et vice-président des comités de la chambre, a été élu, hier, président de l'Institut international des Affaires africaines.

M. Rinfet succède à M. Raymond Dupuis, c.r., de Montréal. Dans une causerie lors d'une réception au café du parlement, le nouveau président a annoncé que l'Institut sera désormais logé au Centre des études de Trois-Rivières. Son siège social était auparavant à Montréal.

Veuve accusée d'homicide involontaire

GRAND FALLS, Nouvelle-Ecosse (D'après PC)— Mme Catherine McHugh, âgée de 38 ans et mère de six enfants, a été citée à son procès pour homicide involontaire pour avoir poignardé à mort son mari.

L'enquête préliminaire a duré deux jours et neuf témoins ont comparu. Le procès aura probablement lieu à la prochaine session de la Cour suprême.

Thomas McHugh, âgé de 41 ans, est mort le 16 octobre dernier, deux jours après avoir été admis à l'hôpital pour des blessures à l'estomac.

Les bateliers de Saint-Antoine-de-Tilly

OTTAWA (D'après PC) — Une demande d'accréditation, présentée par le Syndicat international des Gens de mer du Canada à l'égard d'un groupe d'employés de la "Three Rivers Boatman Ltd.," de Saint-Antoine-de-Tilly et de Trois-Rivières, a été accordée par le Conseil canadien des Relations ouvrières.

Cette nouvelle fut annoncée, hier, par le ministre du Travail, M. John Nicholson.

Etudiants de Laval à Hamilton

HAMILTON (D'après PC) — "The Mood of Quebec", "l'humeur du Québec", programme de télévision d'une heure a été présenté mardi soir sur les ondes de la station CHCH de Hamilton. Ce programme racontait l'histoire et la vie changeante de la province de Québec, retracant un tableau sympathique des problèmes québécois.

Les commentaires étaient faits sur un fond de chansons françaises, de bruits et de scènes de la vie quotidienne dans la ville de Québec et dans d'autres localités de langue française. La plus grande partie du programme était constituée d'entrevues avec des hommes politiques, des instituteurs et des élèves de l'université Laval et d'institution éducationnelles, qui mettaient en relief les différences d'avec le Canada anglais.

"Québec veut deux choses," a dit Me Brian Mulrooney, avocat de la capitale provinciale de Québec. "Ces deux choses sont la dignité et l'égalité." Ceci signifie avant tout l'égalité financière, l'égalité des opportunités "et pas seulement l'accession des bureaux de direction de l'industrie montréalaise, mais aussi celle de ceux de Toronto et du reste du pays," a déclaré Me Mulrooney.

Ottawa et les "walkie-talkie"

OTTAWA (d'après PC) — Il est recommandé par le ministère des Transports de ne pas offrir un "walkie-talkie" à vos enfants comme cadeau de Noël. Leur utilisation, comme jouet, constitue une infraction aux règlements, sur la radio, du gouvernement fédéral.

Ces émetteurs-récepteurs à faible puissance, dont plusieurs types sont en vente dans les magasins de détail, sont destinés à assurer à un coût modique et à faible distance les communications personnelles ou d'affaires qui en justifient l'usage.

Si l'appareil cause du brouillage ou si les usagers en font une utilisation injustifiée ou emploient un langage inconvenant, les propriétaires pourront être tenus de mettre fin à leurs communications, précise le ministère des Transports.

Toutefois aucune licence n'est nécessaire pour utiliser un "walkie-talkie" à condition qu'il soit homologué par le ministère des Transports.

Ecolière blessée

Une fillette souffre de contusions généralisées à la suite d'un accident d'automobile qui a eu lieu, vers 8h 20, hier matin, à l'angle de la 86e rue et de la 1ère avenue, à Charlesbourg.

Francine Pinet, âgée de 6 ans, venait de quitter le domicile de ses parents lorsqu'elle fut renversée par une voiture. Les ambulanciers de la maison Bouchard & Fils ont conduit l'écolière évanouie à l'hôpital de l'Enfant - Jésus.

Le danger de grève dans les transports aériens s'atténue

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a permis hier la tenue d'un débat d'urgence aux Communes sur la menace de grève de la part des contrôleurs de la circulation aérienne prévue pour mardi prochain. Une grève des contrôleurs de trafic aérien aurait pour effet de paralyser toute circulation dans tous les aérogares canadiens. M. E.J. Benson, président du Conseil du trésor et ministre du Revenu, a déclaré néanmoins qu'il espère que le Parlement n'aura pas à intervenir.

Commentant les séances de négociations qui ont eu lieu hier, M. Benson a déclaré qu'il était encouragé à croire que les deux parties étaient disposées désormais à une plus grande flexibilité qu'elles n'avaient montrée jusqu'ici. Il a dit voir cet encouragement dans le fait que pour la première fois, les trois organismes qui représentent les quelque 800 contrôleurs de trafic aérien avaient accepté de négocier ensemble avec le gouvernement. Ces trois organismes sont l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien, l'Alliance de la fonction publique et l'Institut professionnel de la fonction publique.

M. T.C. Douglas, chef néo-démocrate, a blâmé le gouvernement qui n'a pas négocié de bonne foi avec les employés. Le ministre des Transports, de qui relève les contrôleurs du trafic aérien, était saisi du problème depuis 18 mois. En mai dernier, le gouvernement avait écarté une menace de grève en nommant le juge Robinson comme commissaire qu'il chargeait d'établir les faits. "Les contrôleurs, a ajouté M. Douglas, ont accepté à l'avance les recommandations du juge Robinson, avant même de savoir ce qu'elles seraient." M. Douglas a voulu repoussé les allégations du ministre des Transports, M. Jack Pickersgill, selon lesquelles le juge Robinson n'avait été nommé ni comme conciliateur, ni comme médiateur.

Par ailleurs, le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, estime que le gouvernement Pearson laisse peser une menace sur la tête des surveillants en se proposant d'adopter une loi visant à empêcher l'arrêt de travail. M. Diefenbaker a accusé le gouvernement de vouloir rejeter ses responsabilités sur la Chambre des Communes. "C'est la première fois, dit-il, qu'un gouvernement demande au Parlement de le sortir d'une impasse dans laquelle il s'est lui-même placé."

Eisenhower sortira de l'hôpital avant Noël

WASHINGTON (D'après AFP) — Opéré lundi de la visicule biliaire, le général Eisenhower se porte très bien, affirme-t-on à l'hôpital Walter Reed où il est soigné.

L'ancien président peut se lever depuis mardi et il quittera probablement l'hôpital avant Noël comme prévu.

AVIS

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

La Commission invite les corps publics, institutions, associations et autres intéressés à lui soumettre leurs vues sur une ou plusieurs questions sur lesquelles elle doit se prononcer, et à l'aviser, au plus tard le 1er février 1967, de leur intention de lui soumettre un mémoire. Par la suite, la Commission fixera les dates et endroits des audiences publiques.

Sur réception des avis, la Commission fournira aux intéressés des indications sur la façon de lui présenter leurs mémoires.

La Commission est chargée de faire enquête sur tout le domaine de la santé et du bien-être social et, sans restreindre son mandat, en particulier sur les questions relatives:

a) à la propriété, à la gestion ainsi qu'à l'organisation médicale des institutions hospitalières et des institutions dites de bien-être social;

b) à l'assurance-hospitalisation telle qu'actuellement appliquée;

c) à l'établissement de l'assurance-maladie;

d) à l'acte médical ainsi qu'à l'évolution de l'activité médicale et paramédicale;

e) aux mesures d'aide sociale et à leur développement;

f) à la structure et au rôle des divers organismes ou associations s'occupant de la santé et du bien-être social;

g) aux mesures d'hygiène et de prévention;

h) aux effectifs médicaux et paramédicaux ainsi qu'à l'équipement;

i) à l'enseignement et à la recherche;

le tout en fonction des besoins de la famille et des individus.

Les mémoires devront lui être soumis au plus tard le 1er avril 1967.

La Commission tiendra des audiences publiques au cours desquelles les auteurs des mémoires pourront être entendus sur convocation, s'ils en ont fait la demande par écrit au moment de produire leurs mémoires.

Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social,
865 est, Grande-Allée, Québec, P.Q.

Le 15 décembre 1966.

Φ

S'est-on demandé pourquoi la jeune fille est devenue un jour une mère célibataire?

• Elle découvrit en lui une autre vie

• Elle a appris tout ce qu'elle ignorait

Je ne regrette rien; je sais que mon fils est entre bonnes mains

"...Non, je n'ai pas vu mon fils. J'avais demandé avant l'accouchement qu'on s'abstienne de me le montrer, puisque de toute façon ma décision de le donner pour l'adoption était prise. A quoi bon alors éveiller des fibres maternelles ?"

Marie-Pierre a trente ans et pour elle, manifestement, cette histoire vieille de dix ans n'est même plus un mauvais souvenir.

"Je ne regrette rien. Je sais, je sens que l'enfant est en bonnes mains - la clinique privée où je l'ai mis au monde ne donne les enfants qu'à des parents adoptifs choisis selon le niveau des vrais parents. **D'ailleurs j'en ai parfois des nouvelles sans pour cela savoir de qui il porte le nom.**"

Marie-Pierre est petite, mince, avec ce rien de désinvolture qui est l'apanage des femmes maitresses de leur destin. Elle fait un effort de mémoire - c'est tellement loin tout ça . . .

"Peut-être que si j'avais su que j'attendrais un jour à l'indépendance - **indépendance financière, j'entends, mais aussi sociale,** j'aurais agi autrement, je ne sais pas . . . Je crois que ce qui m'a poussé à abandonner mon enfant, c'est mon désir latent de ne rien changer à ma vie."

— Pourtant (je tâtonne un peu pour formuler ma question). Pourtant, quand vous avez su que vous étiez enceinte, le fait a quand même dû changer votre vie . . . sans parler des relations que vous . . .

Marie-Pierre me coupe la parole. Elle n'a rien à cacher.

"En ce temps là j'étais étudiante à l'Université de Montréal. J'ai rencontré ce garçon qui suivait les mêmes cours que moi. Je l'ai tout de suite aimé parce qu'il était étranger - allemand - parce qu'il savait des tas de choses, parce qu'il m'apportait l'image d'un pays lointain. D'un pays où il n'y avait pas de tabous."

Elle sourit avec une pointe d'ironie légère.

"Du moins pas les mêmes tabous que chez nous. J'entends pas de tabous concernant les questions sexuelles. En fait, il m'a appris tout ce que, si jamais je me mariais, j'apprendrai moi-même à ma fille."

— Et vous êtes quand même tombée enceinte ?

Mon interlocutrice réprime mal un petit haussement d'épaules : fatalisme ou perplexité ? Pour un peu elle dirait : "Manque de chance".

"Mon ami a tout de suite pensé à l'avortement, dans les conditions les plus sanitaires, bien entendu, puisqu'il ne pouvait être question de mariage entre nous - et que j'étais d'une famille "respectable". Mais même à Montréal, il est plus que difficile de trouver un docteur à la fois complaisant et compétent. Un jour, il fut trop tard pour l'opération. Il fallait donc aller jusqu'au bout."

— Mais pourquoi avez-vous dit qu'il ne pouvait être question de mariage entre vous-deux ?

Marie-Pierre hausse à nouveau les épaules, de ce geste qui lui est familier. Cette fois-ci ne serait-ce pas d'agacement ?

"Je vous l'ai dit tout à l'heure. Je ne voulais rien changer à ma vie - et surtout pas quitter le Canada. Lui, par contre, il n'entrait nullement dans ses plans de s'établir ici. Une fois ses études terminées, une brillante situation l'attendait dans son pays. Alors . . ."

— Alors ?

Elle sourit en se disant peut-être que cette histoire déjà vieille éclairait sous un jour presque rose la grisaille trop souvent sordide de celles qu'il est convenu d'appeler péjorativement "les filles-mères".

"Alors, le moment venu, il m'a fait inscrire sous son nom dans une clinique spécialisée. J'écrivais à mes parents - je ne vous ai pas dit qu'ils demeurent loin de la Métropole - je leur téléphonais comme si de rien n'était . . . Pourquoi vouliez-vous qu'ils s'inquiètent ? En fait, personne de ma famille n'a jamais su l'histoire. Et - le rire de Marie-Pierre résonne dans la pièce, clair et un peu moqueur - . . . ce n'est pas aujourd'hui que je leur parlerais de ce petit-fils qu'ils ont failli avoir !"

Tout paraît simple pour Marie-Pierre. Je la force un peu dans les recoins les plus sensibles de son être . . .

— Mais cet enfant, vous ne le regrettez pas quelquefois ?

La réponse vient, rapide comme une balle.

"Oui et non. Oui parce que je sens que je l'aurais aimé de toute mon âme et que je me dis parfois, en croisant un petit bonhomme" c'est peut-être le mien" - et non, parce que je connais trop, hélas la mesquinerie rétrograde de notre société. Elle aurait été sans pitié, du moins je l'imagine. Mentir, s'inventer un mari monstre ou parti pour le bout du monde . . . Tôt ou tard cela se serait su . . . et mon fils . . ."

Une ombre a passé sur le visage serein de Marie-Pierre. Un regret peut-être, un sentiment d'amputation ?

". . . aurait-il été plus heureux avec moi qu'il ne l'est aujourd'hui ?"

Avec ce refus de la tristesse qui n'appartient qu'à elle, Marie-Pierre enchaîne sans que j'aie eu le temps de formuler ma question.

"En tout cas, j'ai eu de la chance. Ca je le sais. Je n'ai rien à reprocher à mon mari. Il a su se conduire en homme responsable. Est-ce sa faute, après tout, si je ne voulais pas quitter le Canada ?"

Demain : "Je voulai le faire; je l'ai fait."

Un léger incendie cause un émoi à l'immeuble Lindsay

Un incendie a causé un grand émoi parmi les 60 locataires de l'édifice Lindsay, situé au numéro 895, de la rue Saint-Jean, vers 3h30, hier matin. M. Paul Fitzback, âgé de 40 ans, occupant de l'appartement numéro 52, où le feu a pris naissance, a été légèrement brûlé au dos. Les flammes ont été rapidement maîtrisées à l'aide d'un boyau d'arrosage du système de protection de l'immeuble.

M. Fitzback se tenait debout devant le réfrigérateur de son appartement lorsqu'un récipient de graisse en ébullition, sur la cuisinière, commença à renverser. La graisse alluma le feu sur le plancher et sur les vêtements de M. Fitzback. Celui-ci courut vers un avertisseur qui se trouvait dans le corridor et mit le mécanisme d'alarme en opération.

La concierge de la maison, M. Léo Gagnon, téléphona aux pompiers. A leur arrivée, les sapeurs, par mesure de sécurité, firent évacuer l'immeuble. M. Fitzback, qui souffrait de brûlures au dos, fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

L'appartement numéro 52 a été complètement calciné. Les logis adjacents et la section de l'étage inférieur sous l'appartement de M. Fitzback ont subi des dommages par l'eau et la fumée.

La police de Duberger récupère du cuivre volé

Du cuivre volé a été récupéré par les policiers de Duberger, hier. Il y en avait pour une valeur de $250.

Le chef de police Marcel Petitclerc précise que le cuivre provient de la firme Maison d'habitation, sur la rue Darveau, et que le vol a été commis au cours de la nuit précédente.

Les voleurs avaient caché le butin dans un bocage aux limites de Duberger et de Neufchâtel. Ils se proposaient sans doute de venir le chercher plus tard afin de le vendre.

Deux personnes périssent dans un accident de la route

La route a fait deux victimes dans le Bas du fleuve, hier. La Sûreté provinciale identifie les morts comme étant le Dr Jean-Paul Langlais, 43 ans, demeurant à Trois-Pistoles et coroner de ce district, et Paul-André Lozier, 21 ans, de Saint-Nil de Matane.

Les deux tragédies sont survenues au cours de la nuit de mardi à hier. Celle qui a coûté la vie au Dr Langlais s'est produite vers 3h du matin à Saint-Patrice de Rivière-du-Loup. L'heure de l'autre tragédie n'a pu être établie hier. Ce n'est qu'à 1h, hier après-midi, qu'elle a été découverte par des écoliers à la sortie nord du village de Saint-René-Goupil, à une vingtaine de milles de Matane.

MORT ACCIDENTELLE

La PP du poste de Rivière-du-Loup a établi que le Dr Langlais revenait de Montréal et qu'il devait être fatigué. Comme le médecin était seul, personne ne sait de quelle façon la tragédie s'est produite. Un camionneur qui est arrivé sur les lieux, quelques minutes plus tard, a lancé l'alerte.

La voiture du Dr Langlais, une Oldsmobile 1967, semble avoir dérapé dans une courbe prononcée et, de côté, elle a heurté un arbre. Le véhicule s'est démantibulé et il a pris feu. Le médecin a été projeté à l'extérieur et il a été horriblement mutilé au point qu'il est méconnaissable.

Le Dr O. Desjardins a procédé à un cas de recherches, hier, à la morgue Gilles Bernier, de Rivière-du-Loup, et il a rendu un verdict de mort accidentelle. Le Dr Langlais était marié et père de cinq enfants.

NOYADE

Paul-André Lozier, de Saint-Nil, était également seul. Son auto, aussi de modèle'67, a plongé dans la rivière Matane et elle s'est immobilisée les quatre roues en l'air. Le corps du jeune homme a été trouvé dans le véhicule.

Cet accident serait survenu au cours de la nuit de mardi à hier. L'enquête établira l'heure. Dans la courbe prononcée qui marque la sortie nord du village de Saint-René, le véhicule semble avoir capoté. Il a passé par-dessus la clôture de la voirie sans presque lui toucher et il a plongé dans la rivière. Cette route relie Matane à Amqui.

La vie économique

Nos exportations devront demeurer à un niveau élevé

L'année 1967 sera pour le Canada "une année de rendement économique raisonnablement satisfaisant", pourvu que le volume des exportations demeure élevé, a déclaré M. William M. Currie, président de la Banque Canadienne Impériale de Commerce au cours de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque.

M. Currie a représenté le Canada comme une nation prospère et dynamique, au seuil de succès encore plus grands, mais pressée par "les problèmes que la prospérité peut poser".

"Il semble, a-t-il ajouté, que l'économie soit animée d'une force sous-jacente considérable; mais ce ne sera pas sans difficultés que l'on reviendra à un taux soutenable de croissance économique à longue échéance et, comme on l'espère, à un meilleur niveau de productivité, ainsi qu'à une stabilité raisonnable des prix."

Le président de la Banque Canadienne Impériale de Commerce a mentionné divers signes indiquant que l'équilibre dans lequel fonctionne l'économie canadienne est plus délicat qu'il ne l'était il y a un an. "Le ralentissement de l'expansion, a-t-il observé, est salutaire à certains égards, mais il y a lieu de s'inquiéter de notre productivité dans le secteur des industries non agricoles, laquelle a baissé par rapport à celle de la plupart des pays industriels".

M. Currie a fait remarquer que "la principale source d'inquiétude quant aux perspectives immédiates" résidait peut-être dans l'évolution de la guerre du Vietnam, ainsi que dans la politique économique que suivront les Etats-Unis pour y faire face.

Selon M. Currie, l'économie canadienne commence déjà à s'adapter à un rythme de croissance plus lent, bien qu'il y aura encore, pendant un certain temps, des augmentations de salaires excédant l'accroissement de la productivité, et qu'il se produira de nouvelles hausses de prix, entraînant de nouvelles pressions sur les personnes à revenu limité, ainsi qu'un taux plus modéré d'accroissement de l'emploi.

Au cours du premier semestre, le taux annuel des dépenses des gouvernements au Canada à tous les paliers, en marchandises et en services, était de plus de $10.5 milliards, soit environ douze pour cent de plus que pour lepremiersemestrede1965."Il est douteux que les gouvernements fassent preuve de sagesse en augmentant aussi fortement et aussi rapidement leurs dépenses, au cours d'une période où la demande exerce de fortes pressions", conclut M. Currie.

Passant en revue les progrès impressionnants de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, le directeur général principal, M. L.-G. Greenwood, a souligné que le centième rapport annuel de la Banque montre une nouvelle expansion de l'actif qui s'est accru de $386,000,000 ou de 6.2 pour cent pour atteindre le nouveau sommet de $6,595,000,000.

Par ailleurs, les prêts commerciaux et autres prêts courants s'élevaient, à la fin de l'exercice, au chiffre record de $3,237,000,000, marquant une augmentation de $287,000,000 ou de 9.7 pour cent, largement étalée sur tout l'éventail des opérations de prêts de la Banque.

"Le total des dépôts a dépassé, pour la première fois, les $6,000,000,000; il s'élève, précisément, à $6,024,000,000 soit une augmentation de $387,000,000 ou de 6.9 pour cent, et comprend un montant de $2,671,000,000 représentant les dépôts personnels en compte d'épargne au Canada, lesquels ont été, cette année, supérieurs de $163,000,000 ou de 6.5 pour cent", a ajouté M. Greenwood.

L'Hydro-Québec lance un emprunt aux Etats-Unis

L'Hydro-Québec a lancé officiellement hier sur le marché américain une nouvelle émission de $60,000,000 d'obligations à 6 1-4 pour cent, séries AY, échéant le 1er janvier 1993. L'emprunt a été lancé par un important syndicat de banquiers en valeurs de placement dirigé conjointement par les maisons suivantes: First Boston Corporation, Halsey Stuart & Co. Inc., A.-E. Ames & Co. Ltd. et Salomon Brothers & Hutzler.

Les titres ont été offerts au prix de $99.50 pour rapporter 6.29 pour cent. Comme nous l'avons déjà signalé dans notre numéro du 30 novembre dernier, alors que nous avons annoncé en primeur l'enregistrement du prospectus de l'Hydro-Québec aux bureaux de la Commission américaine des valeurs mobilières, l'emprunt sera exempté de la taxe américaine de l'égalisation de l'intérêt.

Par ailleurs, le montant principal de l'émission de même que les intérêts sont payables en monnaie américaine. Fait à noter, les nouvelles obligations seront rachetables, au gré de l'Hydro-Québec, le ou après le 1er janvier 1982.

Le produit de la vente de l'émission permettra à l'Hydro-Québec de continuer son programme de construction et d'expansion. Incidemment, cette société de la Couronne devra investir d'ici cinq ans une somme globale de $1,460,000,000 afin de pouvoir satisfaire la demande croissante d'énergie électrique dans la province.

Les banques et le congé des Fêtes

TORONTO (PC) — Les banques à charte canadiennes demeureront ouvertes jusqu'à minuit samedi, le 24 décembre, veille de Noël, a annoncé l'Association des banquiers canadiens. Les banques seront fermées lundi et mardi, les 26 et 27 décembre.

La balance penche du bon côté à la Bourse de New York

NEW YORK (PA) — La balance a penché du bon côté, hier, à Wall Street, même si la hausse n'a pas été tout à fait concluante quant au comportement prochain du marché. Les grains prédominaient sur les pertes, mais les indices étaient contradictoires. Les courtiers semblaient satisfaits de ce commençement de réaction. Les valeurs d'acier, les producteurs de caoutchouc, et les fabricants d'équipement de ferme, les compagnies d'aviation, les titres électroniques, les métaux non-ferreux et les valeurs aérospatiales ont de façon générale progressé. En clôture, l'indice des valeurs industrielles s'inscrivait à 817.98 à la hausse de 1.28 point. Un total de 7,530,000 actions ont changé de mains.

MONTREAL (PC) — Les titres ont reculé de façon fractionnaire hier en Place locale. Les mines et les pétroles ont été en tête de ce mouvement de baisse, alors que les échanges se suivaient à un rythme lent. Le volume des actions industrielles ayant changé de main a été de 190,200, celui des minières et pétrolières de 662,000 actions. Les baisses prédominaient sur les hausses. Sicard a tout de même acquis 1 1-4 à 7 1-4. Interprovincial Pipe Line a cédé un point à 85, Algoma 7-8 à 21 et la Banque de Montréal 5-8 à 53.

TORONTO (PC) — Les pétroles de l'ouest ont réalisé des gains avant la fermeture de la Bourse de Toronto hier. Dome a monté de 2 3-4 pour atteindre un nouveau sommet de 39 1-4 en 1966. Banff a progressé de 7-8 à 18. Union Oil a fléchi d'un point à 33. Les valeurs industrielles étaient faibles comme à Wall Street. Falconbridge a perdu 1 3-4 à 88 1-4, Texaco 1 1-2 à 68 1-2 et Alberta Gas Trunk un point à 30 1-4. Versatile a pour sa part monté de 1 1-2 à 26 3-4. Le volume des actions échangées a été de 2,671,000.

Témoignage à l'enquête sur la faillite d'Atlantic Acceptance

TORONTO (PC) — Un ancien directeur d'Atlantic Acceptance Corp. Ltd. a dit hier qu'il avait été surpris d'apprendre que cette compagnie avait l'habitude d'effectuer d'importants prêts industriels.

"Ce fut tout un choc pour moi," a dit M. William Wallace, dirigeant d'entreprise de Montréal, à la reprise de l'enquête de la commission royale, sur la faillite d'Atlantic Acceptance Corp., qui eut lieu en juin 1965. "Je croyais que l'entreprise ne faisait que des petits prêts", a dit M. Wallace.

L'homme d'affaires a dit à M. Albert Sheppard, avocat de la commission, qu'il n'avait jamais vu ou entendu dire quoi que ce soit qui eut pu l'amener à croire que M. C. Powell Morgan, le président d'Atlantic Acceptance, n'était pas un dirigeant compétent.

M. Wallace a dit que M. Morgan, dont le salaire était de $35,000 plus un boni de participation, avait toujours eu une voix prépondérante aux assemblées du conseil d'administration où il officiait à titre de président du conseil.

"M. Morgan semblait toujours désireux de pousser plus vite la besogne et voir les affaires des assemblées complétées sans retard", a déclaré M. Wallace.

Drummondville-Sud vend une émission

La ville de Drummondville-Sud, comté de Drummond, a vendu à Grenier, Ruel & Cie Inc, à un prix de 87.50, $299,500 de titres à 6 pour cent remboursables en séries en 20 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.7418 pour cent.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne)

Slater Steel Industries, 27 1-2 cents l'action privilégiée à $1.10, 1er février, inscription le 10 janvier; 27 1-2 cents les secondes actions privilégiées à $1.10, 1er février, inscription le 10 janvier; 30 cents l'action privilégiée à 6 pour cent, 1er février, inscription le 10 janvier; 15 cents l'action ordinaire, 1er février, inscription le 10 janvier.

Dominion Fabrics Ltd., 4 cents l'action ordinaire, 1er février, inscription le 13 janvier; 8 cents l'action de classe A, 1er février, inscription le 13 janvier.

Emco Ltd., 11 1-4 cents l'action ordinaire, 31 janvier, inscription le 22 décembre.

NOUVELLES BREVES DES SOCIETES

American Motors réduit sa production

DETROIT (PA) — American Motors Corp. a annoncé hier de fortes réductions de production, qui entreront en vigueur la semaine prochaine et la semaine suivante.

American Motors a éprouvé des difficultés sur les marchés de l'automobile, et la compagnie a rapporté une perte de $12,600,000 pour l'année fiscale terminée le 30 septembre 1966. Le mois dernier, elle a vendu 22,846 voitures en comparaison de 24,608 unités en novembre 1965, et la semaine dernière, elle en a vendu 6,256, soit moins que l'an dernier.

Essor prévu du groupe minier Sullivan

A l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue récemment à Montréal, le président du groupe de compagnies Sullivan, le Dr Pierre Beauchemin, a exprimé sa confiance que le groupe minier Sullivan continuera de grandir et de prospérer.

L'on prévoit que les taux de dividende actuels pour Sullivan Consolidated Mines Limited, East Sullivan Mines Limited et Hastings Mining and Development Co. Limited, pourront être maintenus, a-t-on appris aux actionnaires de ces compagnies.

Cette continuation des mêmes taux de dividende est envisagée en dépit de l'épuisement du minerai et de la fermeture cette année de la mine d'or de Sullivan Consolidated ainsi que de Sullico Mine, filiale d'East Sullivan.

"Le groupe de compagnies est dans une position financière solide", a dit M. Beauchemin, et nous sommes "grandement optimistes quant aux perspectives d'exploitation de D'Estrie Mining Company, Nigadoo River Mines Limited et Chesterville Mines Limited".

La mine de Nigadoo River, au Nouveau-Brunswick, est celle dont la mise en exploitation est la plus avancée, et elle sera prête pour la production l'année prochaine.

Augmentation des bénéfices de Seagrams

MONTREAL — M. Samuel Bronfman, président de Distillers Corporation - Seagrams Limited, a annoncé que les ventes et les bénéfices consolidés de l'entreprise ont augmenté au cours du premier trimestre de l'exercice en cours.

Pour le trimestre terminé le 31 octobre 1966, le bénéfice net consolidé a atteint $16,709,000 soit $0.95 par action, contre $15,100,000 ou $0.86 par action au cours de la même période de l'exercice précédent.

Les ventes brutes consolidées de l'entreprise internationale, y compris celles de toutes les filiales, ont atteint $347,334,000, en comparaison de $307,374,000 pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Tous ces chiffres sont exprimés en monnaie américaine et sujets aux régularisations de fin d'exercice.

Difficultés des firmes étrangères au Moyen-Orient

LE CAIRE (UPI) — Les hommes d'affaires étrangers faisant affaires au Moyen-Orient, sont pris entre deux feux au point de vue économique, alors qu'ils sont victimes d'un conflit continu entre les Etats arabes et Israël.

Présentement, Ford, Coca Cola et RCA risquent de perdre beaucoup de leurs affaires dans le monde arabe, parce que des officiels arabes s'opposent à la libération des échanges de ces compagnies avec les Israéliens.

Les trois géants de l'industrie viennent se joindre à des centaines d'autres compagnies étrangères déjà sur la liste punitive du boycottage arabe du groupe israélien.

Elargissement de la Loi sur les prêts aux petites entreprises

OTTAWA (PC) — Une législation en vue de prolonger la durée et d'élargir la portée de la Loi sur les prêts aux petites entreprises, a été présentée à la Chambre des Communes hier, par le ministre des Finances, M. Sharp.

Un avis de cette résolution a été inséré dans le journal des Communes. La Loi sera prolongée jusqu'à la fin de 1969, avec une limite de $300,000,000 sur les prêts bancaires aux entreprises qui peuvent être garanties par le gouvernement aux termes de la Loi.

Bourses et marchés

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

MINES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Acad Uran	950	3½	3¼	3½	
Acme Gas	1500	27	27	27	+ 1
Advocate	450	320	310	320	— 5
Aetna Inv	500	52	52	52	— 3
Agnico	142	110	110	110	— 5
Am Moly	7010	41	38	38	— 2
Ang Ruyn	800	124	120	124	+ 2
Ang U Dev	2000	70	67	67	
Ansil	7000	7½	7	7	
Area	3300	305	295	295	— 10
Argosy	110	63	62	62	— 1
Armore	1100	16	16	16	
Arcadia	4255	21¼	21	21¼	
Atl C Cop	1600	94	94	94	+ 4
Aunor	1400	257	255	255	— 6
Bankfield	1000	10½	10	10	+ ½
B-Dqu	z325	14	14	14	
Beicher	z300	34	34	34	
Bethim	6200	675	665	670	— 5
Big Nama	4000	29	27	27	+ 1
Black Bay	2000	9	9	9	
BL Hawk	6600	75	74	74	
Bounty Ex	z83	14	14	14	
Braiorne	1880	135	130	130	
Br Re,f	79250	32½	28	30½	+ ½
Brunswk	1350	950	940	940	— 10
Bunker H	1200	15	15	15	
Cable	2000	10	10	10	
Cam Mine	1500	15	14½	14½	
Camflo	510	345	340	340	— 5
Camp Chib	z80	625	590	590	
Camp RL	100	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅜
Ce Tung	5700	188	178	180	— 5
C Dyno	1850	135	134	135	
C Faraday	170	226	226	226	— 9
C Jamisn	1660	124	120	122	+ 7
Cdn Keely	5500	5½	5½	5½	
C Lencourt	1525	14	14	14	
Cdn Nisto	1000	15	15	15	
Candor	17500	24	23	23	— ½
Can-fer	1500	95	94	94	— 2
Cantre	2375	15	15	15	— ½
Captain	3500	12½	12	12½	+ ½
Caribou	z100	19	19	19	
Cassiar	1825	$16	15¾	15⅞	+ ¼
Cent Pat	200	137	135	137	— 2
Chestrvile	3100	18	18	18	
Chib Kay	1000	15	15	15	— 3
Chimo	4100	98	94	98	+ 7
Coch Will	6000	190	168	190	+ 24
Coin Lake	2000	20	20	20	+ ½
Coniagas	2700	53	51	51	+ 1
Coniaur	1000	22	22	22	
Conigo	1000	13	13	13	+ 2
Con Shaw	5738	30	27	29	+ 3
C Bellek	1000	7½	7½	7½	+ ½
C Callinan	500	8	8	8	
Con Gillies	2000	6	6	6	+ ½
CG Arrow	500	20	20	20	— 1
C Halli	8825	66	61	64	+ 3
C Mogul	2925	325	325	325	
C Mrsn	32000	262	247	260	+ 10
C Mosher	z245	52	45	52	
C Neg	12000	11½	10½	10½	— ½
C Nichl	15333	10½	9	10	— ½
C Rambl,r	1000	175	174	175	
C Red P	85187	25	19½	21	— 4
Conwest	120	565	565	565	+ 5
Coprcorp	600	50	50	50	+ 2
Cop Fields	6220	131	126	131	+ 6
Cop-M	91000	19½	17	17½	+ 1½
Coulee	60000	54	48½	54	+ 5½
Craigmt	111	$12	12	12	— ⅛
Cstland	500	24	24	24	— 1
Crowpat	1000	8	8	8	+ ½
Daering	3800	15	14	14	
D'Aragon	1500	14	13½	13½	— ½
Deer Horn	7400	13½	11	13½	+ 2
D'Elda	98700	123	118	119	+ 1
Delhi Pac	1025	13½	13½	13½	+ 1
Denison	634	$55½	55	55⅛	
Dicknsn	435	299	299	299	+ 2
Discovry	600	129	125	125	+ 1
Dome	100	$40½	40½	40½	— ½
Donal	11100	16½	16	16½	+ 1
Duvan	1500	9	9	9	
East Sull	4850	565	550	550	— 10
F'west T	1500	9	9	9	
F Mar	300	295	280	280	— 15
Erncoeur	500	11	11	11	
Erobex	11892	340	330	330	— 10
Gnt Masct	1300	92	92	92	
Giant Yk	260	775	775	775	— 25
Glenn Exp	5650	9½	9	9	
Gldry	12300	81	79	81	+ 2
Goldrm	66550	26	21	21½	— 3
Gortdrm	1600	205	198	203	+ 5
Gradore	8400	34	31	31	— 3
Grdroy	39075	30½	29	30	+ 1½
Granduc	1625	390	380	390	+ 10
Granisle	256	465	450	450	— 10
Gulch	7000	12	11	12	+ 1
Gunnar	2255	85	85	85	
Hard Rock	3500	9½	8½	8½	— 1½
Hasfings	600	145	136	136	+ 1
Hdway	48200	23	19	22	+ 2
Heath	5500	9½	9½	9½	
High-Bl	512	675	650	650	— 30
Hollinger	200	$23	23	23	
Huds Bay	475	$63	62¼	63	+ ¼
Hydra Ex	1140	19	19	19	+ 1
Int Bibis T	4600	100	92	92	— 6
Irish Cop	1000	15	15	15	— ½
Iron Bay	6150	305	295	298	+ 5
Iso	1000	125	124	124	
Jay,e Exp	6000	17	17	17	
Jelex	8100	20	18	18	— 2
Joliet	1500	32	32	32	— 1
Jonsm	16200	22½	21	22	
Joutel	3200	71	65	71	+ 3
Jowsey	2800	53	52	53	
Kam Kotia	650	315	310	310	+ 5
Ker Ad	39288	$13	12⅜	12⅝	+ ½
K Anacon	281	135	135	135	— 5
Kid Coper	1100	55	55	55	+ 2
Kirk Twns	5500	12½	12	12	
Kopan	500	8½	8½	8½	
L Dufault	4773	$10⅛	10	10	— ⅛
L Osu	6500	14	12½	14	+ 1
La Luz	1575	$18	17¼	17¾	— ⅜
Langis	1000	32	31	31	— 1
Leitch	1200	460	440	450	— 35
LL Lac	550	175	175	175	
Lorado	1100	107	107	107	— 1
Louvicrt	4000	17½	16½	17½	+ 1
Macassa	410	183	182	182	
Madsen	2610	100	100	100	
Malartic	800	56	56	56	— 9
Man Bar	1643	19	18½	18½	
Manok MS	z200	4	4	4	
Martin	13500	30	28½	29½	+ 1½
Mattgmi	1350	$13¾	13½	13½	— ¼
Maybrun	5800	14	14	14	— ½
Mc Adam	1200	40	40	40	
McWat	z525	39	35	37	
Metal Min	1500	95	95	95	— 5
Midrim	3500	30	28	28	— 2
Min Ore	772678	25½	22	25½	+ 3½
Mt Wright	1500	22	22	22	— 1
Multi-Mi	5100	95	90	95	+ 3
New Cal	9100	30	29	30	
Newconx	1000	540	525	540	+ 30
Ncnx w	23500	38	30	34	+ 6
N Goldvue	1500	5½	5	5½	
N Harri	500	10	10	10	
N Hosco	3300	249	245	246	
N Imprl	51052	253	242	246	— 3
New Jason	8500	4½	4½	4½	
N Kelore	1000	7	7	7	— 1
Newlund	7000	15	15	15	
N Mylama	3000	17	17	17	— 1
Newnor	8000	8½	8	8½	
N Qu,e Ragl	800	440	440	440	+ 15
N Senator	2500	22	22	22	— 1
Nick Rim	5000	15	14	14	— ½
Norbaska	1400	53	53	53	+ 3
Norbeau	2200	77	77	77	— 1
Norgeld	5600	9	8½	8½	— ½
Norlex	43000	23	20	23	+ 3
Normetal	810	405	400	405	
Norpax	2500	8	8	8	
N Bordu	516	9½	9½	9½	
Northcal	4000	26½	26	26½	— ½
N Coldstm	z50	66	66	66	
North Exp	3300	22	22	22	— 1
Northgat	1610	460	455	455	
N Rank	2000	26	25½	25½	— ½
N Rock	500	22	22	22	— 2
Nso A w	30500	7	3	5	— 2
North Can	1200	130	130	130	
Nudul	1000	14	14	14	
Obaska	11500	7	7	7	— ½
Opemska	2140	940	920	935	+ 10
Orchan	200	224	224	224	— 6
Osisko	2000	43	43	43	
Paramaq	1000	9½	9½	9⅛	+ ½
Patino	897	920	900	900	
Pax Int	3500	17	17	17	— 1
Pce Exp	24300	28	27	27½	— ½
Peerless	2000	12½	12	12	— ½
Pick Crow	1867	18½	18½	18½	
Pine Point	1521	$52	50¾	51¾	— 1
Placer	544	$29	28⅞	29	
Porc Pay	666	10½	10½	10½	
Preston	337	$13½	13½	13½	+ ⅛
Probe M	z35	8½	8½	8½	
Pyramid	950	560	550	550	— 20
QMI	400	218	218	218	
Que Chib	2850	12½	12½	12½	+ ½
Que Lith	400	140	138	138	— 2
Que Man	6800	23	21½	23	+ 1
Q Matta	16750	72	70	72	+ 1
Quemont	200	900	900	900	
Quonto	z93	4	3	4	
Radior,e	1000	58	58	58	
Rayrock	2000	129	123	123	— 4
Rio Algom	7675	$24⅜	23⅞	23⅞	— 1
Rio Alg c w	100	$11¼	11¼	11¼	+ ½
Roman	1000	$13⅞	13⅝	13⅝	— ¼
Ryanor	1000	11	11	11	+ ½
Satellite	3000	21	20	20	— 1
Sherritt	2850	390	385	390	+ 5
Sil Eureka	310	105	100	100	— 10
Silvrflds	350	285	285	285	
Sil Miller	550	13	13	13	— ½
Silmq	11700	40	39	40	
Sil Stand	500	68	68	68	+ 1
Siscoe	910	299	295	298	+ 3
Stanrck	500	195	195	195	— 1
Steep R	7608	545	530	535	+ 5
Sud C	27000	25½	25	25	+ 1
Sullivan	100	365	365	365	+ 5
Sunburst	500	8½	8½	8½	
Teck Corp	232	500	500	500	
Territory	z200	13	10½	10½	
Texmont	4410	70	67	69	+ 2
Tex-Sol	600	17	17	17	— 1
Thom L	5000	38	38	38	— 2
Tombill	2100	79	78	79	— 3
Tormont	500	6½	6½	6½	
Tribag	2300	90	90	90	
Trin Chib	7000	8½	8	8	— ½
Tundra	2025	35	35	35	— 9
U Asbestos	1000	265	260	260	— 5
U Buffad	11700	43	40½	42	+ ½
Un Cmstk	2000	12	12	12	
Un Keno	725	250	245	250	+ 4
U MacF	10500	19	18	19	
U Mindam	1000	15	15	15	— 1
Upp Can	3400	140	140	140	
Urban Q	8000	17	16½	17	+ ½
Vespar	8500	52	51	52	+ 1
Wasmac	1410	120	120	120	
W Beaver	z633	9½	7½	9½	
West Mine	1850	425	425	425	+ 5
Whit,e Star	500	29	29	29	— ½
Wilco	7200	41½	40	40	— 1
Willroy	601	120	117	117	— 3
Windfall	3000	24½	24	24½	
Yk Bear	100	175	175	175	
Young HG	6000	5	5	5	
Yukon C	11200	105	102	102	+ 3
Zulapa	625	14½	14½	14½	+ ½

HUILES

Alminex	2275	480	465	470	— 5
A Led	23299	29½	28½	29	+ ½
Asamera	600	335	335	335	+ 5
Banff	7135	$18¼	17⅛	18	+ ⅜
Calvert	12500	22	20	20	— 2
Camerna	100	200	200	200	— 40
CS Pete	5500	244	240	240	+ 5
CE Gas	11700	585	560	585	+ 10
C Gridoil	3060	740	730	740	— 10
C Homestd	3500	258	245	251	+ 1
Cdn Sup O	4845	$31⅜	30⅜	31⅜	— ⅛
Cdn Trient	200	335	330	330	— 10
C Del	13278	$13⅜	13½	13⅜	
Charter O	1500	350	330	330	— 20
Chieftan D	1600	$10¼	990	10¼	+ 40
C East Cr	680	51	51	51	
Dynamic	7650	263	256	260	+ 4
Fargo	2350	305	298	300	
French Pt	3425	510	495	500	— 15
Gr Plains	1490	$12¼	12	12⅛	— ⅛
Gt COilsds	725	$10⅜	10	10⅜	+ ⅜
Int Heli	10250	320	300	315	+ 10
Mill C	11942	274	265	271	+ 6
Nat Pete	1000	200	200	200	— 5
N Cont	91650	55	49	55	+ 8
N Davies	1500	15	15	15	
NC Oils	705	310	305	305	— 10
Northld	2000	8	8	8	+ ½
Numac	3850	213	210	210	
Okalta	2000	20	20	20	— 1
Permo	13570	30½	30	30½	+ 1
Petrol	5400	75	74	74	— 2
Place G	18500	219	209	219	+ 19
Ponder	1000	40	40	40	
Prov G	41426	550	530	550	+ 15
Rang	24650	330	310	330	+ 5
Scurry Rn	3495	$20½	20⅜	20½	
Spoon	10600	68	66	67	+ 1
Stanwell	2600	23	23	23	+ 3
Triad Oil	4000	216	206	212	— 5
Union Oil	250	$33	33	33	— 1
U Canso	8075	380	365	370	— 5
Un Reef P	z375	19	15	17	
Vandoo	5500	6½	6½	6½	— ½
Wespac	5300	15	14	15	+ 1
Wstates	z1	450	450	450	
W Decalta	2550	360	355	355	— 5
W Decit w	1050	191	185	185	— 10
Wilshire	500	430	430	430	+ 5

INDUSTRIES

Abitibi	7361	$10	9¾	9⅞	
Acklands	325	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Acklands p	z75	$22¾	22½	2 ½	
Alta Gas T	1600	$31¼	30¼	30¼	— 1
Alta Gas p	z5	$85	85	85	
Alta Gas w	300	675	670	675	+ 5
Alta Nat	z10	$17	17	17	
Algoma St	1851	$21½	21	21½	— ¼
Alliance A	200	120	120	120	— 5
Alcan	3822	$30½	30¼	30¼	— ¼
Alcan pr	477	$37⅞	37½	37½	— ⅜
Alumin 2p	27	$39¼	39¼	39¼	+ ¼
Anglo-cn	100	$10	10	10	
Anthes A	1165	$21	20¾	21	
Argus	z25	$14⅜	14⅜	14⅜	
Argus C pr	1800	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅛
Asbestos	162	$20½	20½	20½	
Atl Sugar	1145	$9⅜	9¼	9¼	
Atl Sug A	z72	$20	19⅜	20	
Auto Elec	900	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅜
Avco	100	$25½	25½	25½	— ¼
Bank Mtl	388	$53½	53	53¼	— ⅝
Bank N S	1718	$64¼	63½	63½	— ¾
Bathurst	600	$27⅜	27½	27½	— ¼
Bathrst A	75	$55½	55½	55½	
Bathrst p	z25	$16¾	16¾	16¾	
Bell Phne	4257	$46¾	46½	46¾	+ ⅛
Bowater	100	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Brazilian	2731	$10¾	10½	10¾	+ ⅛
BA Constr	160	$5¾	5¾	5¾	
BA Oil	1690	$32⅝	32⅝	32½	— ⅛
BC Forest	290	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
BC Frest p	200	$49	49	49	
Can Cem	742	$33	32¾	33	+ ⅜
Can Cem p	425	$23½	23½	23½	— ½
Can Iron	1070	$19¼	18⅞	19	
Can Perm	515	$10¼	10	10¼	+ ⅛
CSL	z10	$30⅛	30⅛	30⅛	
C Brew	107715	$7¼	6⅞	7⅛	+ ⅛
C Brew Ap	225	$35½	35¼	35½	+ ⅜
C Brew Bp	z10	$43½	43½	43½	
CB Alum A	100	$18	18	18	— ½
CB Al A w	115	435	430	435	
CB Al B w	100	425	425	425	
Cdn Can A	275	$12⅜	12⅜	12⅜	
C Chem w	950	540	530	540	+ 10
C Curtiss	710	54	52	52	
C Dredge	400	350	350	350	
CG Invest	z5	$51¼	51¼	51¼	
C Hydro	z25	$21	21	21	
C Imp Bnk	730	$58	57½	57½	— ¾
C Ind Gas	z11	$12⅛	12⅛	12⅛	
CIL	803	$15½	15½	15½	— ⅛
C Marconi	510	425	425	425	— 5
CPR	2285	$57½	57⅛	57¼	
CPR pr	240	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
C Petrofin	500	$11½	11½	11½	— ⅛
Cdn Tire	439	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Cdn Tire A	606	$13¾	13½	13½	
C Utilities	346	$34¼	34	34¼	+ ¼
C Vickers	165	$15⅝	15⅝	15⅝	
CWN Gas	z25	$18¼	18¼	18¼	
C Westing	100	$19⅝	19⅝	19⅝	
Ctl Fund A	z50	$10	10	10	
Chat-Gat	100	$10	10	10	— ¼
Chemcell	365	$12½	12½	12½	
Chem 175 p	50	$30½	30½	30½	
Chrysler	z110	$37¼	36⅝	36⅝	
Clairtone	1835	$10⅜	10	10⅜	+ ⅜
Codvill,e A	100	365	365	365	
Columbia	1625	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Columbi p	z50	$19	19	19	
Cominco	1720	$32	31⅝	31¾	— 1
Compro	250	330	320	330	
Computr	125	$8	8	8	— ¼
Con Bldg	100	110	110	110	— 5
Con Paper	349	$39	38½	38⅝	+ ⅛
Cons Gas	4330	$15⅝	15⅜	15⅝	
Con Gas A	295	$100	100	100	
Con Gas B	z10	$100½	100	100	
Corontn p	100	$12	12	12	+ 2
Coron 120p	z50	$8⅛	8¼	8¼	
Corontn w	z40	5	5	5	
Cosmos	220	$12	12	12	
Crain R L	50	$30¾	30¾	30¾	— ¼
Crestbrk	500	490	490	490	— 5
Crush	22925	$11½	11½	11½	+ ⅜
Cygnus A	900	460	440	440	— 20
Cygnus B	470	$7½	7	7	
Distl Seag	1840	$33⅞	33½	33⅝	
Dome Pete	7485	$39¼	36½	39¼	+ 2⅝
D Bridge	z10	$18¼	18¼	18¼	
Dofasco	1677	$18¾	18½	18½	— ¼
Dofasco p	z20	$85½	85½	85½	
Dom Glass	z50	$12¾	12¾	12¾	
D Magnes	z60	$6¾	6½	6¾	
Dom Store	1230	$18¾	18½	18⅝	+ ⅛
Domtar	2195	$16¼	16¼	16¼	
D Textile	675	$27½	27⅛	27½	+ ⅛
Dover pr	z42	$8	8	8	
Dupont	65	$36½	36½	36½	
Emp Life	150	$15	15	15	
Exquisite	500	$7¾	7⅝	7¾	— ⅛
Exquite w	1800	100	85	90	
Fairbnk M	z50	$6½	6½	6½	
Falcon	971	$89¼	88¼	88¼	— 1¾
Fam Play	885	$31¼	31	31	+ ½
Fed Farm	100	290	290	290	
Fleetw'd	25	$27¼	27¼	27½	+ ¼
Ford USA	z35	$44⅜	44⅜	44⅜	
Ford Cnda	63	$120½	120½	120½	
FPE Pion	225	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
Freiman	z50	460	460	460	
Fru,hauf	800	$12½	12¼	12½	+ ¼
Gen Baker	z10	$6⅝	6⅝	6⅝	
GMC	z24	$76	75	76	
Goodyear	z4	$145½	144	144	
Greb Ind	z25	$9	9	9	
GL Paper	z120	$23⅛	23	23	
GL Power	300	$21	21	21	— ½
Gt W Life	210	$60	59¾	59¾	— ¼
Greyhnd	812	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
Guar Trst	150	$9⅝	9⅜	9⅝	
Hard Carp	25	$37½	37½	37½	— ½
Hard Crp A	1035	$34⅜	33⅜	34¼	+ ⅜
Hawker S	1243	380	370	370	— 15
Hays Dna	500	$9	9	9	— ½
Hind Dauc	50	$56½	56½	56½	— ½
Home A	3055	$23¼	22¾	22⅞	— ⅜
Home B	1325	$23⅞	23½	23½	— ½
Horne Pit	1000	245	235	245	+ 10
H Bay Co	227	$15⅜	15¼	15⅜	— ¼
HB Oil Gas	8132	$24	23⅞	24	+ ¼
Huron Eri	z50	$9	9	9	
Husky Oil	2865	$13	12⅝	13	+ ⅛
Husky B pr	35	$47½	47½	47½	
Husky C pr	z25	$53¾	53½	53½	
Husky D W	z50	500	500	500	
Imp Oil	3492	$57¼	56½	56½	— ⅝
Imp Tob	1825	$13⅛	13	13	— ⅛
Imp Tob pr	150	$5½	5½	5½	— ⅛
Ind Accept	710	$21	20⅜	21	
I Acc 5¾ pr	100	$23	23	23	+ 2
Ind Mineri	112	$9	9	9	
Ind Wire	2030	450	450	450	
Inglis	150	$9⅛	9⅛	9⅛	
Inland Gas	z25	$9	9	9	
IBM	z4	$402	400	402	
IMC	z15	$46	46	46	
Int Nickel	1428	$95	94	94¼	— ⅛
Int Util	1152	$26¼	26	26	— ¼
Int Util pr	1010	$28	27½	28	+ ½
Intpr Pipe	920	$85½	84¾	84¾	— ½
Intpr Steel	775	490	480	480	— 5
Inv Grp A	3743	$9⅞	9½	9½	— ⅜
ITL Ind	z50	$11	11	11	
Jamps Stl	145	390	390	390	
Jefferson	1037	$24⅛	24	24⅛	+ ⅛
Jeffersn w	555	$17¼	17	17¼	+ ⅛
Jockey C	830	375	370	375	
Kelly D A	100	475	475	475	
Kelsey Co	175	$13	13	13	+ ½
Labatt	928	$19¼	18¾	18¾	— ¼
Lafarge	200	$7½	7¼	7¼	— ½
Lafarge A	200	$9	9	9	
LOnt Cem	300	370	370	370	
LOC w	20250	3	2	3	+ 1
Laura Sec	250	$12	11⅞	12	+ ⅛
Lau Fin	2465	440	430	440	
Lau Fn 6½	300	$11	11	11	
Lau F 1.25	450	$10½	10¼	10¼	— ½
Lau Fn 140	425	$11	10¾	10¾	— 1½
Lau F 2.00	300	$14½	14⅛	14½	
Lau F 63w	100	52	52	52	+ 7
Life Invest	200	$7⅛	7⅛	7⅛	
Life Inv wt	100	220	220	220	
Lob Co A	1445	$7⅜	7¾	7¾	— ¼
Lob Co B	2175	$8	7⅞	8	— ⅛
Lob Co pr	150	$39½	39½	39½	— ½
Lob G A pr	150	$25½	25½	25½	— ½
Lob G B pr	z20	$26½	26½	26½	
Loeb M	96420	$10	9¾	10	
Lowney	z5	$22¾	22¾	22¾	
Maclarn A	100	$20	20	20	— ½
Maclarn B	100	$20⅛	20⅛	20⅛	— 2⅜
MB Ltd	923	$24	23⅜	23¾	— ¼
Magna El	150	$5¼	5¼	5¼	— ¼
M Lf Gard	267	$26½	26	26	
M Lf Mills	300	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Maritime	z30	$21⅜	21⅜	21⅜	
Mass-Fer	6646	$23¾	23¼	23¾	+ ⅜
MEPC p	z25	$22¼	22¼	22¼	
Mat Stores	210	$16½	16½	16½	
Mex LP	z2	$10½	10½	10½	
MGFM	100	295	295	295	— 5
Milt Brick	100	330	330	330	
Molson A	z50	$18¾	18⅝	18¾	
Molson B	z55	$19	18⅝	18⅝	
Mon Food	600	$7⅜	7¼	7⅜	
Montex pr	300	$10½	10½	10½	
Mont Loco	665	$16¼	16¼	16⅜	— ⅛
Moore	1031	$88	87⅝	87⅞	— ⅝
Morse A	z20	$18¾	18¾	18¾	
Morse B	z15	$17⅞	17⅞	17⅞	
Murphy	800	$8⅝	8⅜	8½	
Mrphy Pr	200	$27	27	27	+ ¼
Nt Contain	z50	$5½	5½	5½	
Nat Drug	450	$9⅝	9½	9½	
Noranda	1115	$48⅜	48½	48½	— ¼
Nor Ctl G	1815	$13	13	13	— ⅛
Nor Phone	z72	$9½	9¼	9¼	
NW Util p	z10	$75	75	75	
Ogilvie	483	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Ont Steel	z5	$28½	28½	28½	
Oshawa A	177	$24¼	24¼	24¼	
Pac Pete	4505	$11⅜	11¼	11⅜	
Pembina	1791	$10½	10⅜	10½	
Pow Corp	2560	$9¾	9⅜	9⅝	— ⅛

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abitibi	2010	$9⅞	9⅝	9⅝	— ⅛
Alcan	2822	$30½	30¼	30¼	
Algoma	1725	$21¼	21	21	— ⅜
Alliance	200	115	115	115	
Alcan 2 pr	450	$39½	39½	39½	
Angt 4½ pr	25	$33⅝	33⅝	33⅝	+ ⅜
Asbestos	530	$20⅞	20¾	20⅞	+ ⅛
Bk Mont	399	$53⅝	53	53	— ⅝
Bank NS	605	$64¼	63½	63½	— ⅝
Banq CN	295	$51	50½	50½	+ ½
Bath P	205	$27⅝	27½	27½	— ⅛
Bath AP	4200	$55½	55½	55½	
Bell Pho xd	3445	$46⅝	46½	46⅝	+ ⅛
Bowater	400	$7⅝	7⅝	7⅝	
Bowmer Pr	620	$49⅝	49⅝	49⅝	
Brazil	950	$10⅞	10½	10⅜	+ ⅛
BA Oil	800	$32⅝	32⅜	32⅝	
BC Forest	150	$19¼	19¼	19¼	
BC Phone	175	$63	62½	63	+1
Brinco	2300	400	395	400	
CAE	175	$8	8	8	
Cal Pow	100	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅛
Can Cem	335	$33	33	33	+1
Can Iron	445	$19¼	19	19¼	
Cdn Brew	52945	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅛
Cdn Br pr	155	$35½	35	35½	
C Chem w	1250	535	530	530	
C Imp Bk	135	$57¾	57¾	57¾	— ¼
CIL	443	$15⅝	15½	15½	— ⅛
CI Pow	195	$30⅛	30	30	+ ½
CI Pow pr	100	$17	17	17	⅜
CPR	1760	$57¼	56⅞	57⅛	+ ⅛
Cdn P Pin	700	$11⅝	11⅜	11⅝	— ⅛
Cent Del	1015	$13⅝	13½	13⅝	— ⅛
Chemcell	1700	$12⅝	12½	12½	
Col Cell	600	$5¼	5¼	5¼	
Cominco	1885	$32	31⅜	31⅜	—1⅛
Con Paper	305	$39	38½	39	+ ¼
C Glass	980	$11½	11¼	11½	+ ½
Corpex	175	$7⅝	7⅜	7⅜	+ ⅛
Cr Zell A	285	$20½	20	20	— ⅛
Crush Int	475	$11½	11¼	11½	
Denison	500	$55¼	55¼	55¼	— ¼
Dist Seag	590	$33⅝	33½	33⅝	+ ⅛
D Bridge	600	$18½	18	18¼	— ¼
Dofasco	700	$19	18½	18½	
D Glass Pr	1000	$14	14	14	
Dosco	240	$8½	8¼	8½	— ½
Dome Pete	700	$39¼	39	39¼	+ ⅜
D Stores	545	$18½	18¼	18½	+ ⅛
Dom Text	300	$27½	27	27½	+ ¼
Domtar	1400	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
Donohue	200	$7	7	7	— ⅛
Du Pont pr	120	$74	74	74	— ⅝
Falcon	615	$88¾	88¼	88¾	— ¼
Fam Play	960	$31	30⅝	31	+ ½
Fr Pte	550	510	510	510	
Glengair	1960	150	145	145	—5
Hawk Sid	500	385	375	375	—10
Hollinger	200	$23	23	23	
Home A	520	$23¼	22⅝	23¼	—¼
Home B	250	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅝
Horne PF	200	245	245	245	+5
Hud Bay	320	$63	62¾	62¾	— ¼
H B C	150	$15⅝	15⅝	15⅝	— ⅛
Husky Oil	1275	$13	12⅝	13	— ⅛
Imp Oil	662	$57½	56½	56½	— ⅝
Imp Tob	500	$13⅛	13	13¼	
Ind Accp	360	$21	21	21	+ ⅛
IAC 5¾ pr	100	$23	23	23	— ¼
Int Nickel	4480	$94⅞	94½	94⅝	+ ⅛
Int Pap	669	$27⅝	27½	27½	— ⅛
Int Util	525	$26¼	26	26	— ⅛
Int U 1.32p	575	$27⅝	27½	27½	— ¼
Inter PL	135	$85	85	85	—1½
Inv Grp A	100	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Jamaica PS	400	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Labatt	100	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ⅛
Laur Fin	100	450	450	450	
Laur F 140 p	300	$11	11	11	—4½
Loblaw A	425	$7⅞	7⅝	7⅞	— ⅛
Loblaw B	1625	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Loeb M	600	$10	9⅞	10	
Maclaren B	100	$20⅞	20⅞	20⅞	— ⅜
Macmillan	2700	$24	23¾	23¾	— ⅛
Maritime T	261	$22¼	22¼	22¼	
Mass-F	2790	$23⅜	23⅛	23¼	+ ⅛
Met Stores	150	$16½	16½	16½	+1½
Molson A	700	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ⅛
Molson B	450	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ⅛
Mont Trst	500	$14	14	14	
Moore Corp	300	$88	87¾	88	
NB Tel	422	$16	16	16	+ ⅛
Nfld Light	100	$9	9	9	+ ⅛
Noranda	746	$48⅝	48½	48½	— ⅛
Nor Ctl G	300	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
NS LP	57	$9⅜	9⅜	9⅜	
Ogilvie	600	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Pac Pete	1850	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Phillips C	100	$38⅜	38½	38⅜	+ ⅜
Pow Corp	3010	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Pow C 4¾	25	$40¼	40¼	40¼	+ ¼
Price	670	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
QN Gas	1200	$10⅜	10½	10½	— ⅛
Reitman A	100	$8⅜	8¼	8¼	
Rio Alg	130	$24	24	24	— ⅜
Rolland A	500	$11½	10⅜	11¼	+ ½
Royal Bk	1041	$68¼	67⅞	68	
StL Cem A	100	$26½	26½	26½	
Salada-F	820	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Scott Las	100	$12½	12½	12½	
Shell Can	600	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅛
Shell In P	1550	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Sher W	100	$26	26	26	+1
Shop Save	800	$12	12	12	— ⅛
Sicard	3635	$7⅝	6	7¼	+1¼
Simpsons	475	$28½	28¼	28¼	
Steel Can	1787	$20½	20	20½	+ ⅝
Steinbg A	195	$19¼	19¼	19¼	+ ⅛
Texaco Can	840	$69	68⅝	69	+ ¼
Tor Dom	25	$57½	57½	57½	
T Grp A	345	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Tr C Corp xd	150	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅜
Tr Can PL	2124	$24¼	24	24	
Tr Mt PL	200	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
Un Carbide	q265	$20	20	20	— ½
Wajax	100	$10	10	10	+ ⅛
Walk GW	590	$29⅝	29¼	29¼	— ⅜
Webb Knp	1900	6	6	6	+1
Weldwood	300	8	8	8	+ ½
WCoast Tr	1920	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ¼
Zellers	600	$24½	24½	24½	

BOURSE CANADIENNE

Cours transmis par la Presse Canadienne

INDUSTRIES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Am Met Ent	200	185	180	180	—5
Blue Bon	400	295	285	285	—10
C Int Urban	20	220	220	220	—30
C Secur A	1000	4195	195	195	
Comm Hold	100	45	45	45	
Comdore	200	90	90	90	+4
Cmodor AW	3000	40	35	40	—5
D Oilcloth	150	$13½	13½	13½	+ ½
Frigistors	4800	55	40	55	+22
Furlong	100	410	410	410	
Greenbg	40	415	410	415	+5
Inland C	200	$7⅞	7¾	7¾	
Inspiratn	800	195	190	195	
Kodiak P	4500	125	120	125	—5
Lab Accap	50	500	500	500	+25
Select Fin	300	180	180	180	
Spartan	17400	60	58	60	
V Der Hout	2500	350	340	350	
Wesburne	2000	120	120	120	

MINES ET HUILES

Agassiz	5500	32	30	31	+2½
Alscope	2700	125	118	125	+14
Alsof	1000	6	6	6	
Ang B Bel	3000	8	8	8	
Ameran	1500	2½	2½	2½	
Anthonan	21000	20	18	20	+3
Arno	1500	5	5	5	
Augustus	833	43	43	43	
Baker	1000	10	10	10	—3
Band Ore	2000	8	8	8	—1
Barvallee	1000	3	3	3	
Bateman	5000	4½	4	4½	
Beauce	1000	3½	3½	3½	— ½
Black Riv	1500	12½	12½	12½	
Bruce Pre	1500	7	7	7	+ ½
Burneau	1000	15	15	15	+1
Burnt Hill	9200	35	34	34	+1
Camflo	200	345	345	345	—5
Cannon	4000	23	22	23	
Carbec	57800	64	61	63	+2
Cessiand	2600	340	335	340	
Chemaloy	1500	108	102	103	
Chipmn	304000	36½	24½	25½	—12½
Coastal M	4000	11	11	11	
C New Pac	1700	18	17	17	—2
C Que Smlt	2500	50	50	50	+4
CQ Yell	2000	10	10	10	+7
C Virginia	10300	54	52	54	—1
Devils El	1000	18	18	18	—1
Dojsan	8500	16½	15	15	—1
D Explor	3000	15	14	14	—1
Dumont	2000	17½	17½	17½	— ½
Emp Min	1000	10	9⅞	9	—1
Equity Ex	5600	68	65	67	—1
Fab	2700	13½	12	12	—2
Fidelity	27200	65	61	61	—3
Fox Lake	2000	11	11	11	+ ½
Fundy	2000	10	10	10	—2
Futurity	5000	60	60	60	
Garney	3500	33	30	33	
Ghislau	400	8	8	8	
Glacier	500	5½	5½	5½	
Glen Lake	500	120	120	120	—5
Gr W MS	4100	90	85	90	+5
Israel	500	7	7	7	+ ½
James Bay	2000	16	16	16	+1
Laduboro	1500	50	49	50	—1
Lemieux	3000	23	21	21	—2
Louanna	17000	19	18½	19	
Massval	2625	6½	6½	6½	
Matach C	1000	34	34	34	+3½
Mer Chip	3000	5	5	5	
Midepsa	9700	230	225	230	
Monpre	1300	5	5	5	—1½
Mt Costig	500	19	19	19	— ½
Mt Pleast	10700	15	14	14	
Muscocho	1000	36	36	36	+1
Natice M	12500	18	17	18	—1
NA Asb	500	7	7	7	— ½
NA Rare	2000	22½	22	22	— ½
North Ex	4500	24½	20	20	—2
Pat Silver	7700	23	22	22	—1½
Peace Riv	340	790	760	760	—40
Pennbec	10000	15	14	14	—3
Peso Silver	500	75	75	75	
Phoenix	1200	280	260	260	—15
P Potash	10500	15½	15	15	— ½
Provo	100	540	540	540	—15
Que Cobalt	2100	200	200	200	—5
Rancheria	3500	20	19	19	+1
Ranger	80	330	315	315	—25
Rexspar	12000	6	5½	6	
RA Pete B	3700	186	178	178	—6
Rusty Lk	8500	8½	7	7	— ½
Rouyn	500	13	13	13	—2
St Luc Ex	2550	12	10	12	+1
Sapawe	2000	9½	9½	9½	
Subeo	1500	50	57	58	
Silv Reg	1500	17	17	17	— ½
Silv Sumit	1500	10	9	9	—1
Silver T	4000	27	26	27	
S Dufault	4000	7½	7½	7½	— ½
Stairs Ex	500	12	12	12	
Std Gold	2500	18	18	18	—1
Tache	7000	8	8	8	
Talisman	1000	30½	30½	30½	— ½
Tazin	500	3	3	3	—2
Terrex	1100	23	23	23	—1
Tib Expl	3500	4	4	4	— ½
Titan	1000	3½	3½	3½	— ½
Transter	5500	18½	18	18½	+ ½
Westairs M	2500	10	10	10	— ½
West Hill	6000	31½	31	31	—1
Wisconsin	3500	22	20	22	+2
W Dufrts	20900	⅛	⅛	⅛	

Total des ventes: 852,200 actions comprenant 190,200 industrielles et 662,000 minières et pétrolières.

Transactions entre Américains

Chipman	4000	38	38	38
Glen Lake	300	130	130	130

FONDS MUTUELS

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Adanac	2.40	2.62
Andreae Equity	3.19	3.49
All Cdn Com	6.84	7.50
All Cdn Div	6.83	9.46
American Growth	5.34	5.84
Associated Investors	5.05	5.10
Beaubran	36.50	39.64
Canadian Growth	5.77	6.34
Canada Security	4.83	5.31
Cdn Gas Energy	10.46	11.46
Cdn Investment Fund	3.70	4.06
Cdn Trusteed	4.52	4.94
Canafund	48.43	50.85
Champion Mutual	6.48	7.04
Collective Mutual	5.35	5.82
Commonwealth Intl	9.50	10.41
Commonwealth Intl Lev	9.01	9.87
Corporate Investors	5.35	5.85
Diversified Income A	1.31	1.44
Diversified Income B	5.12	5.63
xDividend Shares	3.43	3.76
Dominion Compound	4.09	4.45
Dominion Equity	5.38	5.60
xDreyfus	12.85	14.02
Entarea Investment	4.76	4.81
European Growth	6.02	6.58
Exec Fund of Canada	6.48	6.80
Federated Financial	4.74	5.18
Federated Growth	6.34	6.93
Fonds Collectif A	6.52	7.08
Fonds Collectif B	5.09	5.25
Fonds Collectif C	7.65	8.31
Fonds Desjardins A	4.49	
Fonds Desjardins B	4.66	
Fraser	10.04	10.09
Gis Compound	7.56	8.26
Gis Income	3.53	3.86
Growth Equity	4.70	5.14
Growth Oil and Gas	14.68	
Guardian Growth	4.59	4.99
Harvard	9.09	9.89
Investors Growth	8.66	9.42
Investors Intl Mutual	5.83	6.34
Investors Mutual	4.71	12
xKeystone Cust S-1	20.70	22.58
xKeystone Cust S-4	5.57	6.08
xKeystone Cust K-2	5.98	6.53
xKeystone du Canada	7.66	8.42
Le Fonds P.E.P.	3.94	4.28
Molson M Fund	3.47	3.54
Mutual Bond	8.21	8.58
Mutual Accumulating	4.90	5.38
Mutual Income	5.82	6.36
Natural Resources	6.34	6.93
One William Street	16.37	
Pret et Revenu Mutuel	6.60	7.21
Provident Mutual	5.81	6.32
xPutnam Growth	11.09	12.12
Radisson	4.21	4.63
Regent Fund	7.78	8.50
Research Investment	14.91	16.30
xTV Electronics	8.89	9.69
Timed Investment Fund	6.01	6.46
United Accumulative	8.79	9.61
Universal Svgs Equity	4.81	5.26
Western Growth	4.91	5.37
York Fund ofCanada	3.14	3.41

(x) En monnaie américaine.

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund	8.01	8.66
American Bus Shares	3.53	3.83
Boston Fund	9.10	9.85
Bullock Fund	13.88	15.21
Mass Inv Growth	10.76	11.76
Wellington Fund	13.07	14.25

LES MARCHES AUX BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Les prix des bestiaux demeuraient inchangés ou manifestaient une légère tendance à la baisse, hier, aux marchés de la métropole. Les échanges s'effectuaient à un rythme plutôt modéré.

Les arrivages comprenaient: 191 bovins, 72 veaux, 14 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix se vendaient $26.50.

Les vaches de qualité moyenne s'échangeaient de $18.25 à $19.00, les communes de $16.50 à $18.00 et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $14.50 à $15.50.

Les bons veaux rapportaient de $35.50 à $42.00, ceux de qualité moyenne de $29.00 à $33.00 et les communs de $20.00 à $21.50.

Les porcs de catégorie "A" se vendaient entre $31.50 et $32.50 et les truies $23.00.

Il n'y a pas eu de ventes de taures, de taureaux, de moutons et d'agneaux.

TENDANCE DES MARCHES

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
52945	Cdn Brew	7⅛	+ ⅛
4500	Kodiak	1.25	— 0.05
4480	Int Nickel	94⅜	+ ⅛
4200	Bath A P	55½	Inch.
3635	Sicard	7¼	+ 1⅛
3446	Bell Phone	46⅝	+ ⅛
2822	Alcan	30¼	Inch.
2790	Mass F	23¾	+ ½
2500	Vander Hout	3.50	Inch.
2300	Brinco	4.00	Inch.

SECTION MINIERE (en cents)

304000	Chipman	25½	— 12½
57800	Carbec	63	+ 2
27200	Fidelity	61	— 3
21000	Anthonian	20	+ 3
19700	Mont Pleasant	14	Inch.

Volume des transactions: 852,200 actions comprenant 190,200 industrielles et 662,000 minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal

	65 Ind.	13 Util.	7 Banq.	85 Tit.	8 Pap.
Mercr.	149.29	130.09	108.73	141.71	105.91
Mardi	149.73	129.95	109.23	142.08	106.56
Sem. dr	147.57	120.58	109.24	140.46	105.65
Mois dr	146.62	127.63	109.79	139.47	110.83
Haut 66	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas 66	136.20	124.15	103.47	130.89	102.49
Haut 65	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas 65	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

TITRES INDUSTRIELS

Cdn Brew	107715	$7¼	6⅞	7⅛	+ ⅛
Loeb M	96420	$10	9¾	10	
Crush Intl	22925	$11½	11½	11½	+ ⅜
Wainoco O	8300	305	285	295	—5
HB Oil Gas	8132	$24	23⅜	24	+ ¼

MINES

Min Ore	272678	25½	22	25½	+3½
D'Eldona	98700	123	118	119	+1
Cop Man	91000	19½	17	17½	+1½
C Red P	85187	25	19½	21	—4
Broul Reef	79250	32½	28	30½	+ ½

HUILES

N Cont	91650	55	49	55	+8
Provo Gas	41426	550	539	550	+15
Ranger	24650	330	310	330	+5
Am Leduc	23299	29½	28½	29	+ ½
Place G	18500	219	209	219	+19

Volume des transactions: 2,671,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	86 Ind.	12 Or.	15 Mét.	9 Huil.	122 Tit.
Mardi	148.72	147.62	84.35	132.95	142.56
Sem. dr	147.33	148.72	84.46	129.09	141.22
Mois dr	146.42	139.68	88.69	119.80	140.28
1965	164.73	156.43	82.97	103.72	155.28
Haut 66	175.60	192.48	100.23	135.74	165.81
Bas 66	136.98	136.95	83.22	95.24	131.43
Haut 65	178.32	187.90	87.49	114.73	167.53
Bas 65	156.59	150.88	73.26	92.34	147.21

Cours moyens à New York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Util.	60 Tit.
Mercr.	427.0	161.2	151.6	298.9
Mardi	427.1	161.9	150.6	298.9
Sem. dr	421.4	160.1	148.5	295.1
Mois dr	429.3	164.9	150.8	301.3
1965	520.2	190.8	167.5	355.4
Haut 66	537.9	213.9	170.5	369.7
Bas 66	388.0	143.9	130.2	269.4
Haut 65	523.3	194.5	178.2	358.5
Bas 65	451.4	149.3	162.6	308.0

Cours moyens de Dow Jones

30	industries	817.98	+ 1.28
20	chemins de fer	208.42	— 0.40
15	services publics	136.72	+ 0.69
65	titres	290.24	+ 0.32

Volume des transactions: 7,530,000 actions.

A Londres la moyenne des titres ordinaires a augmenté de 2.2 points à 305.4.

Les obligations à New York

	20 C.f.	10 Ind.	10 Util.	10 Val.	A bas étrang.	rend.
Mercr.	70.5	90.9	81.1	90.6	85.1	
Mardi	70.6	91.3	81.0	90.6	85.3	
Sem. dr	71.0	90.9	80.9	90.5	85.1	
Mois dr	71.1	91.0	81.2	90.9	85.7	
1965	79.9	100.8	87.0	91.7	90.9	
Haut 66	79.5	101.4	86.1	93.1	90.7	
Bas 66	70.5	88.9	79.2	90.5	83.7	
Haut 65	83.7	102.5	88.9	95.0	94.3	
Bas 65	79.3	99.9	86.4	91.4	90.1	

Titres les plus actifs à la Bourse de New York

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
173700	Benguet	2⅝	+ ⅛
117900	Alcan Alum	27⅝	— ¼
99100	Sperry Rd	29⅝	+ ⅛
77500	Dymo Ind	19	+ 1⅛
75700	Ford Mot	41¼	— ¼
75000	Chrysler	34⅝	+ ⅛
74900	Martin M	20⅝	+ ⅛
67600	Am Tel Tel	54⅞	— ⅛
66400	Gen Motors	70¼	— ⅛
62900	SCM	67	+ ⅜
61600	Fair Cam	126¼	+ 3¾
55900	Itek Corp	93⅜	+ 3⅝
53500	Ampex Cp	25⅝	+ ⅜
49800	Anken Ch	12⅝	+ 1⅞
49600	Spart Ind	16⅝	+ 1¾

BOURSE DES CEREALES

WINNIPEG (PC) — Les céréales ont subi des variations très irrégulières, hier, au marché à terme.

La graine de lin et le lin étaient surtout en demande.

Le seigle a fléchi, ainsi que la graine de colza.

L'avoine et l'orge sont demeurées sans changement.

Enfin, les prix du blé de toutes les catégories sont demeurés inchangés également.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:-

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. pr.
LIN				
Dec.	294¼	293⅝	293⅝	294⅜
Mai	305¼	304¼	304½	305¼
Juil.	306	304⅞	305	305¾
GRAINE DE COLZA				
Janv.	284	279⅞	280⅜	284
Mars	279	277¾	278⅜	280
Mai	276	275	275½	276½
AVOINE				
Déc.	——	——	93½	93½
Mai	92¼	92	92	92⅝
Juil.	——	——	91	91¼
ORGE				
Dec.	——	——	136⅞	136⅞
Mai	135½	135¼	135¼	135⅝
Juil.	——	——	134	134
SEIGLE				
Déc.	132¼	131¾	131¾	132¼
Mai	138⅜	137⅛	137⅜	138¼

GRAINS COMPTANT

AVOINE: 2 cw 93½; ex 3 cw 90½; 3 cw 90½; ex 1 four., 90½; 1 four., 88½; 2 four., 85½; 3 four., 82½; fourrage mixte, 49.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rangs, 1.37⅝; 1 cw 2-rangs, 1.37⅜; 2 cw 2-rangs, 1.35⅝; 3 cw 6-rangs, 1.35⅜; 3 cw 2-rangs, 1.32⅞; 1 four., 1.32⅝; 2 four., 1.29⅝; 3 four., 1.26⅝.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.32; 3 cw 1.26⅝; 4 cw 1.16¾; "ergoté" 1.13¾; sur rails, 1.31⅜.

LIN: 1 cw 2.93⅝; 2 cw 2.90⅜; 3 cw 2.63⅜; sur rails, 2.93⅝.

GRAINE DE COLZA: No. 1 canadienne, 2.79¾; No. 2 canadienne, 2.64⅜.

WINIPEG (PC) — Voici les prix de la Commission canadienne du blé pour les ventes locales; les ventes aux termini sujettes à confirmation:-

AVOINE: 2 four., 94; 3 ex cw 91; 3 cw 90½; 1 ex four., 90½; 1 four., 90; 2 four., 84; 3 four., 84; fourrage mixte, 49; grain mixte, 79.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rangs, 1.42¼; 1 et 2 cw 2-rangs, 1.40¼; 3 cw 6-rangs 1.40¼; 3 cw 2-rangs, 1.36¼; 1 four., 1.33½; 2 four., 1.31½; 3 four., 1.28½; 3 grain mixte, 1.23½.

Voici les prix du blé de seconde catégorie pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international:-

1 NOR 2.13; 2 2.10; 3 2.07; 4 2.02; 5 1.97; 6 1.96; 1 DURUM 2.29; 2 2.26; 3 2.21: Prix selon l'accord et prix en vigueur au Canada:- 1 NOR 2.13; 2 2.10; 3 2.07; 4 2.02; 5 1.97; 6 1.96; 1 DURUM 2.29; 2 2.26; 3 2.21.

MARCHE DU LIN A MONTREAL

Prix courants:- 1 cw 2.93⅜; 2 cw 2.90⅜; 3 cw 2.63⅜; sur voie, 2.93⅝. Graine de colza, no 1 canadienne, 2.79¾; no 2 canadienne, 2.64⅜. Prix du lin aux commerçants:- 21 cents de moins que l'option de mai.

MARCHE DU GRAIN A CHICAGO

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. pr.
BLE				
Dec.	177¾	176¼	176⅝	177¼
Mars	183	181⅝	182⅛-¼	183¼-⅜
Mai	185⅝	184¼	184⅛-⅜	185⅜-½
Juil.	180¾	179¼	179⅝-¾	180⅜-⅝
Sept.	183	181½	181⅞-82	183
MAIS				
Dec.	142½	139⅝	139⅜-⅝	142⅞-⅝
Mars	146½	143⅞	144¼-44	146⅝-½
Mai	148⅝	146⅝	146⅜-⅝	148⅝-49
Juil.	150	148	148¼-⅝	150-50¼
Sept.	143⅝	142½	142⅝-¾	144¼-43⅞
AVOINE				
Dec.	75½	74½	75½	75
Mars	77¾	76½	76⅝-¾	77¾-⅞
Mai	78¾	77⅝	78¼-78	78⅝
Juil.	75⅞	75½	75⅞	76⅝a
SEIGLE				
Dec.	124	123⅜	123⅜a	124¼
Mars	130¼	129½	129½	130
Mai	135	134	134	134⅝
Juil.	136⅝	136¼	136¼	136

"Pas de farce, c'est un hold-up", dit le bandit

"Pas de farce, c'est un hold-up."

C'est en ces termes qu'un monsieur bien vêtu, fumant pipe, portant verres fumés et pointant revolver, s'est annoncé au gérant de la succursale de la Banque canadienne nationale, sise au 171 Chemin Sainte-Foy, vers 2h hier après-midi. Cette entrevue lui a rapporté environ $2,000.

L'homme ordonna à M. Louis-H. Gilbert de faire coucher tout le monde qui se trouvait dans l'établissement. Celui-ci retransmit l'ordre.

"Ne bougez pas, ou je vous tire dans le ventre", ajouta l'individu en remettant au premier caissier un sac en papier.

Ce dernier prit le sac, y déposa l'argent contenu dans le tiroir-caisse, le passa au deuxième caissier qui fit de même et se coucha par terre en prenant la seconde qu'il fallait pour sonner l'alerte.

Le voleur récupéra le sac et son précieux contenu, se précipita à l'extérieur, monta dans une Buick noire immobilisée devant la façade et démarra en vitesse. L'opération a été exécutée en 90 secondes environ. La police se présentait sur les lieux quelques minutes plus tard. L'individu s'engagea sur le Chemin Sainte-Foy, descendit la Côte Salaberry où il disparut. Les policiers lancés à sa poursuite localisèrent la voiture, moins de cinq minutes après l'attentat, à l'intersection des rues Saint-Félix et Christophe Colomb, à Saint-Sauveur.

M. Gilbert a déclaré que le montant de l'argent dérobé se situait dans les quatre chiffres mais qu'il ne dépassait probablement pas les $2,000.

"Les caissiers avaient déjà commencé à compter et à mettre en sûreté l'argent de leur tiroir-caisse," dit-il.

Les investigations des agents de la brigade judiciaire ont permis d'établir que la Buick noire avait été volée dernièrement à Trois-Rivières, que le voleur avait peut-être des comparses, qu'un camion portant l'inscription "Pascal Transport Trois-Rivières" avait été aperçu dans les environs de la banque à l'heure du hold-up et qu'il n'existait aucune firme enregistrée sous ce nom dans la région trifluvienne.

VOL DE BANQUE — La succursale de la Banque canadienne nationale sise au 171 Chemin Sainte-Foy a été cambriolée, vers 2h, hier après-midi. Le voleur a réussi à s'emparer d'environ $2,000 en moins de 90 secondes. Des passants apercevant un policier qui se tient, semble-t-il, impassible dans le vestibule ont l'intuition que quelque chose d'anormal vient de se passer.

LIEU DU VOL — Ce cliché pris de l'extérieur, à travers la vitre de la façade de la succursale de la Banque canadienne nationale, du 171 Chemin Sainte-Foy, où a eu lieu un vol, hier après-midi, montre, en premier plan, le bureau du gérant. Au fond, apparaît une section de la salle d'affaires tandis qu'à droite, on voit, réfléchis par la vitre, la rue, son va-et-vient et les immeubles qui la bordent.

PERTE TOTALE — La voiture de M. Albert Lemieux, de Cornwall, Ontario, qui a été impliquée dans le quadruple accident survenu vers 1h 15, hier après-midi, à l'intersection des rues Canardière et Bardy, est considérée comme une perte totale.

L'ambulance de la Maison Bouchard & Fils a été lourdement endommagée.

Accident spectaculaire dans le quartier Limoilou

Un accident impliquant quatre véhicules, dont une ambulance, s'est produit, vers 1h15, hier après-midi, à l'intersection des rues Canardière et Bardy, dans le quartier Limoilou, à Québec. Six personnes furent blessées. Une voiture est considérée comme perte totale et les trois autres sont lourdement endommagées.

Au moment de l'accident, les ambulanciers de la maison Bouchard & Fils répondaient à un appel. Ils circulaient en direction sud-nord de la rue Bardy et s'engageaient sur la rue Canardière.

L'ambulance vint heurter, dans le flanc gauche, une voiture occupée par M. Albert Lemieux et Mme Miny Duquet, tous deux de Cornwall, qui circulaient en direction est-ouest de la rue Canardière et venaient de répondre au feu vert.

La voiture de M. Lemieux, sous l'impact, heurta l'automobile de M. Gaston Bérubé, de la rue Champagnat, à Ville de Vanier, qui, circulant dans la direction nord-sud sur la rue Bardy, attendait le droit de passage. Le véhicule de M. Lemieux continua son chemin et vint s'immobiliser sur le trottoir nord-ouest de la rue Canardière après avoir projeté Mlle Liette Vachon, âgée de 15 ans, de la rue DeFondville, à Québec, qui attendait sur le coin, sur la pelouse de l'Eglise Saint-Pascal.

L'automobile de M. Amédée Dubé, de Villeneuve, qui suivait la voiture de M. Lemieux, vint heurter cette dernière à l'arrière.

L'ambulance était occupée par M. Gervais Beaulieu, de la rue Bardy, et par M. Jean-Clément DeRoy, de la cinquième rue. Le premier souffre de douleurs au dos et à une jambe tandis que le second a des coupures au visage et à la main droite.

M. Lemieux souffre de fractures à la jambe, de douleur à la cuisse gauche ainsi que de multiples contusions. Mme Duquet, se plaint de blessures au thorax, au bassin. On craint aussi une fracture du crâne.

Mlle Vachon a des blessures aux deux jambes. Les deux autres personnes souffrent de légères contusions.

Les ambulanciers des maisons Bouchard et Fils et Hubert Moisan ont conduit les accidentés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

NOUVEAU MODE DE STATIONNEMENT — La compagnie "American Airlines" étudie présentement un projet qui consiste à soulever les avions sur des plates-formes de 30 pieds de hauteur. Cette nouvelle technique permettrait de sauver de l'espace sur les terrains d'aviation, les ailes des appareils immobilisés au sol pouvant se garer sous le ventre de ceux qui sont surélevés (comme on le voit sur la photo). La méthode permettrait en outre à la foule des passagers d'entrer ou de sortir en même temps des appareils stationnés de cette façon. Le projet n'est encore qu'à l'état de maquettes.

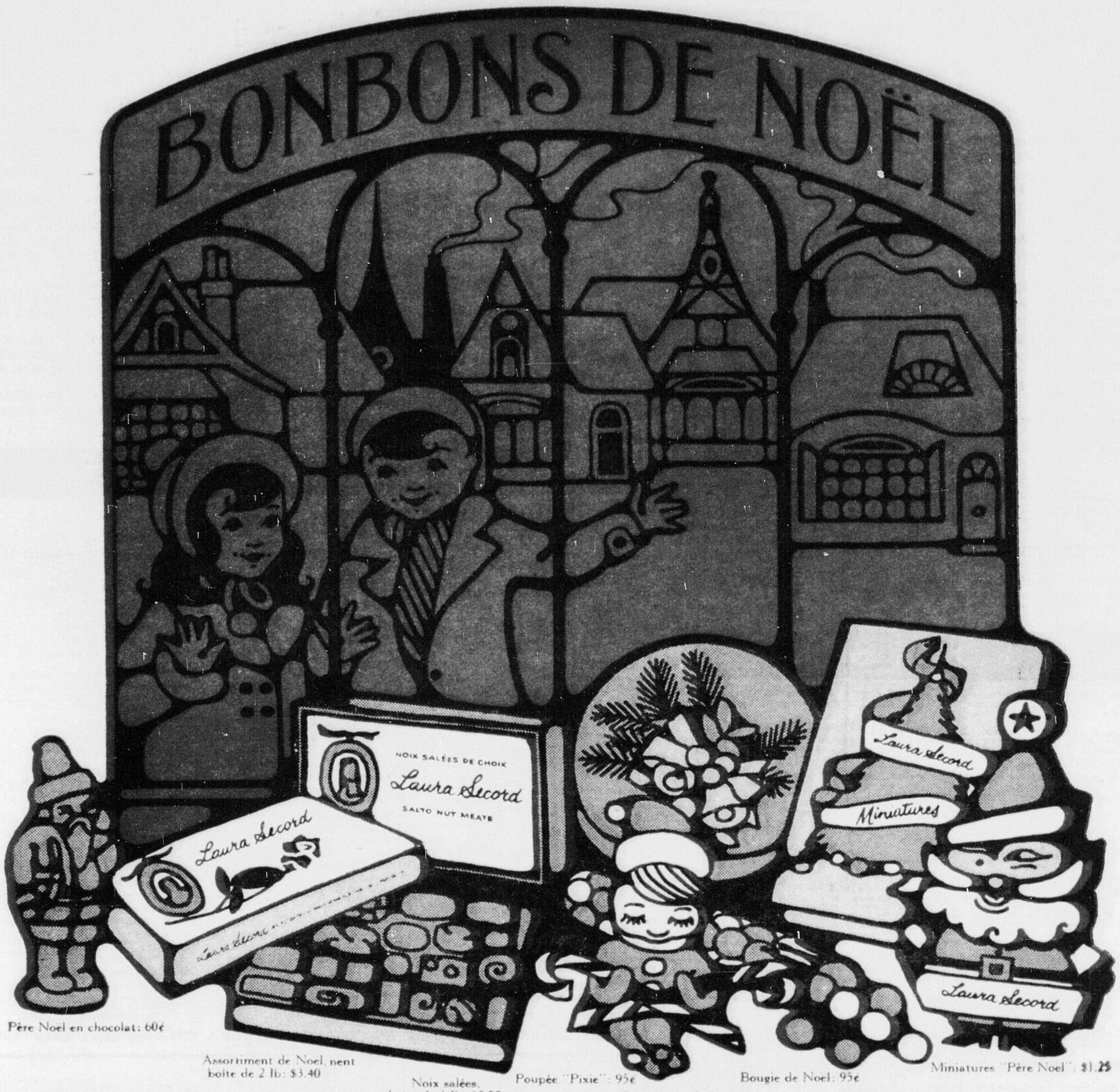

Père Noel en chocolat: 60¢

Assortiment de Noël, nent boite de 2 lb: $3.40

Noix salées, boite de 1 lb: $2.00

Poupée "Pixie": 95¢

Gâteau aux fruits (en boite-cadeau métallique), gâteau de 2 lb: $3.50

Bougie de Noel: 95¢

Miniatures de Noel, boite de 1 lb: $2.10

Miniatures "Père Noel": $1.25

De 10¢ à $5.00... un choix abondant de friandises pour tous vos cadeaux des Fêtes!

LES MAGASINS DE BONBONS

Laura Secord

TÉLÉPHONEZ À 523-5823 POUR CONNAÎTRE L'ADRESSE DU MAGASIN LAURA SECORD DE VOTRE VOISINAGE

VOUS ETES INVITES

ARTS

Rétrospective John Lyman — Musée du Québec.

Pouvoir du Noir — Peintures de Ronald Giguère au Musée du Québec.

Studio d'Art Serge Moresco — 200 peintures d'artistes européens et canadiens, 2979 rue Larochelle.

Exposition des artistes de la galerie à la Galerie Zanettin.

La Guilde graphique — Exposition au Musée du Québec.

Galerie Saint-Jean — Exposition de peintures, sculptures et poteries.

Rétrospective Jacques de Tonnancour — Exposition au Musée du Québec.

Arts populaires de Charlevoix — Exposition au Musée du Québec.

A la Galerie Jolliet — Exposition des peintres de la galerie.

"Le sixième sens" — Exposition de six jeunes peintres à la galerie "La Brique. Centre Mgr Marcoux.

Projection d'un film sur Lyman à 3hres et 9 hres.

Armand Brochard — Exposition de bijoux à la Galerie Gervais, 82 1-2 Côte de la Montagne.

Les bronzes et les bijoux — Conférence au Musée du Québec à 8h.30 par Pierre Devambez.

CONCERT

Orchestre symphonique de Québec — Au Palais Montcalm à 7hres à 8h.15 p.m.

CONVOCATIONS

Jeudis - Education — Conférence du Dr Armand Gauthier, à 8h.30 à l'amphithéâtre 1-C, pavillon de Konink. Sujet: "La mathétique ouvrira-t-elle aux pédagogues la possibilité d'un renouveau en profondeur de la pédagogie ?"

Exposition de photographies — Au Centre Audio-Visuel, 1160 Avenue Bourlamaque, jusqu'au 23 décembre.

Club Richelieu de Sainte-Foy — Diner-causerie à 6h.30 au restaurant le Grand Boulevard. Conférencier: M. René Lévesque.

La Société historique de Québec — Diner à 7hres au Cercle universitaire, 65 rue d'Auteuil. Lancement du 18e cahier d'histoire à 6h.

Amateurs d'échecs — Tournoi par équipes à 8hres p.m. à la salle paroissiale Saint-Dominique.

Club Kiwanis de Québec — Déjeuner-causerie à 12h.30 en la salle Riverview du Château Frontenac. Conférencier: M. Roland Dumais. Sujet: "L'Enseignement d'aujourd'hui avec la Nouvelle méthode Audio-Visuelle".

CABARETS

A la Porte Saint-Jean : Danse — Roger Lachance — Jacques Ouellet — Betty Fellows — Gene Horing — Claude Gauthier.

Page Blanche : Claude et ses Mégatones.

(Suite à la page 19, 1ère col.)

CINEMA

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.

AA — ADULTES - ADOLESCENTS : Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Bienville: — "Après lui le déluge" (—) 7h.30. "Des frissons partout" (A) 9h.10.

Canardière : — "Le gentleman de Cocody" (A) 1h., 3h.55, 6h.45, 9h.35. "Le jeu de l'assassin" (AR) 2h.30, 5h.15, 8h.05 Continuel de 1h. à 11h.

Capitol : "Matt Helm, Agent Très Spécial" (—) (104 min.) (The Silencers) Couleurs, à 2h.45; 6h.15; 9h.50; "Le Meilleur Ennemi" (—) (104 min.) (The Best of Enemies) Couleurs CinemaScope, à 12h.55; 4h.25; 8hres; Sortie à 11h.35.

Cartier : "A.B.C. contre Hercule Poirot" (—) 1h.00, 4h.25, 7h.50; Programmes à venir: 2h.30, 9h.20; Nouvelles: 7h.40; "Les tueurs de San Francisco" (A) Scope, 2h.40, 5h.55, 9h.30.

Cinéac : — "Torn Curtain" (—) 1h., 3h., 5h., 7h., 9h. FIN: 11hres.

Empire : — "Un Homme et une Femme" (—) 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.00, 9h.00; FIN : 11h.00.

Impérial : Sujets: 1h.00, 4h.15, 7h.37; "Le fantôme de Soho" (P) 1h.04, 4h.26, 7h.48; "Le gladiateur magnifique" (AA) 2h.41, 6h.03, 9h.25; Fin: 10h.59.

Lairet : Nouvelles: 4h.22, 7h.45; "Les tueurs de San Francisco" (—) 1h.00, 4h.29, 7h.52; Programmes à venir: 2h.30, 9h.22; "A.B.C. Contre Hercule Poirot" (—) 2h.36, 5h.59, 9h.28; Fin: 11h.14.

Laurier: — Continuel de 1h.30 à 11 hres. "L'homme et l'enfant" (AR) "Les yeux sans visage" (AR).

Le Bijou: — "Casablanca nid d'espions" (AR) 6h.30, 9h.40. "Filles de proie" (AR) 8h.15. Actualités 8h.05.

Le Canadien : "Dr Folamour" (A) 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.00, 9h.00; Fin: 11hres.

Lévis: — "L'arme à gauche" (A) 7h.30. "Le temple des éléphants blancs" (AA) 9h.10, couleurs.

Lido: — "Une blonde comme ça" (AA) 7h30, couleurs. "Moi et les hommes de 40 ans" (AR) 9h.12.

Pigalle : — "Sujets: 12h.35, Actualités: 12h.55, 4h.30, 8h.10, "Les liaisons dangereuses" (P) 1h.05, 4h.40, 8h.10, "Les Amants" (P) 2h.50, 6h.25, 10h.00.

Cinema de Paris : — Actualités : 12h.40, 4h.10, 7h.45; "Gaila" (P) 2h.30, 5h.50, 9h.25; "Bande de lâches" (—) 12h.50, 4h.20, 7h.55.

Princesse : Sujets: 1h.00, 6h.02; "Meurtre par procuration" (AR) 1h.32, 6h.27; "Deux nigauds contre Frankenstein" (AA) 2h.58, 7h.53; "Le rufian" (P) 4h.19, 9h.14; Fin: 10h.57.

Rialto : Nouvelles: 1h.00, 3h.31, 7h.22; Sujets courts: 1h.07, 3h.38, 7h.29; "Les étrangleurs de Bombay" (—) 3h.48, 7h.59; Annonces: 1h.17, 5h.08, 8h.59; "Les héros de Télémark" (A) 1h.23, 5h.14, 9h.05. Fin: 11h.13.

Ste-Foy - Salle Champlain : — "L'idole d'Acapulco" (—) 2h.40, 6h.05, 9h.25; "Des filles encore des filles" (—) 1h.00, 4h.20, 7h.40; Annonces : 2h.35, 6h.00, 9h.20; FIN : 11h.05; Représentation continue tous les soirs à 6h.05 et matinée mercredi, samedi et dimanche à 1h.00.

Ste-Foy - Salle Alouette : — "The Sleeping Beauty" (T) Tous les soirs à 8h.30 et matinée mercredi, samedi et dimanche à 2h.30.

St-Romuald: — "Charade" (A) 7h.30. "L'empreinte de Frankenstein" (A) 9h.30.

Sillery: — "Citoyen de nulle part" (AR) 7h.30. "Un chef de rayon explosif" (T) 9h.30. Fin: 11 hres.

Victoria : "Les étrangleurs de Bombay" (—) Couleurs, 12h.55, 4h.30, 8h.00; "Les héros de Télémark" (A) 2h.25, 5h.50, 9h.30; Continuel de 12h.55 à 11h.35.

Studio 9: — "The Reward" (AA) de Serge Bourguignon, 7h.30, 9h.45.

Cine- Weekend: — Salle Marquette: "Au hasard Baltazar" (A) de Robert Bresson, Samedi et dimanche seulement à 6h.00, 8h.00, 10h.00.

A LA RADIO QUEBECOISE

INFORMATION

MICRO QUEBEC — Spécialistes invités à répondre aux questions des auditeurs de la ville et de la banlieue. CKCV, 6h à 9h.

POINT DE VUE — Les auditeurs font connaître leur point de vue sur un sujet proposé. CHRC. 6h40 à 9h30 a.m.

UN HOMME VOUS ECOUTE — Le docteur François Cloutier, psychiatre, répond à son courrier. CBV, 10h45 à 11h.

FAITES-MOI CHANGER D'OPINION — MM. Jean-Charles Bonenfant, Pierre Chaloult, Laurent Laplante et René Arthur invitent les auditeurs à leur faire changer d'opinion. CJLR, 12h15 à 12h45 p.m.

PRESENT METROPOLITAIN — Magazine d'information régionale émanant de Québec. CBV, 5h à 5h30 p.m.

PRESENT NATIONAL — Magazine d'information provinciale, nationale et internationale émanant de Montréal. CBV, 5h30 à 6h p.m.

COMMENTAIRES — Un journaliste fait le point sur une nouvelle d'actualité importante. CBV, 6h15 p.m.

VARIETES

CHEZ MIVILLE — Rire, musique et chanson avec l'équipe de Miville Couture. CBV, 8h à 9h a.m.

LE MATIN D'AUJOURD'HUI — Entrevues, musique et pensées avec Richard Joubert. CBV, 9h30 à 10h30 a.m.

FEMINA — Un quart d'heure avec Mimi d'Estée. Sujet: l'univers féminin. CBV, 10h30 à 10h45 a.m.

PLACE AUX FEMMES — L'enquête: "Les fiançailles de Noël sont-elles durables?" Invitée: Louise Forrestier. CBV, 2h30 à 3h30 p.m.

DEUX VILLES UNE MUSIQUE — "Carrousel" de Québec. Honneur au TLNF avec Guy Lavoie, Marcel Couture, Gilles Lamontagne, Denyse Parent, le choeur du Théâtre et Charles Dumas, pianiste. CBV, 3h30 à 4h30 p.m.

PETIT THEATRE — "Mandoline" de Jean Sylvain avec Denyse Saint-Pierre, Jean-Pierre Compain, Claude Préfontaine et Ulric Guttinguer. CBV, 8h à 8h30 p.m.

CHRONIQUE DE L'ENTRE-DEUX GUERRES — "Images de la prospérité européenne: Matisse Dufy, Costeau, des gens aimables et légers. CBV, 9h30 à 10h30 p.m.

MUSIQUE

A TOUS LES ECHOS — Un quart d'heure de musique de folklore étranger. CHRC, 7h15 à 7h30 p.m.

SERENADE — Musique classique et semi-classique. CHRC, 8h à 8h55 p.m.

LE COIN DE LA CHANSON — Nana Mouskouri, CHRC-FM, 8h à 8h30 p.m.

LA CHANSON DE TOUJOURS — Le Negro Spiritual. Ensemble choral Roger Wagner, Choeur Norman Luboff, Marian Anderson, Mahalia Jackson et Paul Robeson. CBV, 8h30 à 9h30 p.m.

MUSIQUE DE CHAMBRE — Orchestre de Chambre Wurttenberg. CBV, 8h30 à 9h p.m.

L'HEURE DE L'OPERETTE — "The desert song" de Romberg avec Dorothy Kirsten, Gordon MacRae. CHRC-FM, 9h à 10h p.m.

LES CHEFS D'OEUVRES DE LA MUSIQUE — Oeuvres de Schubert et Prokofiev. CBV, 11h à 12h a.m.

L'EVENEMENT A LA TV

(c) Emissions en couleur

JEUDI

CFCM-TV — Canal 4

7.30 Mire et musique
7.45 Dessins animés
8.00 Programme St-Georges Côté
8.30 36-24-36
8.45 Toast et café
9.45 T.V. Bingo
10.15 Ciné-Matinée
"L'intriguante"
Germaine Ausey, Gaston Rullier
11.45 Palmarès
12.15 Horaire commenté
12.20 Actualité
12.28 Editorial
12.30 De tout, de tous
1.10 Qui suis-je ?
1.30 Féminité
2.15 La Siesta
"Les coupables"
Amédéo Nazzari, Sylvana Pampanini
4.00 Le Zoo du capitaine Bonhomme
5.00 Les héros du jour
5.30 Les sentinelles de l'air (c)
6.00 Où ?
6.05 Tout le monde en ski (c)
6.20 Télé-Québec
6.29 L'air du temps
6.34 Nouvelles sportives
6.44 Actualité
6.58 Editorial
7.00 Comment-Pourquoi ?
7.30 Adam ou Eve ?
8.00 Les enfants de coeur
8.30 Cinéma Kraft
"La croix des vivants"
Pascal Petit, Harlheinz Boehm
10.00 Un peu, beaucoup
10.30 Théâtre des étoiles
11.00 L'actualité
11.15 Météo
11.16 Editorial
11.18 Nouvelles sprotives
11.25 Où?
11.30 Heure Exquise
"Caravane héroique"
Erroll Flynn, Miriana Hopkins
1.00 Fin des émissions

CKMI-TV — Canal 5

9.30 Test pattern and music
9.59 Opening
10.00 Canadian schools
10.30 Friendly giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut square
11.25 Emergency ward 10
11.55 CBC-TV News
2.30 Test pattern and music
2.55 Opening
3.00 Take thirty
3.30 Edge of night
4.00 Communicate
4.31 Mark of Zorro
5.00 Cartoons
5.30 Music hop
6.00 Autumn edition
6.35 Rat patrol (c)
7.00 The Dean Martin show (c)
8.00 The man from U.N.C.L.E. (c)
9.00 Telecospe
9.30 Hogan's heroes (c)
10.00 F.B.I. (c)
11.00 CBC-TV News
11.19 Viewpoint
11.25 Late scores & editorial
Sign off

CBVT-TV — Canal 11

8.00 Mire
9.00 Couleur et musique
9.58 Aujourd'hui à CBVT
10.00 Télévision scolaire
"Découvertes de la forêt"
10.30 La souris verte
10.45 Film du matin (c)
"Saturnin"
11.00 Trésor des treize maisons
11.30 Long métrage
"Porte des lilas"
Pierre Brasseur, Georges Brassens
1.05 Téléjournal
1.15 Cinéfeuilleton
"Le temps des copains"
1.30 Long métrage (c)
"Fabuleux Japon"
Documentaire
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino (c)
4.30 La boite à surprise
5.00 Guillaume Tell
5.30 Bidule de Tarmacadam
6.00 Rond-Point
6.30 Téléjournal
6.46 Aujourd'hui
7.30 L'extravagante Lucie (c)
8.00 Le centenaire avant première (c)
9.00 L'âge tendre
10.00 Vivre
10.31 Zéro, un, Londres
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.36 Cinéma
"Frou Frou"
Dany Robin, Gino Cervi

HORAIRE ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS !

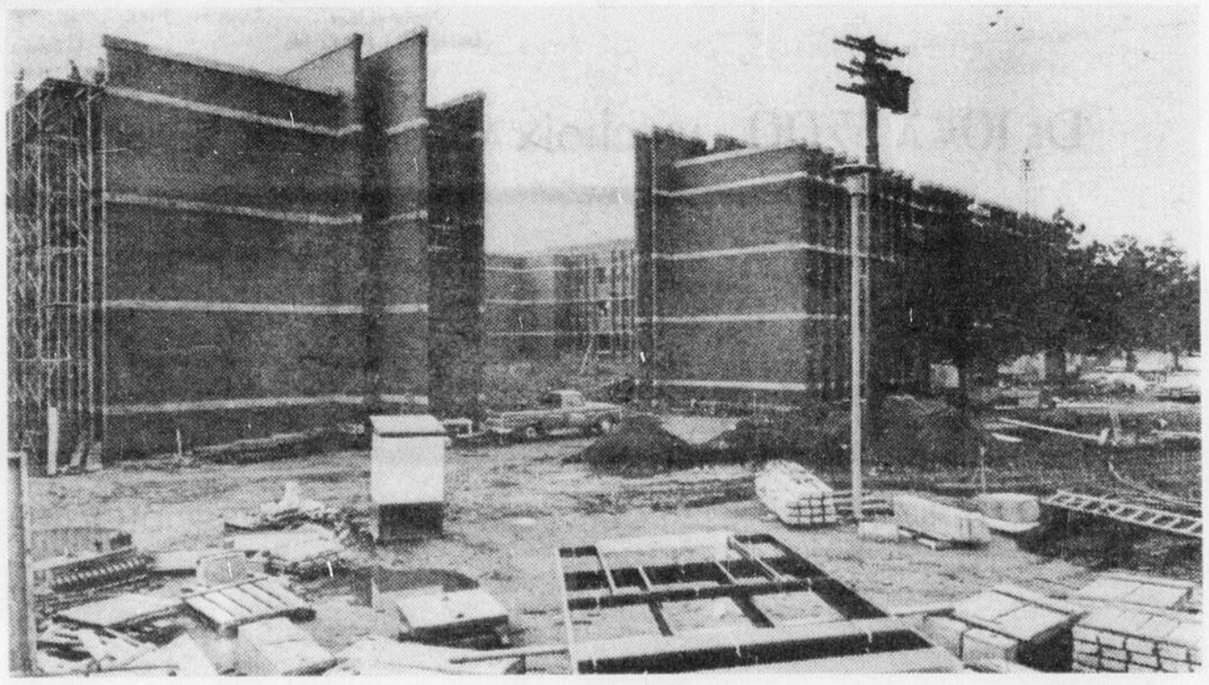

EDIFICE DE HAUT SAVOIR — Un nouveau centre de sciences forestières et agricoles, à l'Université de la Colombie-Britannique sera bientôt terminé. L'édifice, l'une des nombreuses constructions entreprises par les universités à travers le Canada, rassemblera sous un seul toit deux facultés qui sont dispersées actuellement dans 26 édifices différents. (Photo PC)

Vous êtes invités . . .

(Suite de la page 18)

A l'Italia : Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir: 8 heures et 2 heures.

Au Baril d'Huitres : Tony Roman — Nanette — Danielle Girard — Marthe Fleurant — Gloria Marcon. Ce soir : 10h.30, 12h.30.

Auberge de la Colline : Les Mélodiens et Mario. Ce soir : de 7h. à 1h.30.

Au 400 : Ce soir : Frederic— Nicole et Lou.

Bal Tabarin : La dy Cecilia — Tanika — Sylvia Paris. Ce soir : 10h.30, 12h.30.

Cabaret Panorama : Jolies danseuses. Ce soir : 5h.30, 11h., 1h.

Cabaret Victoria : Gerry Tousignant. Ce soir à partir de 9 heures.

Château Bel-Air : Ce soir, danse.

Château Lac-Beauport : Marc Drolet et son ensemble, ce soir.

Chez Gérard : Semaine du jazz — Léon Bernier et 8 musiciens — Trois sessions ce soir.

Club Lafayette : Ce soir, danse avec Les Tip Tops.

Congress Inn — Auberge des Gouverneurs : Pierre Roche au piano-bar, 10h.à la fermeture.

Coronet : Thérèse DeRoy — Claudia — Gaston Boileau. Ce soir : 10h. et 12h.

Hôtel Carol : Ce soir : Fernando and the Red Boys.

Hôtel - Motel Britannia : Ce soir : Cléo-Mo et les Pieds Fous — Orchestre Big John Little.

La Grenouille et le Boeuf : Ce soir de 8h.30 à 1h.30 : Claudette Paquet à l'orgue.

Manoir Lac Delage : Ce soir : danse au Salon Bar.

Motel Le Voyageur : A la salle Rendez-vous, "Orchestre Les Voyageurs". Ce soir de 9h.30 à la fermeture.

Motel Admiral : Ce soir, Gene Copper à l'orgue et Josée.

Au Barillet Danse : Jean Brousseau, ce soir de 9 heures à 2 heures.

Salle "Emerald" Shamrock : Ce soir : Gail Gardner — Les Lazy Boys — Marius Delisle.

Waikiki Casino : Billy Martin son orchestre et Les Jazz Men. Spectacle continuel.

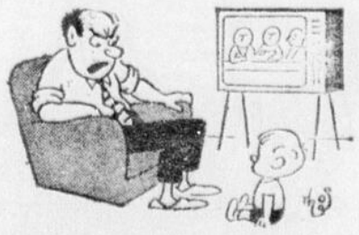

"Ça va ! Ca va ! Laisse-les un peu répondre pour changer !"

L'AGENT SECRET X-9

JIGGS

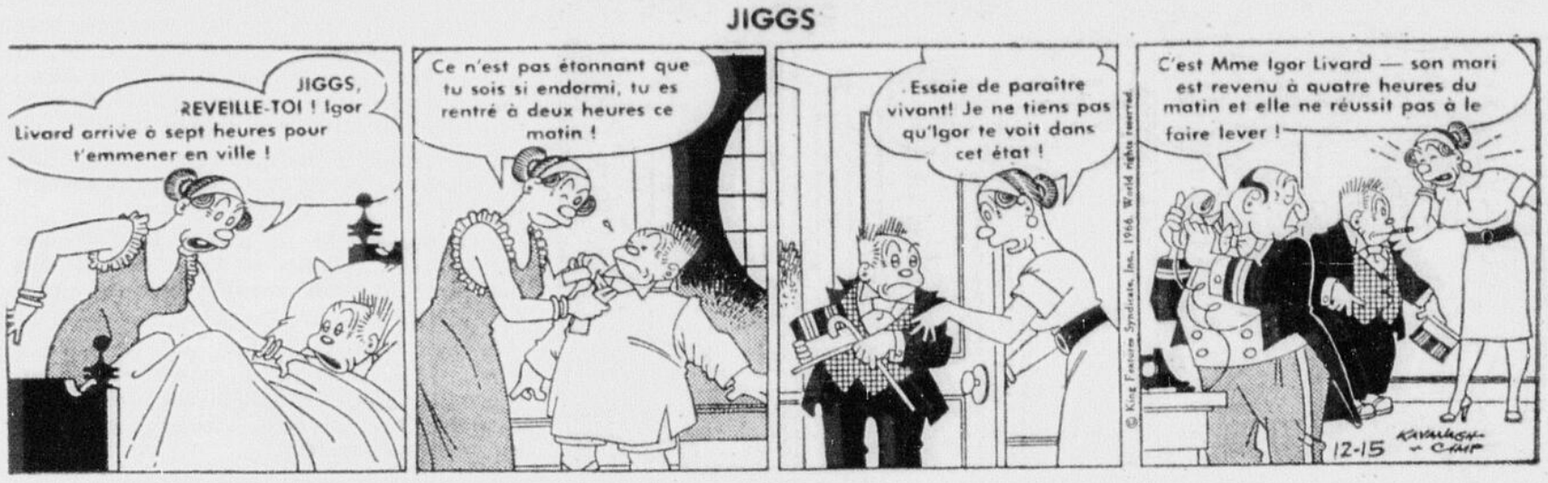

TARZAN

MARC DES BOIS

LULU

BATMAN ET ROBIN

Arts et spectacles

Théâtre, chanson et peinture réunis sous un toit dans le Quartier Latin

Pierre Jobin, directeur artistique (à gauche), et Jean-Marc Beaudin, administrateur et propriétaire de la maison.

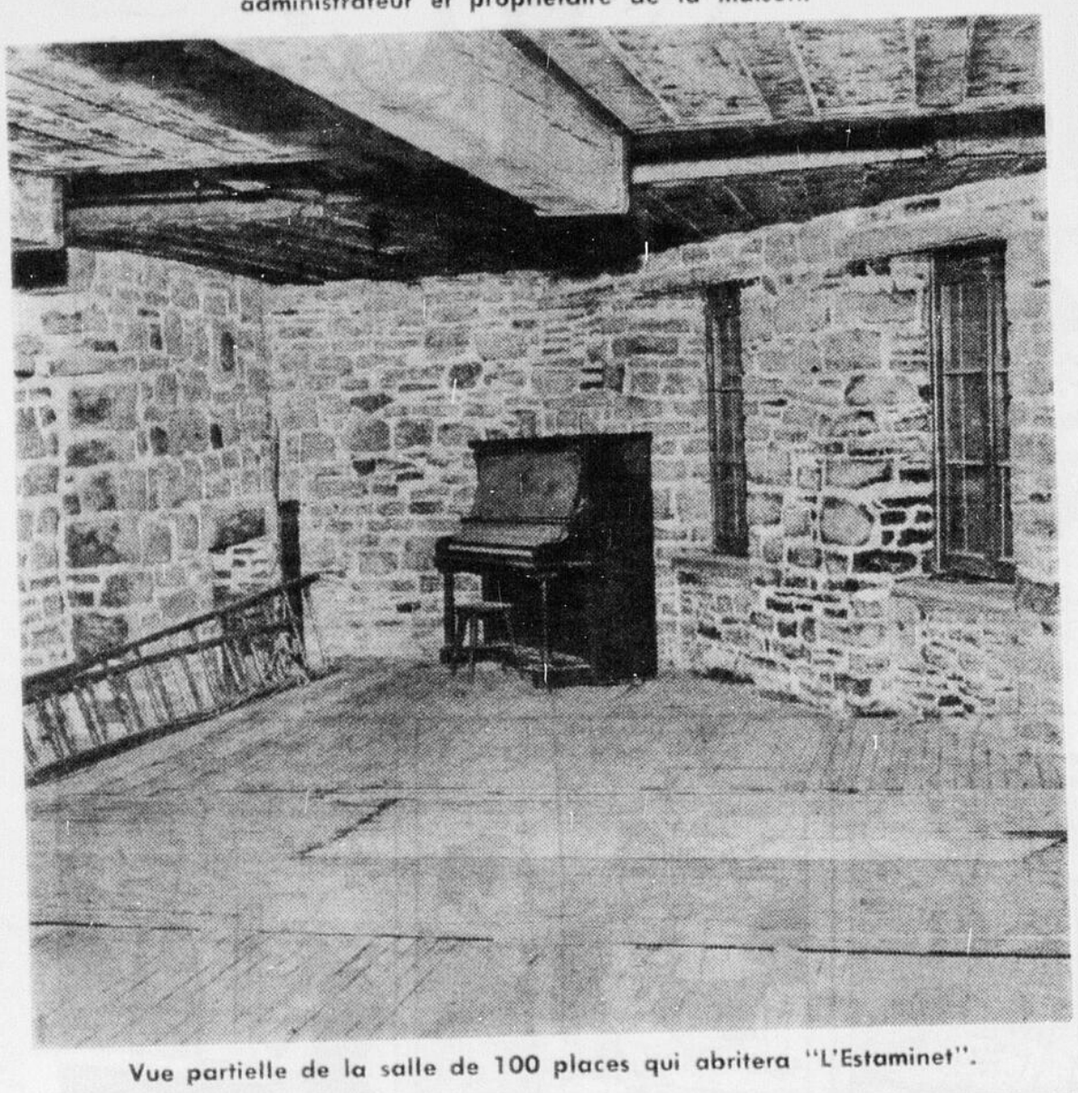

Vue partielle de la salle de 100 places qui abritera "L'Estaminet".

Située dans le Quartier Latin, trois étages: pour la peinture, la boite à chanson et le petit théâtre (de bas en haut), une véritable petite maison de la culture.

Il me serait difficile de vous donner le nom de cette maison puisqu'on ne lui en pas encore accroché un. La boite à chansons, existait depuis un an déjà et porte le nom de "La halte des chansonniers".

Pour ce qui est du théâtre de poche, situé au deuxième étage de la maison il portera le nom de "L'Estaminet".

La galerie, elle est située dans ce que l'on pourrait qualifier de "sous-sol" et sera tout probablement appelée "La sous-pente".

Si on s'arrête un peu sur la maison, située rue Couillard en plein centre du Quartier Latin, qui a déjà connue une vie étudiante très animée, l'aspect extérieur est assez ordinaire.

Mais à peine avez-vous pénétré à l'intérieur que tout ce que vous avez pu imaginer ne convient pas à la description de la réalité.

Car il faut le dire, l'endroit a déjà eu "triste" réputation. La maison a abrité, à la suite l'une de l'autre, les boites "Le nombril vert", "La Tour de Babel" et "Les deux guitares".

Celles-ci ont d'ailleurs connu leurs beaux jours. Selon le dire de M. Pierre Jobin, directeur artistique de la maison, l'atmosphère n'est définitivement plus la même.

On peut ajouter à cela que si l'atmosphère n'est plus la même (aucunement difficile à croire), l'espace s'est agrandi de plusieurs fois.

"Nous ne tenons pas à un public exclusivement d'étudiants nous recherchons peut-être plus un public d'adultes", signifie M. Jobin.

Il souligne de plus que "cet effort de rénovation rentre en accord avec la politique de revalorisation du Vieux Québec du maire de la Vieille Capitale."

Côté théâtre, on apportera du nouveau. Il y a tout d'abord le lever du rideau à minuit (c'est-à-dire une présentation de pièce à minuit).

Pourquoi un lever de rideau à minuit? "Tout le monde ne peut ou ne veut consacrer le début de la soirée à un spectacle. Cette formule vient de la Rive Gauche parisienne".

Cette pratique se fera surtout l'été. A "L'Estaminet" on jouera surtout du boulevard et du vaudeville puisque "pendant la période printemps-été, nous aurons le public qui répondra à ce genre de théâtre".

"La sous-pente" abritera surtout des expositions solos de peintres dont la réputation n'est peut-être pas encore établie. Il s'agira un peu de promotion de talent neufs ou non reconnus.

Pour ce qui est de la boite à chansons, on donnera deux spectacles de chansonniers tous les soirs, à part le lundi, et la fin de semaine apportera la "tête d'affiche".

Voilà pour la politique générale. On espère donner certains spectacles de chansonniers ainsi que des concerts-conférences sur un sujet comme le folklore.

Il aurait aussi possibilité de projections de films à caractère documentaire à L'Estaminet.

La maison n'a pas encore de nom pour une simple et bonne raison. On n'a pu encore trouver son nom véritable. M. Jean-Marc Beaudin, propriétaire de la maison, nous a fait remarquer que l'on avait pu, à l'aide d'archives, retracer son histoire jusqu'à l'an 1700.

Il faudrait donc en déduire que la construction date de quelque part en l'an 1600.

M. Jean-Marc Beaudin s'était porté acquéreur de la maison il y a une couple d'années et en avait commencé la rénovation.

La majorité des maisons du quartier sont construites en pierre de champs. A travers les ans, on avait recouvert les murs avec de la chaux.

Les murs, débarrassés de cette couche, ont repris l'aspect qu'ils devaient avoir lors de la construction. Quelqu'un faisait d'ailleurs remarqué que l'on retrouve peu souvent de murs de cette perfection dans la ville-même.

Le "sous-sol" qui abritera la galerie de peinture n'avait du plancher au plafond qu'une auteur de quatre pieds et demi. De façon à le rendre utilisable, on a du creuser environ un autre quatre pieds.

L'entreprise de rénovation de la maison ne s'est pas limitée au sous-sol puisque les quatre étages de la maison seront utilisés.

Il a fallu refaire certains plafonds, les planchers, etc . . . Nous avons ainsi pu voir la construction telle que conçue il y a quelques siècles. On ne peut qu'admirer ces fameuses poutres de soutien qui se trouvent au quatrième ainsi qu'au troisième étages.

M. Jean-Marc Beaudin a lui-même mis la main à la pâte pour la réfection de ces étages.

Il assurera la direction générale de la maison alors que M. Jobin s'occupera de la politique artistique de la maison en général et de la boite à chansons en particulier.

La charge de "L'Estaminet" et de "La sous-pente" sera confiée à des gens de métier et les pourparlers sont déjà en cours.

"Les gens viendront prendre une cure de jouvence dans une maison un peu vieillotte" faisait remarquer M. Beaudin.

Nul doute que la maison telle que renovée prend un air vieillot et possède un cachet particulier au Quartier Latin. Pour certains, ce sera la possibilité de rassasser des souvenirs.

Il ne faudrait pas oublier non plus que l'on compte donner des spectacles de jazz à l'été. Le tout, selon le dire des organisateurs, devrait être prêt pour le début '67.

Jean GARON

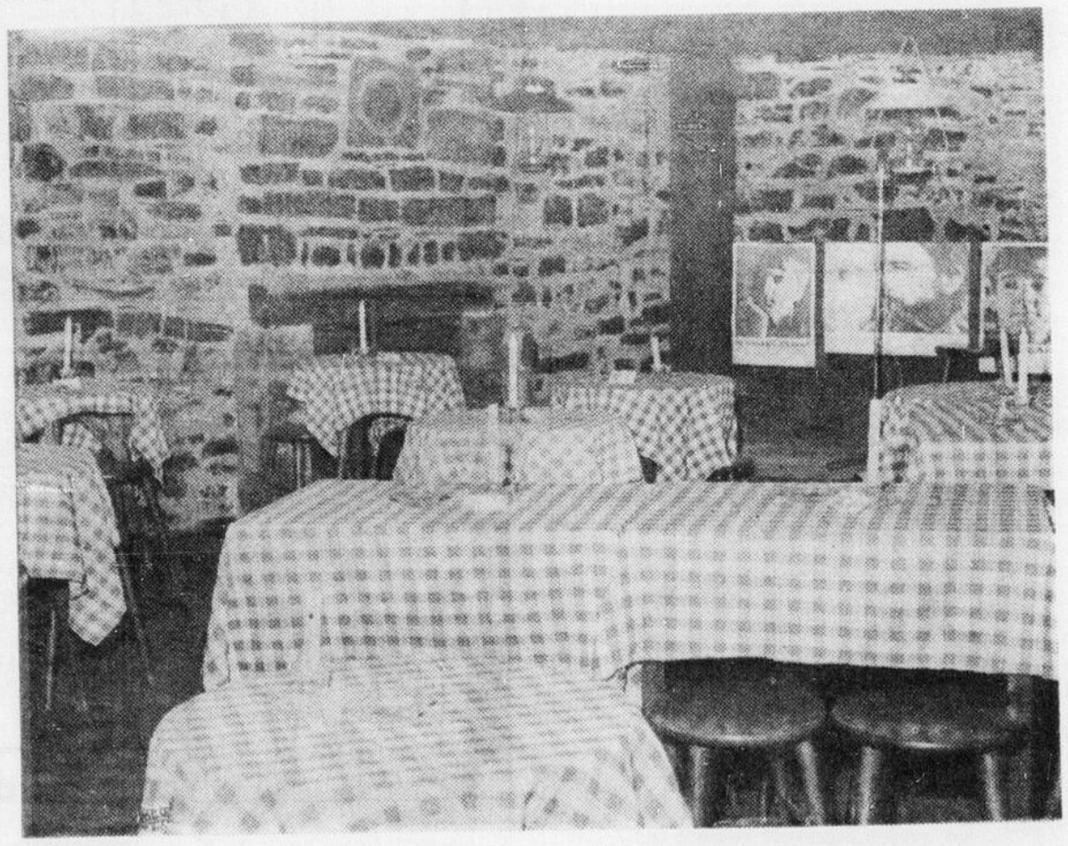

"La Halte des chansonniers".

Les Russes accusent les Chinois de nuire à l'art

Le journal soviétique "Sovietskaya Koultoura" s'élève dans sa dernière parution contre l'enrôlement militaire des acteurs, danseurs et musiciens des grandes troupes de Pékin.

Il laisse entendre que "par décret de ses dirigeants, le peuple chinois est privé d'un art vénéré. On lui présentera désormais sur les scènes les ronflans slogans pseudos-révolutionnaires des gardes rouges et un ramassis de citations du président Mao".

Le journal insiste sur le fait que le théâtre, le music-hall et l'opéra sont sous le coup d'interdits.

On ajoute que "ce grand art, créé par le peuple au cours des siècles partout persécuté et réduit à néant, a été décrété nuisible et révisionniste.

On y précise aussi que les acteurs sont poursuivis et que quelques-uns, d'après la presse étrangère, se sont suicidés en signe de protestation contre les excès de la garde rouge et notamment l'actrice de cinéma Bai Yan.

Le journal termine par une tentative d'avertissement: "Il se trompe lourdement celui qui s'évertue à interdire le grand art issu du peuple et appartenant au peuple. Le théâtre chinois est précisément un tel art. Il ne périra pas et appartiendra et servira à son peuple."

Donn Pearce, écrivain et briseur de coffre-fort

(D'après PA) — Donn Pearce, figurant dans le film "Cool Hand Luke", confie qu'il a d'étranges sensations lorsqu'il regarde Paul Newman interpréter le rôle titre.

"Il y a eu un vrai Cool Hand Luke et je le connaissais. Mais il y a beaucoup de moi-même dans ce personnage."

Pearce est l'auteur du livre sur lequel est basé le film de Warner Brothers. Il y participe comme aviseur technique en même temps qu'acteur. Il s'agit de l'histoire d'un gang de prison et il connait bien le sujet. Briseur de coffre-fort, il a déjà passé quelques années dans une prison rurale.

L'écrivain est maintenant âgé de 30 ans et parle avec un genre d'intensité dans la voix de son passé.

"Je suis devenu ambitieux et je voulais voler un théâtre de Tampa où l'on jouait Hamlet. J'avais vu des longues files d'attente et en ai convenu que le coffre-fort devait être plein à capacité. Mon partenaire ne trouvait pas l'emplacement propice et refusa de me suivre. Les policiers m'ont arrêté avant que j'ai eu le temps de perpétrer le vol. J'ai su plus tard que c'était mon amie qui m'avait donné à la police".

"J'ai toujours été transit, mais en prison je ne pouvais voyager. J'ai pu conserver tous mes esprits et me demander ce que je voulais faire. J'avais des envies indéterminées d'écrire mais je ne savais comment m'y prendre. Un autre prisonnier, diplômé de l'université Stanford devint mon parrain intellectuel et m'aida à commencer".

Libéré après avoir servi deux des cinq ans de condamnation, Pearce prit la mer, mais pendant cette période écrivit beaucoup. Il a servi en mer assez longtemps pour pouvoir écrire en paix. Il a écrit pendant seize ans avant sa première vente.

"J'ai écrit Cool Hand Luke six fois et le manuscrit a été refusé partout. Je l'ai finalement soumis à Knox Burger de la maison "Gold Medal Books". Il intéressa la maison Scribner à une édition reliée et les droits de production au cinéma rapportèrent $80,-000."

Pearce vit maintenant avec sa femme et sa fille à Fort Lauderdale en Floride. Il a déjà écrit 450 pages de son prochain livre basé sur ses expériences de marin et espère travailler de nouveau.

Joan Crawford ajuste sa barbe pour son rôle de Père Noël à l'hôtel Savoy de Londres. Elle était l'invitée du Variety Club de Grande-Bretagne. On voit à gauche Sir Billy Buttin, roi des camps de vacances.

Scène triangulaire pour le "Royal Shakespeare"

Le théâtre qui doit être bâti pour la "Royal Shakespeare Company" de Londres au coût de $3,900,000 aura une scène triangulaire et une salle en demi-cercle rappelant l'amphithéâtre grec.

Le bout du triangle se trouvera en fond de scène et la base se rendra jusqu'à l'auditoire. Il n'y aura pas de "manteau d'Arlequin" mais les troupes en visite désirant en utiliser un pourront jouir d'un "manteau" portatif.

Aucun siège ne sera à plus de 60 pieds de la scène. De la scène, les acteurs feront face à un auditoire situé dans un arc de 135 degrés.

La salle même contiendra 900 sièges avec des balcons sur les côtés qui pourront asseoir 100 personnes additionnelles.

Le nouveau théâtre n'aura pas d'allées. Les rangées de sièges seront assez éloignées les une des autres pour permettre aux gens assis de n'être pas dérangés par les retardataires. Chaque rangée aura sa sortie sur le hall pour empêcher les bousculades.

Alice et la BBC

L'affaire de l'"Alice au pays des merveilles" de Jonathan Miller n'est pas encore terminée.

La question: "Pourquoi produire pour la période de Noël, la saison des enfants, une version adulte d'une histoire favorite des enfants?"

Le contrôleur de la BBC, M. Huw Wheldon a déclaré que le producteur Jonathan Miller avait traité cette histoire comme un drame psychologique avec des dessous inquiétants.

"La production sera très différente de l'impression qu'a un enfant de cette histoire. Après tout il s'agit d'une production 1966".

Les Anglais qui ne ratent pas une chance d'humoriser ont lancé une vraie campagne de ridicule contre la BBC dans les journaux de la capitale britannique.

Dans une série de lettres à l'éditeur intitulée "Alice in Psycholand", on fait mention qu'il est grand temps que l'on donne la vérité sur l'histoire d'Alice au pays des merveilles. On y manifeste aussi l'espoir que M. Miller s'occupe de dénicher la dépravité agriculturale dans "Three Blind Mice" et ainsi de suite.

M. Miller a nié dans un article au "Daily Mail" qu'il y ait quoi que ce soit de Freudien dans sa production ou de référence à Lolita.

Le scénariste-directeur Richard Brooks a pour tâche d'écrire un scénario sur le livre de Truman Capote "In Cold Blood" (De sang froid) pour le cinéma.

Peter Fonda, à gauche, que l'on voit en compagnie de son père Henry, a témoigné, hier, en Cour à Los Angeles, qu'il ne vivait pas dans la maison de banlieue où l'on a saisi de la marijuana. Son père ainsi que sa femme ont témoigné en sa faveur.

Au tour de Londres de passer au mini-bustier

Tout semble laisser croire que Londres n'est pas non plus à l'abri de la vague mini-bustier.

Cependant, comme à l'habitude, on ira toujours un peu plus loin. Les serveuses porteront la mini-jupe (seule concession aux habitudes vestimentaires traditionnelles) et une sorte de toge ne laissant rien ignorer de leurs avantages naturels.

C'est un Sicilien de 34 ans, M. Paul Inga, âgé de 34 ans et propriétaire du restaurant "La Carretta" situé près de Carnaby Street, la rue de la mode "dans le vent", non loin de Picadilly Circus, qui en a décidé ainsi.

"Londres, en ce moment", a-t-il confié aux journalistes, "est à la pointe du progrès dans tous les autres domaines. C'est pourquoi j'ai l'intention d'apporter ma contribution dans celui-là".

Trois jeunes Londoniennes ont été engagées, deux brunes et une blonde. M. Inga attend une affluence record et songe déjà à augmenter les effectifs de son personnel.

APPRENEZ LA DANSE
Valentino
523-2400

A la Salle "Emerald"
DANSE
Avec
GAIL GARDNER
jolie chanteuse
• LES LAZY BOYS
talentueux instrumentistes
• Marius Delisle
au piano-bar
Pour RECEPTIONS * NOCES - BANQUETS
TEL.: 653-5855
SHAMROCK
2950 Boul. Laurier, Ste-Foy.

CLUB LE VIEUX BARDEAU
HOTEL MOTEL HELEN'S, BEAUPORT
en vedette du 14 au 18 décembre incl.
LES NOUVEAUX BARONETS
2 spectacles par soir
mercredi, soirée des dames, jeudi, soirée surprise,
dimanche, matinée pour les jeunes, de 4 hres à 6 hres p.m.
Pour réservations: 663-3503

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC
CONCERTS DU JEUDI 66/67
Troisième Concert Saison 1966-1967 — PALAIS MONTCALM — CE SOIR à 7h.
Chef : FRANCOYS BERNIER
Soliste: ZEYDA SUZUKI, Pianiste
MOZART — Sérénade pour 13 instruments à vent, K. 361
BEETHOVEN — Concerto no 2, en Si bémol majeur, op. 19
BILLETS: 978 rue St-Jean, suite 107, Québec 4 — Tél.: 525-8405 ou 525-6046
ou au Palais Montcalm avant le concert

BARIL d'Huîtres
796 Est, rue St-Joseph
Triomphe en 2e semaine!
★ LA REVUE "EXGO '67"
mettant en vedette:
★ TONY ROMAN
★ NANETTE
★ DANIEL GIRAUD
★ MARTHE FLEURANT
★ GLORIA MARCON et ses musiciens
Un spectacle vraiment extraordinaire à ne pas manquer
AMERICAN EXPRESS CARDS
Spectacles sur semaine: 10h.30 et 12h.30 — Vendredi: 5h., 10h.30, 12h.30
Samedi: 5h., 9h.30, 11h., 12h.30 — Dimanche: 9h. et 11h.
STATIONNEMENT GRATUIT JUSTE EN ARRIERE DU RESTAURANT - POUR RESERVER: 525-7101

Mots choisés

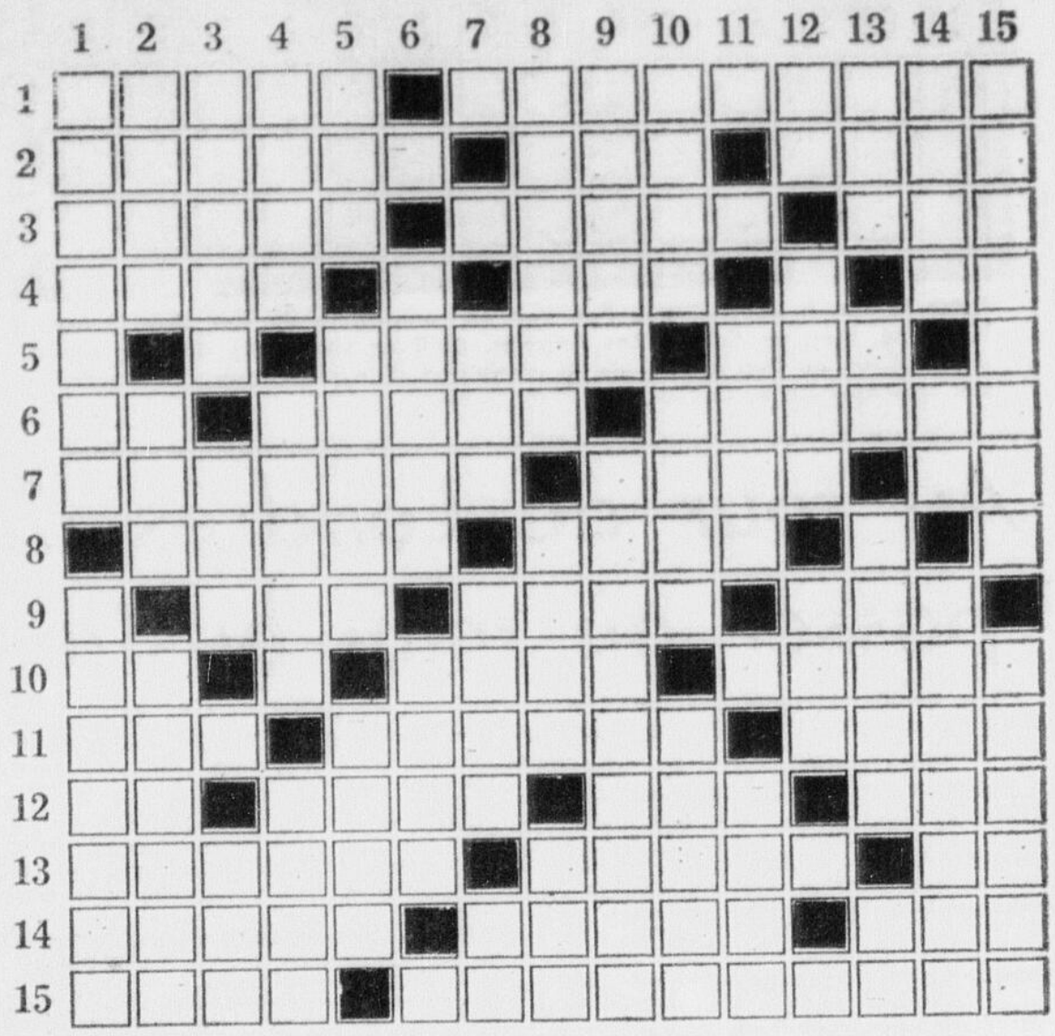

HORIZONTALEMENT

1—Emploi — Assurance qu'on donne de faire quelque chose, pl.

2—Qui aiment à rire — Cri de douleur — Foyer de la cheminée.

3—Suis une action en justice — Suit à la piste — Agent politique de Louis XV.

4—Lettres de férié — Signal de détresse — Sélénium.

5—Chemin creux — Obtenus.

6—Pron. dém. — Lac de l'Arménie soviétique — Ame.

7—Action de s'évader — V. d'Italie (Toscane) — Consonnes doubles.

8—Du verbe avoir — Unité monétaire italienne.

9—Art. déf. — Anc. mesure de capacité pour les matières sèches — Oncle des U.S.A.

10—Altesse Royale — Siège étroit et long — Qui appartient aux champs.

11—Au golf, petite cheville — Former dans son esprit — Plante à feuilles découpées.

12—Conj. — Industriel tchèque, né à Zlin (1876-1932) — Art. déf. — Crible cylindrique.

13—V. du Portugal (Estrémadure) — Racine qui s'enfonce verticalement en terre — Mesure intinéraire chinoise.

14—Sentiment de convoitise — Sécrétion aqueuse — Monnaie d'Extrême-Orient.

15—Voies de circulation aménagées dans une ville — Au-delà de la mort.

VERTICALEMENT

1—Partie de la messe qui précède le canon — Ramasser avec le râteau.

2—Riv. du nord de la France — Prén. fém. — Modéré.

3—Dép. de l'Algérie — Oignon à odeur forte — Ivette.

4—Egorger — Anagramme de vesse — Fracture avec violence, d'un scellé.

5—Légumineuse — Viscère pair, qui sécrète l'urine, pl. — Solde ou salaire.

6—Plante cultivée pour ses fleurs ornementales — Lettre grecque.

7—Voiture fermée, pour le transport des chevaux — Puissance occulte — Connu.

8—Fruit charnu de la vigne — Plantes textiles — Eut la faculté de faire.

9—Petit de l'oie — Assemblage de deux godets, où les peintres prennent l'huile et nettoient les pinceaux.

10—Ranges — Irlande — Recherche, inspection exacte.

11—Cheville de métal en forme de S - Destinée.

12—Adj. poss. — Qui a été trompé — Transpira.

13—Sainte — Senior — Pâtis entouré de fossés, où l'on met les boeufs à l'engrais — Sa Majesté.

14—Dieu de l'Amour chez les Grecs — Inf. — Cerisier des régions montagneuses de l'Europe.

15—Qui est dirigé vers la gauche — Ladrerie, épargne excessive dans les plus petites choses.

(Solution du dernier problème)

L'Evénement fondé en 1867, est imprimé au No 590, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans L'Evénement.

En plus de ses nombreux correspondants, L'Evénement est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, ReRuter, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

L'Evénement est membre de plusieurs associations et groupements professionnels, dont les principaux sont: L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Press (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controlier and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal L'Evénement ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal L'Evénement n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Vente à l'exemplaire: 10c.

Livraison à domicile: 40c. par semaine ou $20.00 par année.

PAR LA POSTE:

Dans la province de Québec: $12.00 par année, $6.25 pour six mois, $3.50 pour trois mois et $1.50 par mois.

Ailleurs au Canada: $15.00 par année, $8.00 pour six mois, $4.25 pour trois mois et $1.50 par mois.

Pays étrangers: $25.00 par année, $13.00 pour six mois, $7.00 pour trois mois et $2.50 par mois.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Dans le monde

Nouveau maire de Berlin-Ouest

BERLIN (D'après Reuter) — Le pasteur protestant, Henrich Albertz, âgé de 51 ans, social-démocrate, vient d'être élu maire de Berlin-Ouest.

Il succède à M. Willy Brandt qui avait donné sa démission pour devenir vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Bonn.

Le mandat de M. Albertz prendra fin au mois de mars date à laquelle l'électorat berlinois élira un nouveau parlement.

Fragments de peau humaine dans l'espace

MOSCOU (D'après AFP) — Pour permettre à Youri Gagarine d'effectuer le premier vol humain dans le cosmos, les Russes avaient envoyé, auparavant, des fragments de peau humaine dans l'espace.

Cette expérience était entreprise dans le but de connaître l'effet des rayons cosmiques sur les tissus humains.

Une fois récupérés, les fragments furent greffés sur leur donneur. Ils se mirent à gonfler et à rougir. Néanmoins, au bout du huitième jour, ils se cicatrisèrent normalement.

Les Etats-Unis veulent prolonger les trêves

WASHINGTON (D'après AFP) — Les Etats-Unis se tiennent prêts à discuter avec le Nord-Vietnam de l'éventualité d'une prolongation des trêves de fin d'années, a déclaré le porte-parole de la Maison blanche, M. Bill Moyers.

Le sénateur Mike Mansfield, chef de la majorité démocrate au Sénat, avait proposé un cessez-le-feu qui s'étendrait des fêtes de Noël à celles du Têt, au début du mois de février.

Jusqu'à présent un accord de principe est intervenu pour une trêve de 48 heures.

Henry Ford parle des normes de sécurité

DETROIT (UPI) — La compagnie Ford, par la bouche de son président, Henry Ford II, a laissé entendre, hier, qu'elle devra diminuer considérablement sa production de véhicules automobiles à moins que le gouvernement américain ne diminue ses normes de sécurité pour 1968.

L'agence fédérale de sécurité a récemment remis aux compagnies d'automobiles une liste de 23 modifications obligatoires qui doivent assurer une plus grande sécurité aux usagers de l'auto. La compagnie Ford trouve ces exigences irraisonnables et non-réalisables au point de vue technique.

Les compagnies américaines estiment d'ailleurs que le chiffre des ventes de voitures américaines atteindront 8.5 million environ en 1967. Ce qui signifiera une baisse d'un demi-million sur l'année 1966. Selon les compagnies, cette diminution est causée par le climat économique qui prévaut actuellement et par les menaces de grèves des travailleurs unis de l'auto.

La Chine aura une influence sur l'histoire du genre humain

CITE DU VATICAN (D'après AFP) — "La Chine suit sa voie qui ne peut pas être celle d'autres pays qui ayant atteint un certain degré de développement, tendent à le conserver et à l'accroître", écrit l'Osservatore Della Dominica.

Cependant la révolution culturelle pourrait avoir des effets très imprévisible sur l'histoire future du genre humain et rien ne serait étonnant, si Pékin refusait son admission à l'ONU une fois les conditions nécessaires réalisées. "C'est du moins ce que peuvent faire penser les événements de Chine", ajoute le journal du Vatican.

300 personnes ont péri lors du naufrage de l'"Heraklion"

ATHENES (D'après AFP) — 300 personnes auraient péri dans le naufrage de l'Heraklion et non pas 200 comme on l'a annoncé officiellement, affirme le journal "Ethnos", citant des "milieux maritimes".

Ce bateau transportait également des marins permissionnaires et de nombreux passagers voyageaient avec des billets de faveur, annonce le journal.

Diverses hypothèses sont attribuées à la cause du naufrage, cependant que l'enquête se poursuit dans le plus grand secret.

Dévoré par une meute de loups

TUNIS (D'après AFP) — Un jeune Tunisien a été attaqué et dévoré par une meute de loups.

Ali Hafyane avait huit ans. Sourd et muet il n'a pas pu appeler à son secours. Son squelette vient d'être retrouvé, après deux semaines de recherches.

Saigon veut mettre les voyous à la raison

SAIGON (D'après AFP) — Ils sont 200 dévoyés communément surnommés "cowboys" que le gouvernement vietnamien pense incarcérer dans l'île du Phu Quoc, dans le golfe du Siam.

Depuis quelques mois les "cowboys" font régner la terreur dans certains quartiers de Saigon et même en province.

L'un d'eux, surnommé "Dai Cathay" dirigeait, dans le quartier chinois de Cholon, une officine de prostitution, de marché noir et de trafic d'influence.

A LOUER

Grand sous-sol commercial, 30' x 70' x 9' de haut. Situé au Rond-Point du Pont de Québec.

626-6202

LOCAL A LOUER

1500 pieds de plancher, situé au 190, Ave Lamontagne, 2e étage, en face du Colisée. Finition au goût du locataire. Espace de stationnement.

529-9941

Nécrologie

BARBEAU (Antoinette) — A Beauport, le 14 décembre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédée Antoinette Brown, épouse de feu Joseph Barbeau; mère de Maurice, Jean, Thérèse (Mme Lionel Morin), Paul, Lucille (Mme Jules Pouliot), Guy, Roger, Colette (Soeur Marie - Christine), Raymond et Jacques. Elle demeurait au 1, rue Du Collège, Beauport. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Wilbrod Robert Inc.
738, avenue Royale, Beauport

à 9.45 heures, pour l'église de Beauport et de là au cimetière Belmont.

BERTRAND (Yvonne) — A Québec, le 12 décembre 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Yvonne Marois, épouse de feu Maurice Bertrand, mère de André, Rosaire, Jean-Paul, Jean-Maurice, Marcel, Gérard, Yvonne (Mme Georges Daigle, Annette (Mme André Robitaille), Jacqueline (Mme Antonio Routhier), Olivette (Mme Noël Robitaille), Jeannine (Mme Jules Daigle), Marguerite (Mme René Roy). Elle demeurait à 7685, ave Guilbault. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9h. Départ de la résidence funéraire de

J. Bouchard & Fils Ltée
1290, 1ère avenue

à 8h40 pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière de la paroisse.

CLOUTIER (Aurèle) — A l'hôpital de Saint - Jean - Port - Joli, le 12 décembre 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé Aurèle Cloutier, époux d'Adeloza Caron; père de Roger, Jean - Guy, Luc, Lucille (Mme Réjean Ouellet), Josephel et Paul. Il demeurait à Sainte - Perpétue, comté de L'Islet. Les funérailles auront lieu vendredi, à 2 heures. Départ de la résidence de son gendre

M. Réjean Ouellet

à 1.30 heure, pour l'église de Sainte - Perpétue et de là au cimetière paroissial.

FISET (Marie-Louise) — A Québec, le 14 décembre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Marie-Louise Fiset, fille de feu Alphonse Fiset et de feu Aurélie Audibert, soeur d'Alfred, Elzéar, Lumina et Albertine. Elle demeurait au 135 Est Boul. Charest. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de la

Cie Hubert Moisan,
253 Est, St-Joseph,

à 8.50 heures pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier, et de là au cimetière St-Charles.

FORTIER (Adolphe) — A Québec, le 14 décembre 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé subitement Adolphe Fortier, époux d'Irène Lizotte; fils de Mme François Larose; père de Jean-Paul, Lucien, Robert, René, Raymond, Rolland, André, Pauline (Mme Magella Bureau), Thérèse (Mme Lionel Fitzback), Micheline (Mme Armand Gauthier), Nicole (Mme Rolland Desroches) et Hélène; frère de Paul - Emile, Cécile (Mme Lauréat Matte) et Thérèse (Mme Eugène Lamontagne). Il demeurait à 105, rue du Roi. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.

224 ouest, rue Saint-Vallier

à 10.45 heures, pour l'église Notre - Dame - de - Jacques - Cartier et de là au cimetière Saint - Charles.

FRECHETTE (Jacqueline) — A Lévis, le 13 décembre 1966, à l'âge de 50 ans est décédée Jacqueline Lambert, épouse de feu Condé Fréchette, mère de Michel et Louise, soeur de Donat, Mme Léo Roy, Alphonse, Paul-Emile, Mme Léonidas Samson, Mme Henri Rochette et Aimé. Elle demeurait au 174 rue St-Antoine, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de

Gilbert et Turgeon Ltée,
58 Ave Bégin,

à 8.45 heures pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont Marie.

GUERARD (Jacques) — A Québec, le 13 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Jacques Guérard, fonctionnaire provincial au ministère de la Voirie, époux de feu Yvonne Côté, frère de Marthe (Mère Marie des Neiges), assistante de la Fédération des Augustines, Marie-Jeanne (Mère Marie du Rosaire), des Ursulines du Collège de Mérici, Marguerite (Mère Marie de St-Joseph), des Ursulines du Collège de Stanstead, et Me Jean-Marie. Il demeurait au Foyer St-Antoine. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraile du

Foyer St-Antoine,
1451 Boul. Père Lelièvre,

pour la chapelle du Foyer et de là au cimetière Belmont.

LEMELIN (Georges) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 13 décembre 1966, à l'âge de 89 ans, est décédé Georges Lemelin, rentier, époux de feu Imelda Bélanger, père de Georges-Henri, Charlotte (Mme Georges Roy), Paul, François, Thérèse (Mme Rodolphe Déry), Lucienne (Rév. Mère Françoise), Alice (Mme Fortunat Lacasse), Bibiane, Marie, frère d'Odilon. Il demeurait au 16-A rue St-Philippe, à St-Romuald. Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de

Claude Marcoux Ltée,
96 rue de la Fabrique,

à 2.45 heures pour l'église de St-Romuald, et de là au cimetière paroissial.

MERCIER (Gustave) — A Québec, le 13 décembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé Gustave Mercier, époux de Jeanne Décarie, père de Jean-Louis Mercier, frère de Mme George Mayland. Il demeurait au 960 Avenue Pouliot, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée,
1025 Route de l'Eglise, Ste-Foy,

à 8.50 heures pour l'église de St-Denis et de là au cimetière Belmont.

MOISAN (Marie-Anne) — A Québec, le 13 décembre 1966, à l'âge de 91 ans, est décédée Marie-Anne Brousseau, épouse de feu Louis Moisan, mère de Lucien, Alice (Mme Joseph Bédard), Léo, Adrien, Paul-Eugène, Georges et Adrienne. Elle demeurait au 1367, 1ère Avenue, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée,
990, 1ère Avenue,

à 8.45 heures, pour l'église Notre-Dame - du - Chemin et de là au cimetière Saint - Charles.

PAINCHAUD (Adrienne) — A Québec, le 12 décembre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Adrienne Alain, épouse de Jacques Painchaud, mère de Jean-Claude, Marcel et Pierrette Painchaud, soeur de Germaine (Mme Jos Déry), Anita (Mme Louis Plante), Aurore (Mme Noël Bélanger), Irma (Mme Lucien Fournier), Emile et Irénée Alain. Elle demeurait au 622 rue Bonaventure. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.,
270 Marie de l'Incarnation,

à 8.45 heures, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

PICARD (Joséphine) — A Québec, le 13 décembre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédée Josephine Langlois, épouse de J.-Baptiste Picard, soeur de Ernestine (Mme Honoré Roy). Elle demeurait au 1080 Ave Bougainville. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée,
46 Ouest St-Cyrille,

à 9.45 heures pour l'église des Sts-Martyrs et de là au cimetière Belmont.

ROBITAILLE (Jules) — A Québec, le 13 décembre 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé subitement Jules Robitaille, représentant de bijouterie, époux d'Eléonora Lambert; père de Serge et Carol; frère de Maurice, Marcel, Lauréat, Charles, Cécile (Mme René Cantin), Gabrielle (Mme Paul Ward). Il demeurait à 849 de Bienville, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.
270, rue Marie-de-l'Incarnation

à 8.45 heures, pour l'église des Saints - Martyrs Canadiens et de là au cimetière de Charny.

ROY (Aimé) — A Québec, le 12 décembre 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé Aimé Roy, ex - employé civil, époux en premières noces de feu Simone Berthiaume et en secondes noces d'Adrienne Carreau; père de Lucien, Rolland, Yvette (Mme Gérard Piamondon), Claude Roy, Marcel, Roger et Léo Boisvert; frère de Diana (Mme Edmond Doyer), Ida (Mme Gaston Lefebvre), Léo, Cécilia (Mme Aimé Melançon), Jeannette, Fernande (Mme Edouard Michaud), Irma (Mme Rosario Roy), Dr. René, Amanda (Mme J.-B. Demers), Dr. Roger, Maurice et Jules. Il demeurait à 1107, 3e Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9.15 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée
990, 1ère Avenue

à 9 heures, pour l'église Saint - François d'Assise et de là au cimetière de Giffard.

SAILLANT (Juliette) — A Québec, le 14 décembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Juliette Angers, épouse de Wilfrid Saillant; mère de Fernando et Jean - Charles; soeur de Lucien, Gérard, Dollard, Emilie - Anne (Mme Josephat Bédard) et Marie - Paule. Elle demeurait à 577, rue Saint - Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.
224 ouest, rue Saint-Vallier

à 9.45 heures, pour l'église Saint - Malo et de là au cimetière Saint - Charles.

VAILLANCOURT (Paul) — A Québec, le 13 décembre 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé Paul Vaillancourt, employé de la Cie National Sign, époux de Azélina Collin; père de Gilles, Jean - Luc, Rita (Mme André Rodrigue), Ghislaine (Mme Lucien Gauthier), Colette (Mme Raymond Kelly), Pierrette (Mme Dominique Renaud), Denise (Mme Gaston Ross); frère de Joseph, Marie - Rose (Mme Fidèle Bernier), Marie - Louise (Mme Arthur Clavet), Marie - Laure (Mme Raoul Bernier). Il demeurait à 315 des Chênes Ouest. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ des foyers funéraires de

J. Bouchard & Fils Ltée
1290, 1ère Avenue

à 8.45 heures, pour l'église Sainte - Odile et de là au cimetière Saint - Charles.

VEZINA (Jeanne) — A l'hôpital du Christ - Roi, le 13 décembre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédée Jeanne Côté, épouse de Joseph Vézina; mère de Raymond, Gérard, Jules - Aimé, Léon Adrien, Réal, Marc, Roger, Jeannine (Mme Richard Roy), Berthe - Mance (Mme Gérard Mathieu), Monique (Mme André Laplante), Micheline (Mme Yvon Giguère) et Gilberte; soeur de Josaphat, Donat, René, Ephrem, Adélard, Saul, Frère Omer (Frère Mariste), Mme Aza Déry, Mme Ephrem Croteau, Mme Moise Lafrance. Elle demeurait à 175, 106e Rue, Ville Montmorency. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ du salon funéraire de

F.-X. Bouchard Enr.
4100 boulevard Sainte - Anne
Montmorency

à 9 4.5 heures, pour l'église de Saint-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

Service anniversaire

BAZIN — Vendredi, le 16 décembre, à 5 heures et trente p.m., en l'église Saint-Louis de France, sera chantée une messe anniversaire pour M. J.-Alexandre Bazin.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CETTE PETITE SUBIRA UNE OPERATION AU COEUR — La petite Allyson Burleson, 6 ans, apparaît ci-dessus en compagnie de ses parents M. et Mme George Burleson de San Jose, en Californie. Elle a été transportée par avion, hier, à Toronto, afin d'y subir une intervention chirurgicale au coeur. Elle souffre d'une déficience cardiaque qui réduit le taux d'oxygène de son processus sanguin, elle mourra bientôt si elle n'est pas opérée.
(Téléphoto PC)

Coppolino témoigne

FREEHOLD, New Jersey (d'après UPI) — Le Dr Carl A. Coppolino, témoignant avec calme, lors de son procès, a dit hier qu'il avait traité le colonel William E. Farber pour une crise cardiaque et qu'il n'avait pas diagnostiquer une mort prochaine pour Farber.

Lors de sa visite médicale auprès de Farber, il a affirmé avoir demandé à Mme Farber de faire hospitaliser son mari, mais que celle-ci et Farber lui-même s'étaient opposés à l'hospitalisation. Coppolino a déclaré que le colonel Farber était décédé plusieurs heures après qu'il eut quitté la demeure du malade.

Au cours de son témoignage antérieur Mme Farber avait dit que Coppolino l'avait hypnotisée et qu'elle était son "esclave amoureuse", et que Coppolino, dans une crise de jalousie, avait tué son mari quand elle avait résisté à ses suggestions de se servir de médicaments pour faire mourir son époux. aucune question à ce sujet ne fut posée au Dr Coppolino lors de l'interrogatoire qui s'est déroulé hier.

Par ailleurs, Coppolino a admis avoir connu "intimement" Mme Farber, interprétant le mot "intime" dans le sens que le signifiait le procureur de la poursuite. D'autre part, des experts médicaux de Boston et de Philadelphie ont affirmé mardi, après avoir pratiqué une autopsie sur le corps exhumé de Farber, qu'il était fort possible que celui-ci soit décédé à la suite d'une crise cardiaque. Ceci contredisait le témoignage de l'inspecteur médical en chef de la ville de New York.

La défense et la poursuite feront le résumé de leurs preuves ce matin. Le juge Elvin R. Summill s'adressera ensuite au jury, qui se retirera pour délibérer et déterminer le sort du Dr Coppolino.

Un vieillard a la jambe fracturée par une auto

Un septuagénaire de Montréal a subi la fracture d'une jambe hier, soir, en face du 827 avenue Myrand, à Sainte-Foy. Il a été dirigé vers l'hôpital Laval par l'ambulance de la police de Sainte-Foy. Son identité ne pouvait être révélée, la nuit dernière.

Frontières

Environ 90 pour cent des 19,500,000 habitants du Canada habitent à moins de 200 milles des frontières américaines.

Invention rurale

Le fil barbelé fut inventé par un fermier de l'Illinois, Joseph Glidden, en 1874.

Collision sur la Rive-Sud

Une collision a fait deux blessés, vers minuit, la nuit dernière, entre Saint-David et Saint-Romuald. Marcel Roberge, 27 ans, du 3156 boulevard Neilson, Sainte-Foy, et Gérard Turcotte, 27 ans, du 24 rue Sainte-Catherine, Lauzon, ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Lévis par l'ambulancier Claude Marcoux, de Saint-Romuald. Ils ont subi des entailles profondes. M. Roberge aurait eu de plus une jambe fracturée. Les deux autos sont une perte totale.

Une école de Beauport s'unirait à la régionale

Une association est projetée entre la régionale d'Orléans et l'Ecole Apostolique du Sacré-Coeur de Beauport.

L'Ecole Apostolique a en effet adressé à la régionale une lettre dans laquelle elle se dit favorable à ce que des pourparlers soient entrepris afin d'étudier la possibilité d'une telle association.

Le président de la régionale, M. Marcel Lortie, s'est dit intéressé à ce que des échanges s'effectuent entre la régionale et l'institution afin d'en arriver à mettre tous les enfants de la région sur le même niveau intellectuel.

De son côté, le père Martineau des Missionnaires du Sacré-Coeur, directeur de l'Ecole, a affirmé que son institution est prête à élargir ses cadres à tous les cas de vocations sacerdotales ou religieuses et cela sans distinction.

On prévoit la création d'un comité conjoint formé de trois représentants de la régionale et de trois représentants de l'institution.

Attaqué par deux individus

Ingénieur à bord du "Maridan C", M. Philippe Cabot a été attaqué par deux individus, hier soir, alors qu'il s'apprêtait à monter à bord du cargo mouillé dans le port de Québec. Il est âgé de 65 ans. Il a été blessé à la tête et l'ambulance Bouchard l'a conduit à l'hôpital de l'Efant-Jésus. M. Chabot n'a pu fournir aucune description d eses agresseurs.

Heurtée par une auto

Mlle Eva Méthot, du 557 chemin de la Canardière, a été heurtée par une auto, hier soir, au croisement de la 4e avenue et du chemin de la Canardière. Elle serait blessée à la tête et à une jambe. L'ambulance J. Bouchard et Fils l'a dirigée vers l'hôpital de l'Efant-Jésus.

CITE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et endossées: "OFFRE POUR LA FOURNITURE DE CHLORE LIQUIDE POUR L'ANNEE 1967" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'hui à MERCREDI, le 21 DECEMBRE, 1966, à 3 HEURES, P.M. (heure normale de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au bureau de l'Ingénieur en Chef de l'Aqueduc, à la chambre 421, Hôtel de Ville, Québec.

QUEBEC, le 13 décembre 1966.

Le Greffier de la Cité,
Adolphe Roy, avocat.

CITE DE QUEBEC

le 30 novembre 1966

AVIS PUBLIC
ROLE REGULIER D'EVALUATION DES IMMEUBLES POUR 1967-68, 1968-69 et 1969-70

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le rôle d'évaluation susmentionné, pour tous les districts de la Cité de Québec, a été complété par les estimateurs de ladite Cité et que ce rôle sera ouvert à toutes les personnes intéressées, tous les jours (les dimanches et jours de fête exceptés), depuis dix heures a.m. jusqu'à cinq heures p.m., et le samedi jusqu'à midi, du jeudi 1er décembre 1966 au jeudi 22 décembre 1966.

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée audit rôle d'évaluation devra, dans la susdite période, porter plainte devant le Bureau de Revision de la Cité, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période susdite au Bureau de Revision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés, à leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 22 décembre 1966, aucune plainte ne sera reçue et le rôle ne sera, pour aucune considération, modifié.

Le trésorier de la Cité,
Cyrille LEGARE

Les Sports

LES SABOURINADES SPORTIVES

LA COMPLEXITE DU HOCKEY PROFESSIONNEL

Tout le tapage qui s'est fait autour du marché Detroit-Los Angeles pour le joueur de défense Howie Young est une autre preuve convaincante de la confusion qui peut régner dans les règlements du hockey professionnel. Les gens qui les ont préparés ne sont même pas eux-mêmes capables de les interpréter correctement.

Il ne fait aucun doute que Sid Abel possède assez d'expérience dans le circuit pour savoir ce qui se passe. Et nous classons même Sid comme un administrateur très intelligent. Malgré tout, par deux fois en 48 heures il s'est butté avec des technicalités qui l'ont empêché d'obtenir l'homme qu'il désirait pour aider la défense de son équipe.

Nous avons l'impression qu'il n'y aurait pas eu autant d'obstacles si l'expansion du circuit n'était pas pour la saison prochaine. C'est la seule raison pour laquelle messieurs les magnants sont si "chatouilleux" sur les principes depuis quelques mois.

Toute la situation se complique à cause de la fameuse "clause de rachat" qui est incluse dans les transactions que les clubs de la LNH font avec les clubs des ligues mineures. Et parce que chaque tête vaudra $50,000 quand arrivera le moment d'alimenter les nouveaux partenaires. Plus ils auront de monde à placer sur leur liste, le moins ils se feront faire mal par les nouveaux partenaires.

Il est certain que les Hawks ne sont pas plus fous que les autres. Ils sont prêts à faire un "sacrifice" en attendant l'heure du partage de la cagnotte.

SITUATION A SUIVRE POUR LES AS LOCAUX

La déception que viennent de connaître les Wings aura tout de même été d'un certain service aux propriétaires d'équipes dans le hockey mineur. A notre avis, elle a démontré qu'ils ne sont pas autant maîtres chez eux qu'ils avaient pu le croire en transigeant avec les magnats de la ligue Nationale.

Cette "clause de rachat" devient d'un intérêt tout particulier pour les As de Québec. Sur papier, les sportifs locaux se croient propriétaires de la majeure partie des athlètes qui évoluent pour notre ville dans la ligue Américaine.

Jusqu'à récemment, on avait été porté à croire que seuls des types comme Gary Bauman, Don Johns, Noël Price et Gordie Labossière n'appartenaient pas directement aux As.

Par contre, des types comme John Hanna, Bill Sutherland et Wayne Hicks ont été "vendus" aux As pour un prix "X" et officieusement ils sont leur propriété. Cependant, les Canadiens se sont certes prévalus de la "clause de rachat" et il est certain que les As ne peuvent les vendre ou échanger à un club de la LNH sans le consentement des Habitants.

Jimmy Morrison et Ed Hoekstra, achetés des Rangers de New York, doivent tomber dans la même catégorie. La situation doit être la même pour Jean-Guy Gendron et Claude Laforge.

Les seuls qui n'ont pas eu de lien officiel avec un club majeur nous semblent être Gilles Banville, Raymond Larose, André Lacroix, René Drolet, Simon Nolet et Yvon Lacoste. Nous ignorons si Hershey avait obtenu Cleland Mortson d'un club de la LNH avant de l'échanger aux As.

Il semble bien qu'il ne sert à rien de se "casser la tête" jusqu'au moment où les gros commenceront à "dévorer" les petits.

QUELQUES NOTES PRISES ICI ET LA . . .

Récemment, il a été question du refus de l'Association canadienne de hockey amateur devant la demande de deux équipes d'âge pee-wee pour une tournée en Europe . . . Disons dès maintenant que pour la même raison nous ne pourrons voir d'équipes européennes au Tournoi International Pee-Wee de Québec . . . Un tel déplacement pour les jeunes est contre les règlements . . .

Les lettres que nous avions pour Fernand Simard étaient bien des offres pour des combats . . . Celle d'Allemagne lui offre un match contre des dénommés Rudolph ou Quatuor et celle de Syracuse pour rencontrer Golden Fraser . . . Simard doit aller se battre à Honolulu contre Paul Fujii, le 9 janvier . . . Quant au match contre Frank Narvaez à Porto-Rico, il est retardé, Narvaez ne voulant prendre aucun risque avant son combat contre Cruz qui pourrait lui mériter un match contre le champion Carlos Ortiz . . .

Une information supplémentaire au sujet de Frank Mathers, l'instructeur des Bears de Hershey . . . Alors qu'il évoluait à la défense pour les Sénateurs d'Ottawa, dans l'ancienne ligue Senior d'Ottawa, il a également joué au football pour les Rough Riders de la capitale fédérale . . . Au sujet de l'état de santé de son cerbère Claude Dufour, blessé à un oeil, Mathers a dit que son état s'améliorait . . . Au dernier examen, sa vision était passée de 20-90 à 20-60 . . Malgré tout, "Baba" ne jouera plus cette saison et même s'il fait un retour au jeu l'hiver prochain ce sera à ses propres risques ont dit les médecins . . .

Watson et Mathers sont de bonne humeur

Frank Mathers regrette l'escarmouche de mardi

Par Roland SABOURIN

Frank Mathers, l'instructeur des Bears de Hershey, était un des invités au "diner de presse" des As, hier midi.

Naturellement, il a été longuement question de l'imbroglio dans lequel Frank avait été mêlé lors de la joute As-Bears au Colisée, mardi soir.

"Je n'aurais pas dû faire cela", a déclaré le sympathique visiteur. Je n'en suis pas fier, et je regrette toute l'affaire. Le pire aurait pu être évité si la police avait été là".

Mathers a dit qu'il avait eu l'impression que le spectateur qui avait été la cible de sa sortie était celui qui avait lancé un boulon d'acier à son joueur de défense Peter Ford. Incidemment, ce même amateur s'acharnait à Ford depuis quelque temps.

Frank a ajouté qu'aucun coup n'avait été échangé dans le brouhaha. "J'ai voulu prévenir une blessure à mes joueurs, et j'en ai probablement sauvé une au type en question en intervenant avant que mes hommes aillent lui asséner un coup de bâton".

L'AUTRE FRACAS

Au sujet de l'incident de Myke Nykoluk avec Jean-Guy Gendron, le pilote des Bears a dit que c'était la première fois que son capitaine se rendait coupable d'une telle offense. Tout en n'approuvant pas le geste de Nykoluk, il a tenu à souligner qu'auparavant Gendron avait patiné 85 pieds pour assaillir Nykoluk et lui écraser son bâton sur le nez.

"L'arbitre a perdu le contrôle de la joute trop tôt et il a laissé les amateurs prendre les décisions qu'il aurait dû prendre lui-même", a poursuivi Mathers en blâmant l'arbitre Wally Harris pour tout ce qui est arrivé. "Les arbitres ne sont pas meilleurs que l'an dernier, mais il faut reconnaître qu'ils ont un travail difficile à accomplir", a-t-il précisé.

HOMMAGE AU JUNIOR

Quant à Phil Watson, il était d'une bonne humeur surprenante.

"Je ne parlerai pas de la joute d'hier, même si je ne puis m'empêcher d'y penser", a dit Watson. Le pilote des As a préféré rendre un hommage particulier à ceux qui s'occupent des juniors, mentionnant Paul Dumont, Len Corriveau et Robert Turcotte.

"Ces gens-là travaillent dans l'ombre et ne reçoivent aucune appréciation", a dit Phil. Mentionnant Dmont, il a dit que cet homme passait des heures et des heures à s'occuper au développement des juniors et que c'était grâce à ce travail si les As avaient pu compter sur autant de jeunes cette saison.

ET LE GARDIEN DE BUT

Au sujet de la situation du gardien de but, le gérant d'affaires Frank Carlin a mentionné que le retour de Gary Bauman dépendait de la condition de Lorne Worsley. Il a mentionné que les Canadiens "jouaient le pourcentage" et ne prenaient pas la chance de se trouver sans substitut de classe dans le cas où Charlie Hodge serait blessé.

Carlin en a profité pour glisser un vote de confiance envers Gilles Banville, qui garde la cage des As en l'absence de Bauman.

"J'ai pensé qu'il avait bien joué hier soir", a dit Carlin au sujet de Banville. "Je sais que le public local refuse de l'accepter, mais je crois toujours qu'il a beaucoup de talent. C'est vrai qu'il est irrégulier avec des bonnes et mauvaises joutes, mais je suis d'avis qu'il connaît plus de bonnes que de mauvaises".

PAILLE DISPONIBLE

Par après, dans une discussion sur la possibilité d'obtenir un cerbère d'expérience, Carlin a dévoilé que Marcel Paillé, des Reds de Providence, était disponible. Cependant, les Reds exigent en retour le centre Ed Hoekstra, demande que refuse le club local. Et pour compliquer les affaires, Hoekstra a déjà fait savoir qu'il n'était pas intéressé à aller à Providence.

Il a été aussi question du rappel de Fernand Rivard, qui va bien à Muskegon, mais il est certain que Banville sera encore au poste ce soir. Et Watson n'a pas caché qu'il espérait voir l'athlète de Baie-Comeau connaître une "bonne soirée" et aider les siens à prendre une revanche contre les tenaces Bears.

Une victoire pour les As les retournerait à deux points des meneurs de la section Est tout en leur permettant de prendre eux-mêmes une avance de quatre points sur les Clippers de Baltimore, qui menacent dangereusement les deux premiers à cause des "joutes en main" qu'ils possèdent à leur avantage.

La joute commencera à 8 heures 15, et les mêmes joueurs que mardi seront au poste dans les deux clans.

CALENDRIER SPORTIF

BASKETBALL

Association Athlétique Intercollégiale: AQ vs ENL; SLC vs CJ; SJE vs SQ, à 8 heures.

CURLING

Club Cambrai: Autres joutes dans le tournoi "Dindes et Poulets", 7 et 9 heures.

Club Québec: Continuation de l'élimination "British Consols" du club., 7h. 30.

HOCKEY

Ligue Américaine: Bears de Hershey contre As de Québec, 8 heures 15, au Colisée.

Ligue Progression: Programme double à l'Aréna O.T.J., 7 heures 30.

Deuxième échange pour les Giants: Siebern-Gabrielson

SAN FRANCISCO (UPI) — Les Giants de San Francisco, qui sont entrés en retard dans la période des échanges, ont bâclé leur second marché en autant de jours, hier, lorsqu'ils ont obtenu le puissant joueur de premier but Norm Siebern des Angels de la Californie en échange pour Len Gabrielson, un voltigeur substitut.

Mardi, les Giants, qui ont terminé à une partie des Dodgers de Los Angeles, la saison dernière, avaient obtenu les services de leur ancien lanceur Mike McCormick, qui avait signé pour un boni de $50,000, avec eux, il y a dix ans. McCormick est passé aux Giants, venant de Washington, en échange pour deux autres joueurs dispendieux, Cap Peterson et Bob Priddy.

Ainsi, en deux jours, les Giants ont donné trois joueurs dont ils pouvaient se passer pour obtenir deux joueurs qu'ils avaient besoin à des postes-clefs. En McCormick, les Giants espèrent avoir mis la main sur le lanceur gaucher qui manquait à leur personnel durant la dernière saison et en Siebern, ils ont obtenu un dangereux frappeur qui sera d'une aide précieuse dans leur stade qui favorise les frappeurs gauchers. Siebern pourra aussi aider du côté défensif lorsqu'il remplacera le premier-but Willie McCovey.

Le gérant général des Giants Herman Franks, qui a été contacté à son domicile à Salt Lake City, a dit que Siebern sera d'une précieuse aide pour l'équipe. "Nous croyons qu'il peut nous aider si l'on se base sur tous les rapports que les dépisteurs nous ont fournis. Nous avons besoin de plus de puissance de la gauche et il est juste de penser que Siebern améliorera la situation."

Siebern est âgé de 30 ans et il possède 10 grosses années d'expérience dans le baseball majeur. En tant que frappeur, il a conservé une moyenne de .247 avec cinq circuits et 41 points produits.

Gabrielson est âgé de 27 ans. Il est apparu dans 94 joutes pour les Giants en 1966 plutôt comme frappeur d'urgence en plus de jouer quelques rencontres comme voltigeur. Il a frappé pour seulement .217 avec quatre circuits et 16 points produits.

Siebern entra dans le baseball majeur avec les Yankees de New York, il joua avec le Kansas City, les Orioles de Baltimore puis les Angels. En neuf années et demie de carrière, il a réussi 132 circuits et sa moyenne défensive est respectable à .991.

Gabrielson a joué avec les Braves d'Atlanta et les Cubs de Chicago avant d'être échangé aux Giants en 1965. Il a frappé pour .301 en 88 joutes, cette année-là et même s'il frappe de la gauche, il n'était pas capable de profiter des forts vents qui soufflent dans le champ droit.

Avec comme résultat, même s'il a joué régulièrement au champ gauche en 1965, qu'il a réchauffé le banc des joueurs la saison dernière pendant que les Giants tentaient toutes sortes de combinaisons utilisant Jesu Alou, Ollie Brown, Peterson et Don Landrum soit à gauche, soit à droite.

LEN GABRIELSON NORM SEIBERN

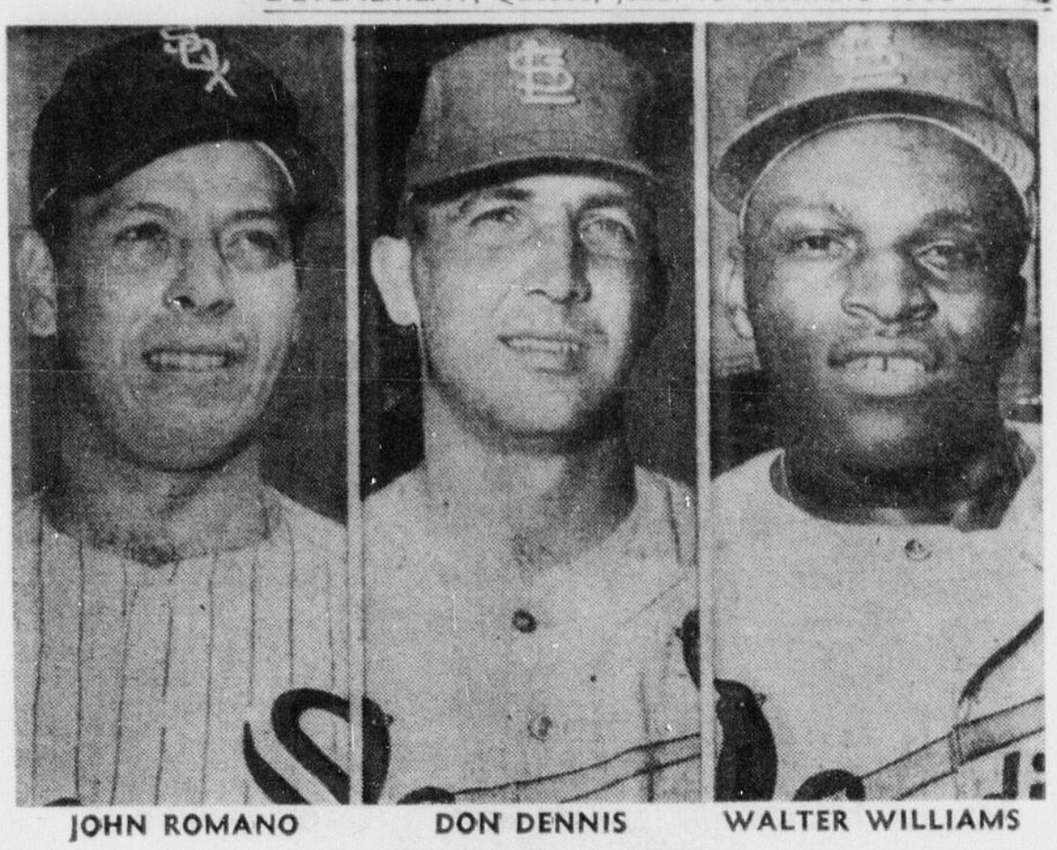

JOHN ROMANO DON DENNIS WALTER WILLIAMS

St-Louis acquiert Romano en retour de Dennis et Williams

ST-LOUIS (UPI) — Les Cardinals de St-Louis sont retournés dans la ligue Américaine hier pour faire l'acquisition du frappeur droitier et receveur de 32 ans John Romano, pour faire suite à la transaction de la semaine dernière alors qu'ils avaient obtenu Roger Maris des Yankees de New York.

Le gérant général Bob Howsam a obtenu Romano des White Sox de Chicago dans un marché qui a envoyé le lanceur Don Dennis et le voltigeur recrue Walter (No Neck) Williams aux White Sox.

Romano, qui demeure à Upper Saddle River, New Jersey, a été un receveur de premier plan au cours des sept dernières saisons. Il est arrivé dans les ligues majeures tard à la fin de 1958 avec les White Sox. Romano a passé la saison suivante à Chicago, et a ensuite été échangé au Cleveland, où il a évolué jusqu'en 1964 avant d'être échangé de nouveau aux White Sox.

Howsam a dit que Romano "nous donnera un bon coup de main comme frappeur droitier et pour prêter main-forte à notre receveur no 1 Tim McCarver. Les Cardinals utilisaient leur receveur de réserve Pat Corrales de façon sporadique.

Dans la transaction les Cardinals ont aussi obtenu du Indianapolis pour leur club-ferme de Tulsa, le jeune lanceur gaucher Leland White, dont Howsam dit "qu'il est considéré comme un brillant prospect pour l'avenir."

Howsam a ajouté qu'il ne désirait pas échanger Williams et Dennis, "mais nous semblons avoir un surplus de jeunes voltigeurs et lanceurs dans le moment."

Howsam a obtenu le voltigeur Maris des Yankees, en cédant dans un marché strict de joueurs le troisième-but Charlie Smith.

Romano a participé à 122 joutes et est allé au bâton 329 fois au cours de la saison maintenant achevée, pour compiler une moyenne de .231, avec 15 circuits. Sa moyenne à vie dans les majeures est de .258 avec un total de 129 circuits.

Williams, frappeur droitier de 23 ans qui demeure à San Francisco, a mené la ligue de la Côte du Pacifique dans le département des frappeurs cette saison avec une moyenne de .330.

COLISEE

Tél.: 525-9979 Tél.: 525-5129

Ligue AMERICAINE de HOCKEY

15e JOUTE de la CEDULE — CE SOIR à 8h.15

★ "Bears" de Hershey vs "AS" de QUEBEC ★

PRIX D'ENTREE: (Rés.): Loges: $3.25 — Mez.: (4 premières rang.) $2.50 — (4 autres rang.) $2.00 — Balcon: $1.60 — (Taxe et charge de service incluses)

Billets de SAISON et autres billets libres réservés en vente dans les DEPOTS jusqu'à 1 heure aujourd'hui et au COLISEE de 9h. à 5h. et à partir de 7h. ce soir.

— Dépositaires de Billets —
- Tabagie GRAVEL, 400, 3e Avenue
- Tabagie JOS HUNT, 790 rue St-Jean
- Buff. L.-P. Demers, 901 O. St-Cyrille
- Pharm. SOUCY, 369 de la Couronne

— LIGUE JR "A" —
★ Dimanche le 18, 2h.15 p.m. vs Sorel
★ Lundi le 26, 8h.15 p.m. vs Trois-Rivières
(Adm. Gén.: $1.25 — 50¢)

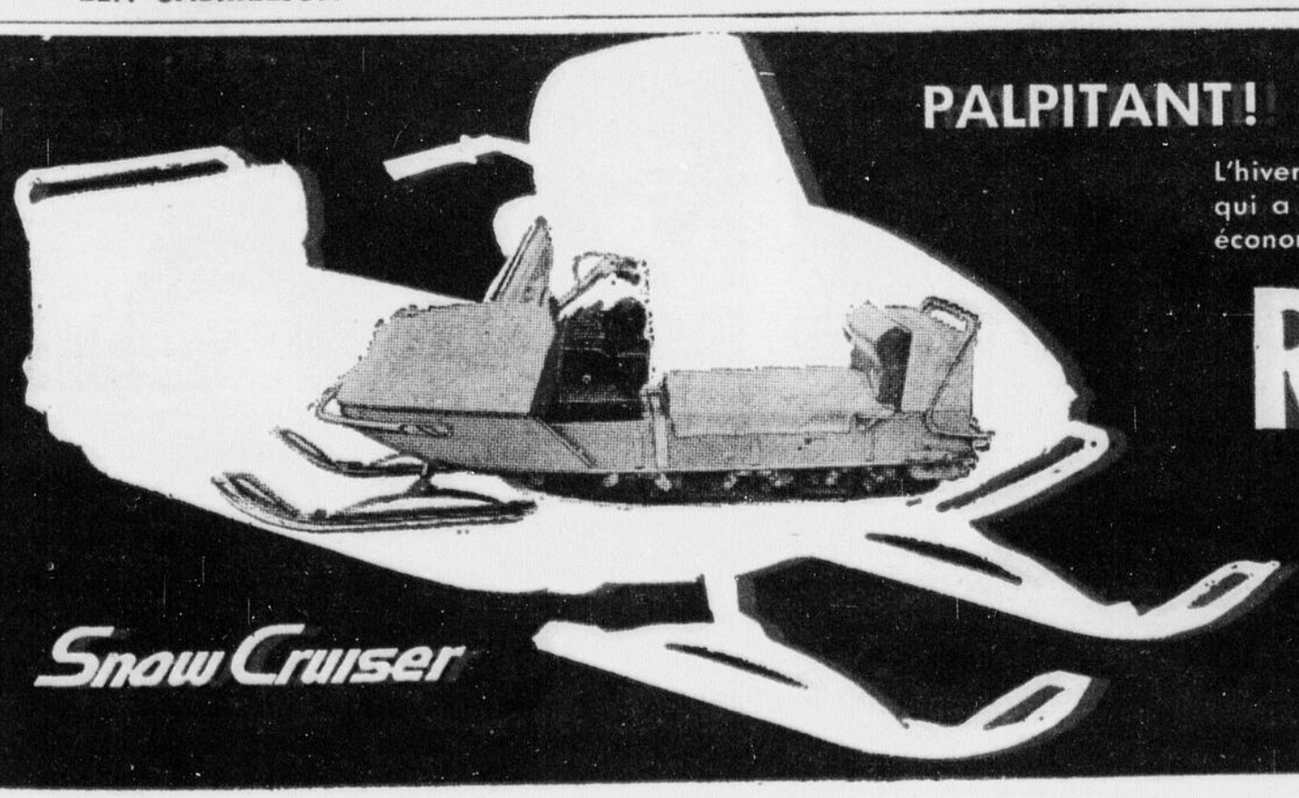

PALPITANT!

L'hiver devient la plus excitante des saisons pour la famille qui a eu la bonne idée d'acheter la plus robuste, la plus économique et la plus maniable des autos-neige chez

ROUSSEAU & FRERE INC.

2325 DU COLISEE - QUEBEC
(en arrière du Colisée)
TEL.: 529-5711

Autres images de la soirée de mardi

C'est le "calme après la tempête" pour l'instructeur des Bears de Hershey, Frank Mathers.

Il y a affluence au banc des punitions après l'incident Nykoluk-Gendron, à la deuxième période de mardi.

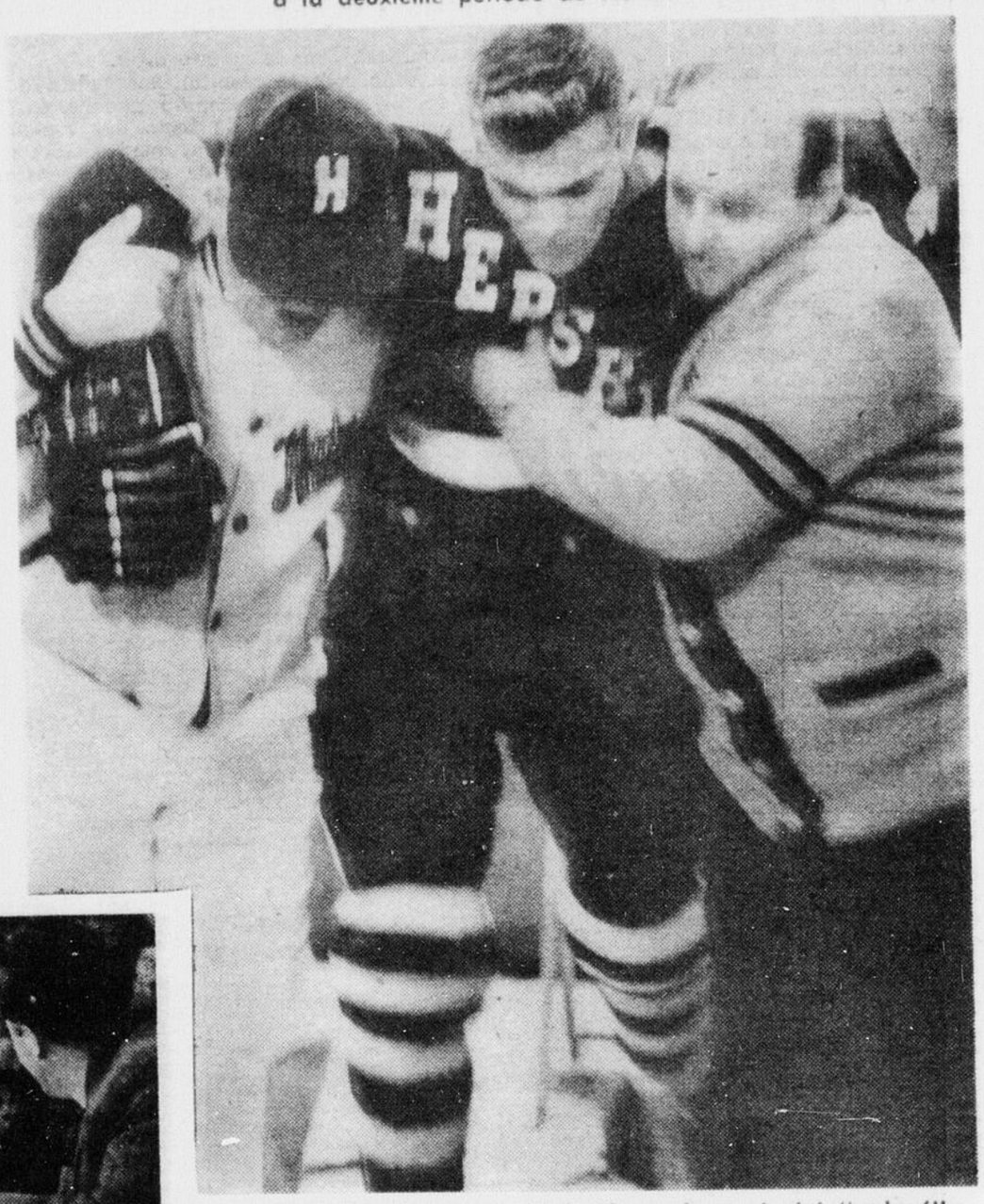

Gary Dornhoefer reçoit de l'aide après avoir été "rudoyé" par Gordon Labossière.

Cet habitué bien connu de la Section 24 continue son "bombardement" vocal contre les joueurs du club visiteur.

L'arbitre Wally Harris tente de se "démêler" avec Bill Sutherland aux écoutes.

ICI ET LA

LIGUE INTERMEDIAIRE

Lors du dernier programme de la ligue de hockey Intermédiaire "Dow" Québec-District, le Chinic a défait le Drolet par 6-4, puis le Garneau a triomphé du Tessier, 7-4.

R. Saint-Hilaire, J. Lambert, B. Saint-Pierre, M. Deslauriers, M. Vallières et R. Blais ont compté pour Chinic; Guy Fortin a eu deux des buts des perdants, les autres allant à Gaston Drapeau et A. Sirois.

Dans la victoire du Garneau, Réal Verret et Serge Renaud ont brillé avec deux buts chacun; A. Pelchat, J.-C. Hamel et Serge Daigle ont réussi les trois autres. Les compteurs des perdants ont été M. Boily, A. Vidal, Daniel Tessier et Yvon Nolet.

LIGUE LAURENTIDE

Lors du programme de mardi à Montmagny, Saint-Vallier a d'abord écrasé Saint-François, 10-2. Henri Roy a réussi 3 buts 3 aides; Denis Harrington, 2 buts 5 aides; et Rémy Langevin, 3 buts 2 aides. Boulanger et C. Roy ont marqué les autres buts des vainqueurs. Pour le Saint-François, Jacques Buteau a brillé dans la défaite en comptant les 2 buts de son club.

L'autre partie a permis au Giffard de vaincre le R. Tanguay, 5-2 et s'approprier ainsi le troisième rang du circuit. Pour Giffard, Richard Massicotte a marqué deux buts, Jean Blouin, Gosselin et Michel Pelletier, un chacun .Pierre Samson et Carol Courteau ont trouvé le fond du filet pour le Tanguay.

Ce programme a donné lieu à plusieurs faits importants. Notamment, le Saint-François s'est officieusement retiré du circuit, devant son impuissance à gagner des joutes. D'autre part, il semble qu'un protêt lancé par le R. Tanguay renversera la situation au classement général. La solution devra s'éclaircir dans les prochaines heures, alors qu'une réunion du Bureau de Direction aura lieu.

Pour l'instant, disons que Bernard Guay est toujours premier compteur avec 23 points, mais Henri Roy est monté au second rang avec 22. Denis Harrington a 21 points en troisième place.

BALLON-PANIER

Une nouvelle ligue de ballon-panier est présentement en formation. Déjà, cinq équipes ont manifesté l'intention d'adhérer au circuit. Ce sont Sainte-Anne de Beaupré, Beaupré, Séminaire Saint-Alphonse, Giffard et Beauport. Deux autres clubs doivent donner une réponse définitive d'ici 48 heures.

Tous les intéressés sont priés d'entrer en communication avec Jacques Dion ou de se rendre à l'assemblée prévue pour 7h15, ce soir, à l'hôtel de ville de Giffard.

LIGUE NAP. COTE

Trois rencontres ont marqué le début de la ligue de hockey Nap. Côté, à Saint-Albert. Chez les pee-wee, le Parc Marchand a blanchi Val Saint-Michel 11 à 0. Jean-Marc Gagnon a réussi le blanchissage. Claude Dufresne a dirigé l'attaque des vainqueurs avec 5 buts.

Les équipes de Loretteville, dirigées par Jean Lapointe ont vaincu le Parc Marchand dans les catégories bantam et midget. L'équipe bantam a gagné 13 à 1 et l'équipe midget 8 à 1.

Michel Hébert, Claude Parent et Michel Berryman ont été en évidence dans la victoire bantam. Michel Ferland et Réal Parent ont été les principaux artisans chez les midgets.

Ce soir, dans la catégorie pee-wee, à Pont-Rouge, Montmorency visitera le club de l'endroit. Vendredi soir, les dix-huit clubs du circuit seront à l'oeuvre. Il y aura des matches à Pont-Rouge, Sainte-Foy, Montmorency, Giffard, Valcartier et Val Saint-Michel.

BALLON-BALAI

Lors de la première joute de la ligue de ballon-balai de Charny, disputée hier, l'équipe de l'Hôtel Central a infligé une défaite par blanchissage de 1-0 au club de Laurier Mercier sur la patinoire du Centre paroissial. L'unique point des vainqueurs a été réussi par Emilien Rancourt.

LE BALLON-VOLANT

La Fédération des Loisirs de la région de Québec, dont le rôle est d'encourager la pratique des sports à tous les échelons, tente d'organiser présentement des ligues de ballon-volant, pour les hommes et pour les dames.

Le responsable du Service des Sports, Jean-Claude Pageot, lance un appel aux organisations de loisirs, aux centres récréatifs et aux écoles qui possèdent une ou plusieurs équipes de ballon-volant, masculines ou féminines, et qui seraient intéressés à joindre les rangs des ligues organisées par la Fédération.

Les responsables de ces équipes ou les autres personnes intéressées peuvent communiquer avec M. Pageot aux quartiers généraux de la Fédération de Québec, 56 rue Saint-Pierre, avant le 20 décembre.

Il s'agirait là d'organiser des ligues structurées selon les règlements officiels du jeu de ballon-volant et les cadres en seraient accessibles aux joueurs de tous les âges, pas nécessairement qualifiés comme d'excellents joueurs de ballon-volant, mais plutôt intéressés à participer régulièrement aux joutes de ces ligues organisées selon une structure bien déterminée.

Durant la saison, les joueurs pourront bénéficier des conseils de moniteurs compétents et il semble probable que des cliniques seront organisées sous la direction d'instructeurs dont la réputation est internationale.

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

DIVISION EST

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Dallas	9	3	1	428	232	.750
St. Louis	8	4	1	254	227	.667
Cleveland	8	5	0	365	249	.615
Philadelphie	8	5	0	289	312	.615
Washington	7	6	0	323	318	.538
Pittsburgh	4	8	1	254	314	.333
Atlanta	3	10	0	171	380	.231
New York	1	11	1	256	484	.083

DIVISION OUEST

	G	P	N	PP	PC	Moy.
X-Green Bay	11	2	0	308	140	.846
Baltimore	8	5	0	284	212	.615
Los Angeles	8	5	0	266	185	.615
San Francisco	6	5	2	306	295	.545
Chicago	4	7	2	193	244	.364
Minnesota	4	8	1	264	263	.333
Detroit	4	9	1	216	317	.308

X-Assuré du championnat de la division.

Joutes à venir

Samedi, 17 décembre: Cleveland à Saint-Louis.

Dimanche, 18 décembre: Baltimore à San Francisco; Dallas à New York; Green Bay à Los Angeles; Minnesota à Chicago; Philadelphie à Washington; Pittsburgh à Atlanta.

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Boston	8	3	2	287	254	.727
Buffalo	8	4	1	320	234	.667
New York	5	6	2	284	284	.455
Houston	3	10	0	307	367	.231
Miami	2	11	0	184	334	.154

DIVISION OUEST

	G	P	N	PP	PC	Moy.
x-Kansas City	10	2	1	421	259	.833
Oakland	8	5	1	315	288	.615
San Diego	7	5	1	318	257	.583
Denver	4	9	0	175	343	.308

X-Assuré du championnat de la division.

Joutes à venir

Samedi, 17 décembre: Boston à New York.

Dimanche, 18 décembre: Kansas City à San Diego; Denver à Buffalo; Houston à Miami.

Trois joueurs signent avec les Alouettes

MONTREAL (PC) — Les Alouettes de Montréal ont annoncé avoir fait signer des contrats à trois joueurs de Montréal. Il s'agit du demi Tommy Dyce et du garde Stan Smith, des Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce, et du secondeur Keith Petrovski, des Bears de Montréal-Nord.

Dyce, qui mesure cinq pieds et 10 pouces, pèse 200 livres. La saison dernière, il a été le meilleur porteur de ballon des Maple Leafs, représentants de l'Est du Canada dans la finale pour le championnat junior du pays. Il joue également à la défensive.

Smith avait été jugé le meilleur joueur de ligne au camp d'entraînement des recrues des Alouettes, en 1965. Avec les Maple Leafs, il a joué au poste de garde, mais les Alouettes espèrent en faire un joueur de centre. Il mesure six pieds et pèse 235 livres.

Petrovski sera mis à l'essai comme secondeur extérieur.

Les Alouettes ont également fait signer un contrat à Don Sigaty, qui n'a pu se tailler une place avec les Eskimos d'Edmonton. Il est ailier d'attaque et secondeur de ligne. Il a joué quelques parties pour les Eskimos en 1964 et en 1966.

AMATEURS D'AUTO-NEIGE

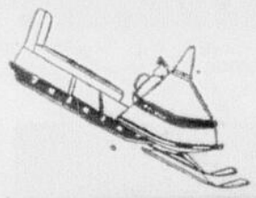

● Skidoo Bombardier ● Pièces et service
● Vêtements (habits, bottes, tuques mitaines, lunettes, etc.

Chez
L.-E. CANTIN INC.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.

688 Ouest, St Vallier 681-6386

RESULTATS A MONTREAL

TROT — BOURSE $1,400

8—White Princess, Caldwell, $9.50, 4.50, 3.20; 3—Lo Guy, Coutu, 9.00, 6.30; 7—The Debutante, Desrochers, 6.90.
Ont aussi couru: The Capon, Henry Hones, Tyson Dale, Baron Colby, Bonnie Jo Express.
Temps: 2:10 3-5.

AMBLE — BOURSE $,1400

2—Miss Direct, Lamy, $7.00, 3.70, 3.40; 8—Geo Chief, Filion, 3.20, 2.90; 5—Mister Saint-Coutu, 5.30.
Ont aussi couru: Sir Royal Price, Sugar Lind, Silver's Bullet, Martha's Son, Freedom Pal.
Temps: 2:09.
Pari-double: $37.50.

AMBLE — BOURSE $3,000

3—Alain Drummond, Hébert, $5.80, 2.70, 2.90; 5—Wil Diamond, Gauthier, 10.50, 5.00; 2—Imagine, Dostie, 3.70.
Ont aussi couru: Ace Dean, Dream Pilot, Doug Johnston C., Buzz Johnston, Cloverland Direct.
Temps: 2:05 1-5.

AMBLE — BOURSE $1,700

2—Show Boy, Filion, $13.00, 4.90, 4.20; 5—Jay Bob, Deguise, 5.30, 4.50; 4—Santa Glory, Robichaud, 4.70.
Ont aussi couru: Mr. G. Dillion, Keyko, Battle C. Adios, Sir Royal Volomite, Santaley.
Temps: 2:07 2-5.
Quinella: $23.20.

AMBLE — BOURSE $2,300

6—Lieutenant Earl, Filion, $9.10, 4.70, 3.90; 1—Hobo Lem, Plouffe, 4.90, 3.30; 7—Just Joe, Gingras, 4.70.
Ont aussi couru: Fast Traffic, Chester Brown, Dapper Grattan S., Big Chief M., Mazie Pointer.
Temps: 2:08 2-5.

AMBLE — BOURSE $2,300

3—Missieman, Bergeron, $16.80, 5.60, 4.30; 6—Star's Lo, Filion, 3.90, 3.60; 8—Tony Clap, Plouffe, 5.60.
Ont aussi couru: Ida Purdue, Active Van, First Nighter, Queen's Lawyer, Dell Cash.
Temps: 2:07 2-5.

TROT — BOURSE $3,000

5—Mr. Parish, Brisson, $12.00, 6.80, 4.30; 6—Famous Sun, Turcotte, 3.50, 3.20; 4—Tyee, Gingras, 4.10.
Ont aussi couru: Butchie B., Bye Bye Ezra, Miss Royal Rhea, Wildwood Chris, Armbro Earl.
Temps: 2:08.
Quinella: $18.80.

AMBLE — BOURSE $1,800

9—Brushoff Wick, Cyrenne, $28.60, 11.60, 6.80; 1—Jimmy N., Filion, 5.30, 3.10; 5—H.S.M., Bouthillier, 3.90.
Ont aussi couru: Southern Belle, Jacquot, Champs Star, Admirable Pick, Play Rough, Barbara Bel.
Temps: 2:07 4-5.

AMBLE — BOURSE $4,000

4—H. Harry, Veilleux, $5.70, 3.70, 2.70; 6—Odios, Lacoste, 15.00, 8.30; 3—Chatham Chip, Findley, 5.00.
Ont aussi couru: Meadow Smoke, Scotch Talent, Lincoln Adios, Way Jean, Jane C. Adios.
Temps: 2:05.

AMBLE — BOURSE $1,700

1—Sir Jasper, Desjardins, $13.70, 8.80, 4.40; 5—Elaine Creed, Robinette, 7.20, 7.20; 2—Fearless Wick, Watters, 2.70.
Ont aussi couru: Poplar Trix, Edgewood Key, Otecas Chuch, Audrey Boy, Golden Woollen.
Temps: 2:09.
Exacta: $190.50.

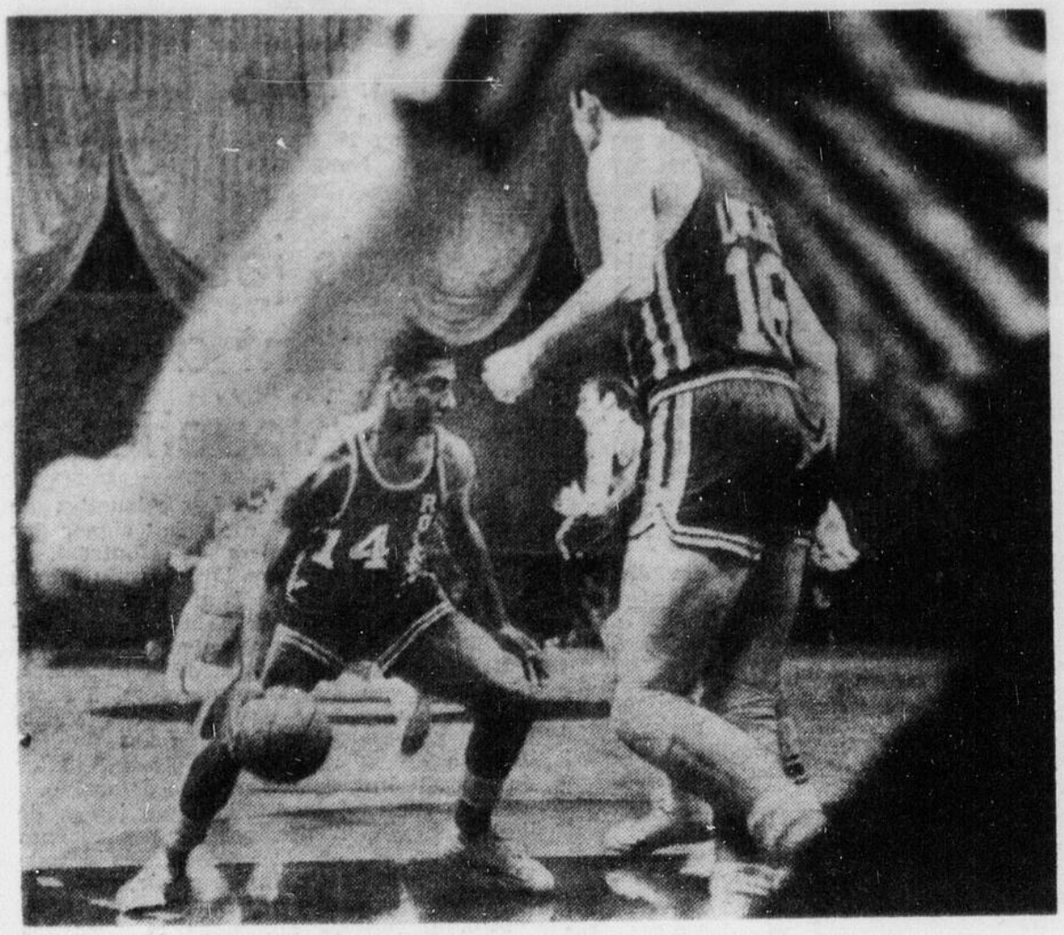

OSCAR ET LE BALLON — Le porte-couleurs des Royals de Chicoutimi au basketball, Oscar Robertson (14), encadré par le bras de l'arbitre, prépare un jeu au cours de cette rencontre avec les Warriors de San Francisco, au Centre Civique de San Francisco. L'on voit également Jerry Lucas (16) des Royals. Robertson a marqué 36 points avec 11 assists pour conduire les siens à une victoire de 126-112 sur les Warriors. (Téléphoto PA)

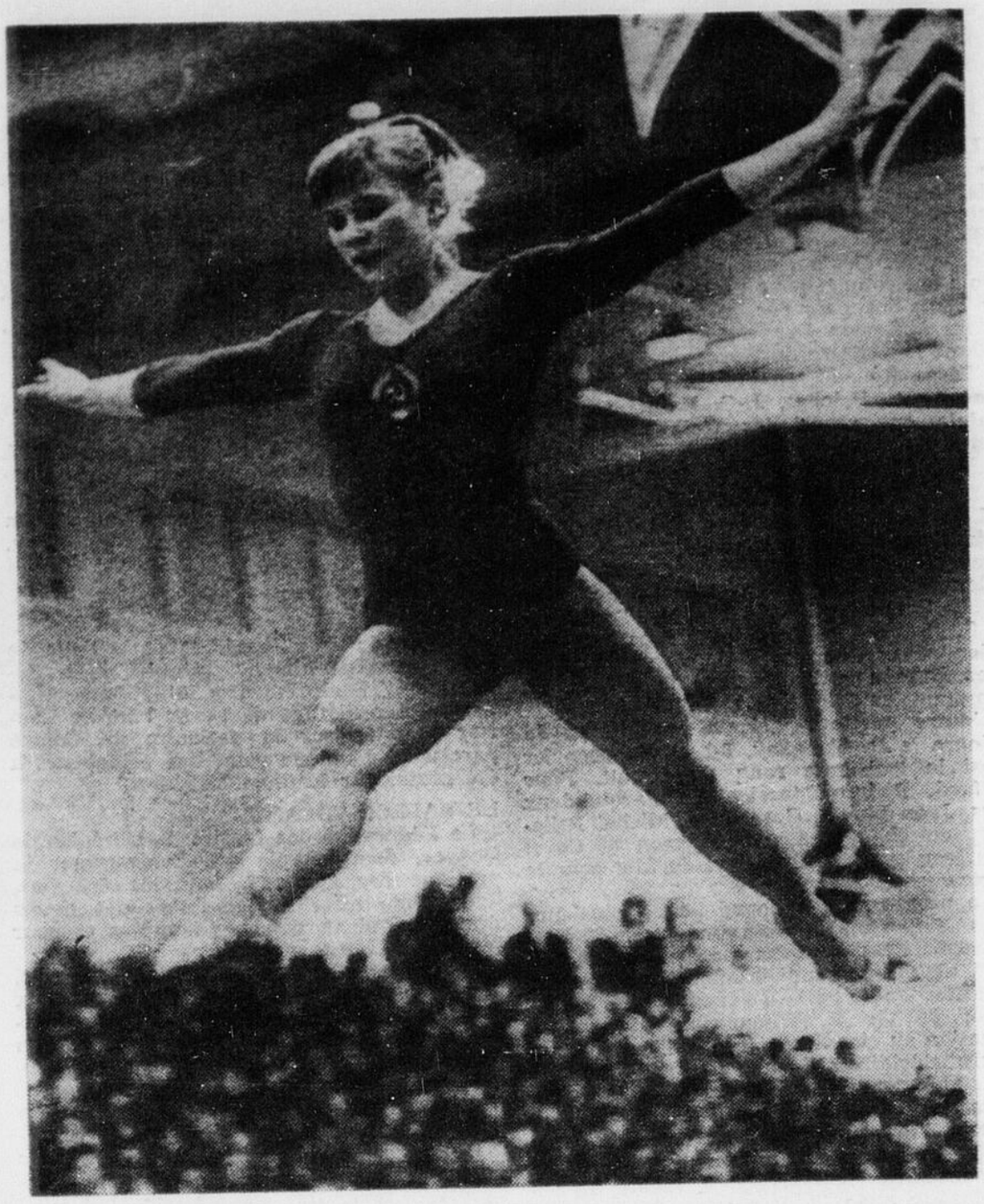

STYLE ET GRACE — La jeune Natalia Kuchinsaya, qui fait partie de l'équipe nationale de gymnastique de Russie actuellement en tournée, donne une démonstration de son savoir-faire alors qu'elle s'exécutait devant une foule nombreuse au gymnase de l'Université de l'Alberta, à Edmonton. (Téléphoto PC)

Sur la scène sportive. . . . . internationale

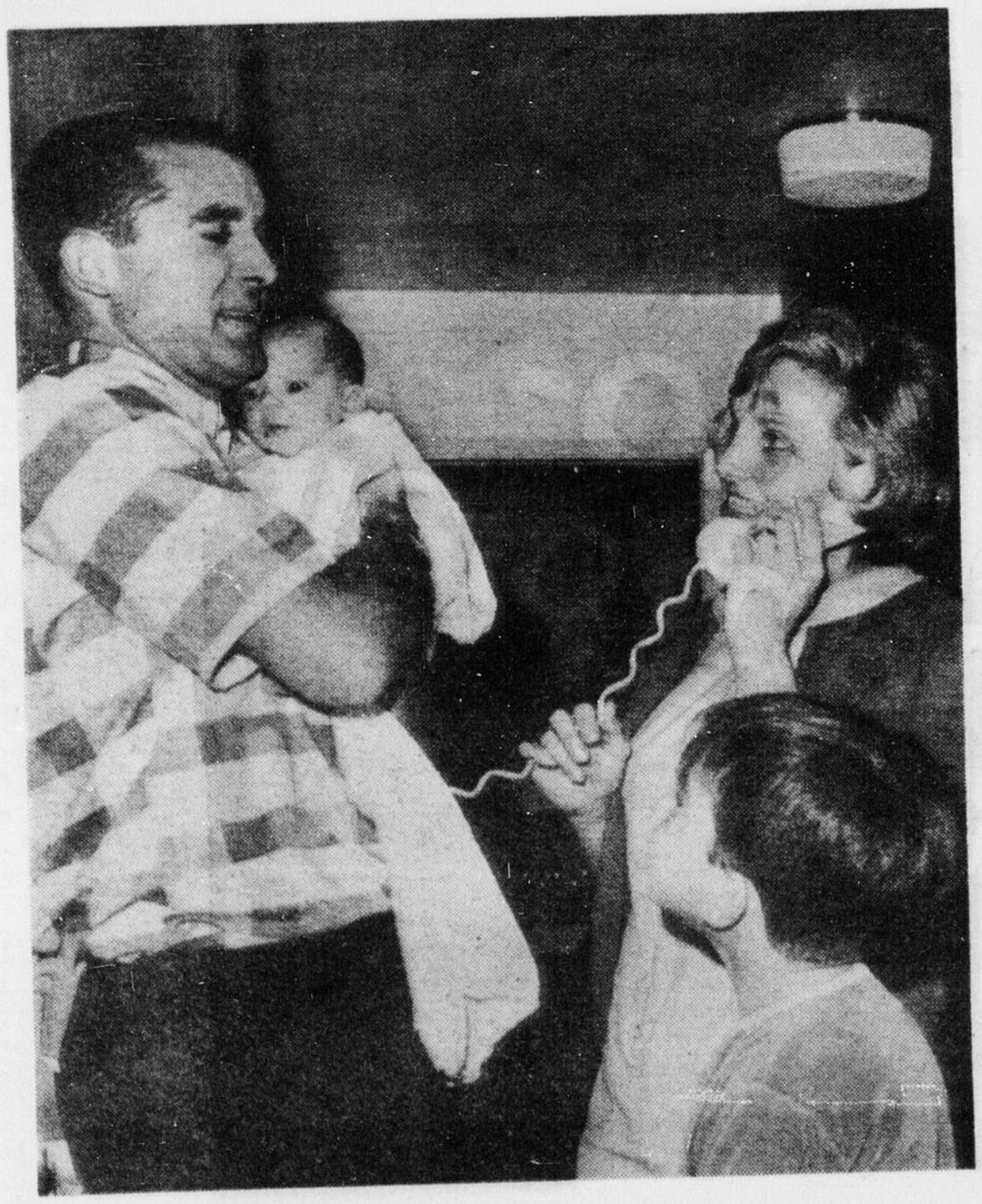

LE TELEPHONE SONNE ET SONNE — Carolyn McCormick reçoit l'un des nombreux appels téléphoniques tandis que son mari, Mike, tient le bébé Stacy et que Mike jr semble se demander la raison de ce branle-bas, à leur demeure de Mountain View, Californie. McCormick, lanceur gaucher qui avait été signé par les Giants de San Francisco comme joueur à boni il y a quelques années, a quitté tout récemment les Senators de Washington dans une transactions pour Bob Priddy et Cap Peterson. Il retourne donc aux Giants après avoir été échangé par eux à la fin de la saison 1962. (Téléphoto PA)

UN TYPE CALME ET PAS PRESSE — Le rapide Jim Ryun, étudiant de l'Université du Kansas, reçoit les félicitations de ses parents, Wilma et Gerald Ryun de Wichita, Kansas, après s'être vu décerner le trophée de "Sportif de l'Année" par un magazine américain, dans une réception à New York. Les parents du plus rapide coureur du mille au monde qui n'a que 19 ans, ont tenu à souligner que leur fils, hors de piste, était lent et calme. (Téléphoto PA)

Les Black Hawks font échouer définitivement la transaction du Detroit pour Howie Young

DETROIT (UPI - PC) — La transaction fort compliquée intéressant le joueur de hockey Howie Young a été annulée une autre fois hier, cette fois pour de bon.

Les Red Wings de Detroit, de la Ligue Nationale de hockey, ont pensé qu'ils avaient finalement bâclé le marché pour ramener aux Wings le jadis "mauvais garnement" du hockey après avoir transigé avec les Blades de Los Angeles de la ligue de l'Ouest.

Le président de la ligue Nationale, M. Clarence Campbell est intervenu dans toute l'affaire hier en annonçant que les Black Hawks de Chicago avaient le premier choix sur les services de Young. Campbell a déclaré que Chicago, qui avait échangé Young au club Los Angeles, avait signé une entente qui leur accordait le premier droit de refus sur chaque joueur qui est la propriété du Los Angeles.

"Toute la responsabilité pour l'annulation de ce marché repose sur les Black Hawks de Chicago", a dit à New York le propriétaire des Red Wings, Bruce Norris.

"C'est simplement un entêtement de la part des Black Hawks", a commenté le gérant-instructeur des Red Wings, Sid Abel. "Ils ont un marché spécial avec Los Angeles, mais c'est évident qu'ils tentent juste de nous garder au bas de la ligue".

En premier, Detroit avait cédé deux joueurs de son équipe affiliée de Pittsburgh pour obtenir Young du Los Angeles, mais le marché a été contremandé à cause d'une technicalité. Les Wings ont finalement pensé qu'ils avaient bâclé la transaction mardi matin en envoyant aux Blades le Centre Alex Faulkner du Memphis et le joueur de défense Bob McCord du Pittsburgh.

Les Wings, solidement installés en dernière position du classement de la LNH, désirait obtenir Young pour remplumer leur chancelante défense. Apparemment, le joueur de défense s'était réhabilité après plusieurs années comme fomentateur de trouble.

Les Wings ont finalement rappelé Pete Goegan du Pittsburgh, hier, afin de compenser pour le marché tombé à l'eau. Goegan, un joueur de défense, avait été retourné au Pittsburgh plus tôt cette semaine quand le marché pour Young avait été annoncé.

Donc, après que tout aura été oublié, Young devra attendre un peu plus longtemps pour démontrer qu'il est prêt à jouer à nouveau dans le hockey majeur.

CAMPBELL COMMENTE

A Montréal, le président Campbell a déclaré que son bureau n'avait rien à faire dans le refus essuyé par Detroit dans le cas du joueur Young.

"Chicago avait les premiers droits sur tout joueur des Blades à la suite d'une entente signée par les deux équipes en 1964, entente qui ne prendra fin que le 1er juillet 1967", a précisé Campbell.

Selon le président, les Blades ne pouvaient conclure un échange avec les Wings "en raison de cette entente".

Campbell a révélé que les Hawks avaient opposé leur droit de veto à l'échange et en avaient avisé simultanément les Blades et la direction de la LNH.

CHICAGO S'EXPLIQUE

A Chicago, la direction des Hawks a nié qu'une "entente secrète" avec les Blades avait arrêté l'échange entre les Blades et les Red Wings.

"Nous n'avions aucune entente privée avec les Blades au sujet de Young", a déclaré le gérant général Tommy Ivan.

"Notre entente avec les Blades au sujet de Young est inscrite officiellement aux quartiers généraux de la LNH à Montréal.

"Aussi, les Red Wings et toutes les autres équipes savaient que, lorsque nous avons échangé Young aux Blades en 1964, nous avons joui de certaines faveurs en ce qui a fait sur le statut du joueur."

Ivan a précisé que les Hawks étaient en faveur du premier échange impliquant Murray Hall et Al Lebrun, du Pittsburgh, en retour de Young.

"Une équipe du circuit est alors intervenue pour réclamer un des joueurs, ce qui a mis fin au marché. Nous étions satisfaits du premier marché et les Red Wings connaissaient les clauses de l'entente au sujet de Young.

"Les Wings ont alors complété un autre échange que nous n'aimions pas, mais que nous sommes prêts à étudier de nouveau en autant qu'on nous offre d'autres joueurs en retour de Young", a ajouté Ivan.

Ce dernier faisait alors allusion à la dernière offre du Detroit, impliquant McCord et Faulkner., en retour de Young, originaire de Toronto.

Young avait porté les couleurs du Detroit de 1960 à 1963, établissant un record de 273 minutes au pénitencier au cours de la saison 1962-63. En juin 1963, il était passé dans un échange aux Hawks, qui l'avaient subséquemment vendu aux Blades au milieu de la saison 1963-64.

A Los Angeles, on rapporte que le joueur de défense est loin d'être enchanté de la tournure des événements.

Par ailleurs, un porte-parole des Blades a déclaré:

"Nous ignorons si les Hawks veulent faire chanter oung ou bien s'ils désirent vraiment le joueur."

Incidemment, en apprenant le deuxième échange impliquant McCord et Faulkner, les Hawks ont offert deux joueurs de leur organisation pour obtenir les services de Young, mais les Blades ne les ont pas acceptés.

Enfin, Ivan a nié que les Hawks aient voulu faire chanter Young, mais a refusé de divulguer le nom des deux joueurs que les Hawks ont offert en retour du rude joueur de défense.

Emerson élimine Pasarell

ADELAIDE, Australie UPI) — Roy Emerson a définitivement assuré une finale tout-australienne dans les championnats de tennis d'Australie sur gazon, hier, lorsqu'il est venu de l'arrière pour défaire le cinquième semé Charles Pasarell, de Porto Rico, dans un match quart de finale marathon de trois heures, par 3-6, 5-7, 10-8, 6-3, 6-4.

Fred Stolle, John Newcombe et Tony Roche s'étaient qualifiés pour les semi-finales avec des victoires mardi.

Nancy Richey de Dallas a quand même aidé le prestige américain lorsqu'elle s'est raplombée pour battre l'Australienne Judy Tegart par 2-6, 6-4, 6-0, avec huit parties gagnées d'affilée pour mettre un terme à leur match de quart de finale qui avait été interrompu par la pluie, mardi.

Le Sainte-Foy sort de la cave

Le classement de la Ligue junior "B" Québec-District s'est resserré à la suite des joutes d'hier soir. Le CTR domine avec 15 points suivi du Lévis, 12, du Sainte-Foy. 11, et du Donnacona, 10.

Le CTR a toutefois porté son avance au premier rang à trois points en l'emportant par 6-1 aux dépens du CSL de Donnacona. Philippe Naud (2), Steve Munroe, Réjean Tremblay, Robert Gagné et Jean Marcotte se sont partagés les buts du CTR tandis que Christian Delisle évitait le blanchissage.

Dans la deuxième rencontre, le Couillard de Sainte-Foy est sorti de la cave du classement en l'emportant par 4-1 sur les Canadiens de Lévis. Dave Boeda et Jacques Noël ont mérité chacun deux buts pour les vainqueurs tandis que Paul Rodrigue enfilait celui des Canadiens.

Les compteurs de la ligue AMERICAINE

	B	A	Pts
Hicks, Québec	14	30	44
Labossière, Québec	16	26	42
Gilbert, Hershey	12	27	39
Ubriaco, Hershey	16	22	38
Dejordy, Hershey	24	13	37
Gamble, Rochester	20	17	37
Nykoluk, Hershey	7	29	36
Gendron, Québec	14	19	33
Rivers, Hershey	13	17	30
Walton, Rochester	10	19	29
Cline, Hershey	9	20	29
Carter, Buffalo	5	24	29
AUTRES COMPTEURS DES AS			
Sutherland	18	9	27
Mortson	7	15	22
Morrison	1	21	22
Rivard, Bob	9	10	19
Nolet	5	6	11
Lacroix	6	4	10
Price	0	7	7
Laforge	4	2	6
Hanna	1	4	5
Lacoste	1	3	4
Larose	0	3	3
Johns	0	3	3
Drolet	1	1	2
Pelletier	0	1	1

UNE CASCADE DE SUGGESTIONS POUR LES FETES

Pourquoi aller si haut pour chercher des idées? Vous trouverez tous les cadeaux que vous voudrez

à la PLACE FLEUR DE LYS

- couverte et chauffée...
- Magasins des plus variés
- Personnel courtois et compétent
- Plus de 3400 places de stationnement
- Ouvert jusqu'à 9h.30 tous les soirs jusqu'à Noël
- Meilleures facilités de paiement

NEW YORK conserve son EMPRISE

NEW YORK (UPI) — Les stupéfiants Rangers de New York, encouragés par une foule bruyante qui criait "Nous sommes les premiers", ont conservé leur premier rang du classement de la Ligue Nationale de hockey, hier soir, en ayant raison des "pauvres" Red Wings de Detroit au compte de 4-1, dans une joute marquée d'une paire de buts réussis par Rod Gilbert.

C'était la quatrième victoire consécutive des Rangers, qui poursuivent à une allure endiablée leur plus fulgurant début de saison depuis deux décades. Don Marshall et Phil Goyette ont été les autres marqueurs des Rangers. La foule de 15,542 spectateurs a vu les Wings, sauvés d'un blanchissage par un but d'Alex Delvecchio, encaisser une 11e défaite consécutive sur la route.

Gilbert a maintenant marqué sept buts dans ses quatre dernières joutes et son total de 15 pour la saison le place au premier rang des marqueurs chez les ailiers.

Marshall en était à son 14e but de la saison.

Les Rangers ont complètement dominé le jeu dans les deux premières périodes et seule la tenue de Roger Crozier a empêché une production plus élevée du côté but. Crozier revenait au jeu après avoir été assis sur le banc pour deux joutes à la suite de performances erratiques.

Les quatre buts des Rangers ont tous été marqués à l'aide de lancers à bout portant devant lesquels Crozier fut totalement impuissant.

Ed Giacomin, pour sa part, a connu une soirée paisible dans le filet des Rangers, surtout au cours de deux premiers engagements, les Red Wings ne faisant que 14 lancers. Il fut cependant plus occupé dans le troisième vingt quand les Wings ajoutèrent 14 autres lancers qu'il bloqua tous à l'exception de celui de Delvecchio, au début de la strophe.

Les Rangers ont fait 38 lancers dans le match dont 17 à la première période.

DETROIT 1, NEW YORK 4

Première période

1—New York: Goyette (3e), (Neilson, Hillman) 13:22
2—New York: Gilbert (14e), (Howell, Hadfield) 17:33
Punitions: Ingarfield, 4:29; Wall, 7:42; Marshall, 16:20.
Lancers: New York 17, Detroit 7.

Deuxième période

3—New York: Marshall (14e), (Nevin, Goyette) 14:12
Punition: Watson, 9:56.
Lancers: New York 10, Detroit 7.

Troisième période

4—Detroit: Delvecchio (5e), (Howe, Hampson) 2:32
5—New York: Gilbert (15e), (Kurtenbach) 5:27
Punitions: Fleming, 7:23; Ratelle, 9:38.
Lancers:

New York	17	10	11—38
Detroit	7	7	14—28

Assistance: 15,542.

Compteurs de la ligue NATIONALE

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	12	27	39
Gilbert, New York	15	9	24
Goyette, New York	3	21	24
Wharram, Chicago	14	9	23
Ullman, Detroit	7	16	23
Rousseau, Montréal	8	15	23
D. Hull, Chicago	11	11	22
Marshall, New York	13	8	21
Connelly, Boston	9	12	21
Keon, Toronto	7	14	21
Howe, Detroit	7	13	20
Geoffrion, New York	4	15	19
Murphy, Boston	6	12	18
Fleming, New York	9	9	18
Ingarfield, New York	6	12	18
Martin, Boston	7	11	18
Kelly, Toronto	6	12	18
Howell, New York	6	12	18
Ellis, Toronto	9	8	17
P. Pilote, Chicago	3	14	17
R. Hull, Chicago	10	6	16
Jeffrey, Toronto	5	11	16
Kurtenbach, New York	5	11	16
Mahovlich, Toronto	9	6	15
Nesterenko, Chicago	5	10	15
Stewart, Boston	7	8	15
Hadfield, New York	5	10	15
Delvecchio, Detroit	5	10	15

Chicago triomphe avec Wharram et D. Hull

CHICAGO (UPI) — Des buts par Kenny Wharram et Dennis Hull ont permis aux Black Hawks de Chicago de remporter une victoire précieuse de 2-1 sur les Canadiens de Montréal hier soir, préservant leur égalité au deuxième rang dans la course de la Ligue Nationale de hockey.

C'était la première victoire des Hawks en trois joutes et leur troisième en quatre essais contre les Canadiens cette saison. Ce gain a gardé les Hawks sur un pied d'égalité avec Toronto au deuxième rang, tirant de l'arrière par un seul point sur les meneurs les Rangers de New York.

Wharram a enregistré son 14e but pour ouvrir le pointage du Chicago au milieu du premier vingt lorsqu'il reçut une passe devant le filet du meilleur compteur de la ligue Stan Mikita. Dennis Hull a marqué son but au commencement de la deuxième session en poussant dans la cage un lancer de loin de Doug Jarrett.

Bobby Rousseau a été crédité du seul but des Montréalais à la suite d'un court lancer après que Jean Béliveau eut volé le disque dans la zone arrière des Hawks dans les quatre dernières minutes de la deuxième période.

Les deux gardiens de but, Dennis DeJordy pour Chicago, et Charlie Hodge pour Montréal, ont figuré brillamment. Les Canadiens, dépassés par les Hawks à la première période, sont revenus à la vie et ont martelé la cage du Chicago de 32 lancers par la suite.

Les Hawks pour leur part ont décroché 28 rondelles vers la cage des Habitants et Hodge a eu à faire nombre d'arrêts difficiles.

Première période

1—Chicago, Wharram (14e) (Mikita, Mohns) 9:54
Punitions; pilote 0:33, Harris 3:51.
LANCERS: Chicago 8, Montréal 7.

Deuxième période

2—Chicago, D. Hull (11e) (Jarrett, Esposito) 5:00
3—Montréal, Rousseau (8e) (Laperrière, Béliveau) 16:32
Punitions: Van Impe 6:08, Duff 6:08, Béliveau 14:11.
LANCERS: Chicago 12, Montréal 12.

Troisième période

Aucun but.
Punition: Béliveau 17:40.
LANCERS:

Chicago	8	12	12—32
Montréal	7	12	9—28

Springfield perd à Cleveland, 4-2

CLEVELAND (PA) — Les Barons de Cleveland ont vaincu les Indiens de Springfield 4-2 dans un match de la ligue Américaine de hockey hier soir.

Bill Needham et Cecil Hoekstra ont d'abord permis aux locaux d'égaler les chances à 2-2 dans le premier engagement, puis la recrue Gary Butler a compté le but victorieux dans le second engagement tandis que Wayne Schultz ajoutait le point d'assurance dans cette même reprise.

Première période

1—Springfield, Locas (Rolfe) 0:49
2—Cleveland, Needham 5:02
3—Cleveland, Hoekstra (Lemieux, McCreary) 9:17
4—Springfield, Côté (Sweeney) 14:14
Punitions: Attwell, 11:38; Kilrea, 14:42.

Deuxième période

5—Cleveland, Butler (Thiffault, Lemieux) 5:10
6—Cleveland, Schultz (Lemieux) 16:33
Aucune punition.

Troisième période

Aucun but.
Punitions: Amadio et Glover, 6:03; Zeidel, 10:56; Glover, 13:09; Rolfe, 17:34; Foley, 18:34.
LANCERS:

Springfield	11	13	8 — 32
Cleveland	11	14	6 — 31

Assistance: 4,474.

Mahovlich hué puis applaudi; il marque le but vainqueur

TORONTO (UPI) — Frank Mahovlich a déjoué Gerry Cheevers alors qu'il restait moins de quatre minutes à faire dans la joute Bruins - Leafs, hier soir, procurant ainsi un gain de 2-1 aux Leafs.

Par cette décision, les Leafs demeurent au deuxième rang, à égalité avec Chicago, tous deux étant à un point des Rangers de New York, actuellement au sommet du classement. Mais les Bruins en étaient à une neuvième joute sans victoire.

Les Leafs n'ont également pas perdu une fois depuis le début de la saison au Maple Leafs Garden, gagnant neuf fois et annulant à trois reprises.

Eddie Shack a marqué l'autre but des Leafs tandis que l'ancien joueur torontois Ron Stewart évitait le blanchissage aux Bruins.

Le neuvième but de la saison pour Mahovlich est survenu à 15:10 de la troisième période à la suite d'un jeu de passes à trois, Pappin et Keon étant les autres figurants. Placé à l'embouchure du filet des Bruins, Mahovlich capta la passe de Pappin et avant que Cheevers eut le temps de bouger, la rondelle était dans le but.

Une minute auparavant, Cheevers avait effectué deux arrêts sensationnels contre Pappin dont l'un à l'aide de sa mitaine sur un lancer terrifiant. Ironiquement, Mahovlich s'était attiré des huées de la foule quelque temps avant de marquer le but vainqueur.

Snack plaça les Leafs en avant par 1-0 au milieu de la deuxième période avec son cinquième but de la saison. John Brenneman fit une passe à Shack qui laissa partir un lancer d'une trentaine de pieds.

Stewart ne prit que 79 secondes pour rétablir l'égalité, déjouant Bower à l'aide d'un lancer de 40 pieds.

Cheevers a réussi 30 arrêts, le même nombre que Bower qui remplaçait le blessé Terry Sawchuck.

LE BUT DE LA VICTOIRE — Frank Mahovlich a des réactions drôles. Hier soir, après avoir été hué par la foule, il a marqué le but qui donnait la victoire aux Maple Leafs. Mais la foule a aussi des réactions drôles car ce fut une salve d'applaudissements après l'exploit de Mahovlich. (Téléphoto PC)

BOSTON 1, TORONTO 2

Première période

Aucun but
Punitions: Shack (17:58).
Lancers
Toronto 9, Boston 11

Deuxième période

1—Toronto, Shack (5e) (Brenneman, Douglas) 9:26
2—Boston, Stewart (7e) (seul) 10:43
Punitions: Marotte (14:28)
Lancers
Toronto 11, Boston 10

Troisième période

3—Toronto, Mahovlich (9e) (Pappin, Keon) 15:10
Punitions: Parise (3:18), Pappin (3:18), Douglas (9:14).
LANCERS

Toronto	9	11	12—32
Boston	11	10	10—31

HOCKEY

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	25	15	7	3	117	76	33
Québec	26	13	10	3	98	95	29
Baltimore	21	13	7	1	75	60	27
Springfield	24	9	12	3	85	88	21
Providence	24	2	17	5	59	111	9

Division Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh	24	15	6	3	92	76	33
Rochester	25	14	9	2	113	81	31
Cleveland	22	9	10	3	85	84	21
Buffalo	27	5	18	4	76	129	14

HIER

Springfield 2, Cleveland 4

Joutes à venir

Ce soir, 15 décembre: Hershey à Québec.

Vendredi, 16 décembre: Buffalo à Baltimore; Providence à Rochester.

Samedi, 17 décembre: Providence à Cleveland; Buffalo à Hershey; Baltimore à Pittsburgh; Québec à Springfield.

Dimanche, 18 décembre: Pittsburgh à Buffalo; Hershey à Cleveland; Québec à Providence; Baltimore à Rochester.

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
New York	25	12	7	6	81	60	30
Chicago	23	13	7	3	84	60	29
Toronto	24	11	6	7	71	67	29
Montréal	22	11	10	1	54	55	23
Boston	24	6	13	5	67	90	17
Detroit	23	6	16	2	62	87	14

HIER

Montréal 1, Chicago 2
Boston 1, Toronto 2
Detroit 1, New York 4

Joutes à venir

Ce soir, 15 décembre: Boston à Detroit.

Samedi, 17 décembre: Chicago à Montréal; New York à Toronto.

Dimanche, 18 décembre: Montréal à Boston; Toronto à Chicago; New York à Detroit.

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Thetford Mines	23	18	4	1	130	65	37
Sorel	22	13	8	1	114	80	27
Trois-Rivières	23	12	11	0	107	118	24
Shawinigan	23	10	13	0	83	107	20
Sherbrooke	21	10	11	0	91	112	20
Québec	23	9	14	0	78	102	18
Drummondville	23	7	16	0	73	102	14

HIER

Drummondville 3, Trois-Rivières 4

Joutes à venir

Ce soir, 15 décembre: Sherbrooke à Shawinigan; Thetford à Drummondville; Québec à Sorel.

Vendredi, le 16 décembre: Shawinigan à Thetford.

Dimanche, le 18 décembre: Sorel à Québec; Shawinigan à Sherbrooke; Drummondville à Thetford.

Rougeau et Carpentier l'emportent finalement

L'équipe Johnny Rougeau - Edouard Carpentier a finalement réussi à remporter la victoire sur le rude duo Hans Schmidt - Mat Gilmore dans l'une des deux finales du programme de lutte à la Tour, hier soir.

Rougeau a décidé de la victoire, au troisième engagement, avec une double savate qui a couché du même coup Schmidt et Gilmore, puis Carpentier est entré en scène pour river au matelas les épaules de Schmidt à 5:10.

Rougeau avait gagné la deuxième chute après 7:07, annulant celle prise par Gilmore à 11:56 du premier engagement.

Dans l'autre combat par équipes, Terry et Ronnie Garvin ont eu le meilleur contre Larry Raymond et Bob Nandor, Terry prenant la première chute en 14:12 et Ronnie la troisième en 6:24. Raymond avait égalé les chances après seulement 3:30 minutes dans la deuxième chute.

Dans les autres rencontres, Jacques Rougeau a vaincu Butch Cortez après 6:55, puis Léo Robert a eu le meilleur contre Aldo Fernandez en 16:43.

CURLING

CLUB CAMBRAI

Derniers résultats de la compétition "Dindes et Poulets": Bruno Beaulieu 8, Jean Têtu 3; Claude Laferrière 7, Roger Guy 4; Gaston Delisle 9, Albert Grenier 6; Gerry Dempsey 8, Ray Wayland 4; Georges Belley 8, Guy Letarte 7; Jules Delisle 8, James Cornell 3; Jean-Guy Rochette 6, Guy Breton 7; Russel Rourke 4, Guy Letarte 9; Gerry Dempsey 6, D. Beaulieu 4.

LIGUE JUNIOR "A" D'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Kitchener	20	11	6	3	84	87	25
Hamilton	19	10	6	3	78	61	23
St. Catharines	19	10	6	3	79	58	23
London	21	9	10	2	80	83	20
Toronto	18	11	7	0	70	63	20
Niagara Falls	20	7	8	5	91	78	19
Oshawa	21	7	11	3	53	73	17
Peterborough	19	5	11	3	61	83	13
Montréal	17	3	8	6	52	69	12

Joutes à venir

Ce soir, 15 décembre: Montréal à Hamilton; St. Catharines à Peterborough.

Vendredi, 16 décembre: Toronto à Niagara Falls; Montréal à Kitchener; Hamilton à London.

Samedi, 17 décembre: Peterborough à Oshawa.

Dimanche, 18 décembre: Kitchener à St. Catharines; Hamilton à Montréal; London à Toronto.

LIGUE JUNIOR SAGUENAY

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dolbeau	22	19	3	0	187	83	38
Chicoutimi	23	16	6	0	142	86	33
Jonquière	22	14	8	0	122	119	28
Port-Alfred	20	6	13	0	94	116	13
Alma	20	5	15	0	68	151	10
Arvida	20	3	17	0	94	157	6

Joutes à venir

Vendredi, 16 décembre: Alma à Jonquière; Arvida à Port-Alfred.

Dimanche, 18 décembre: Dolbeau à Alma; Jonquière à Chicoutimi; Port-Alfred à Arvida.

LIGUE DE L'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Portland	27	16	5	6	112	69	38
Vancouver	25	14	9	2	86	73	30
Los Angeles	28	11	15	2	98	115	24
Seattle	26	10	13	3	68	77	23
Californie	23	10	9	4	62	74	24
Victoria	23	8	11	4	68	67	20
San Diego	24	8	15	1	73	92	17

MARDI

Californie 1, Victoria 3

HIER

Californie à Vancouver

Joutes à venir

Ce soir, 15 décembre: Victoria à Los Angeles.

Vendredi, 16 décembre: Victoria à San Diego; Californie à Vancouver.

HOCKEY

Samedi, 17 décembre: Victoria à San Diego; Vancouver à Portland; Californie à Seattle.

Dimanche, 18 décembre: Californie à Portland; Vancouver à Seattle.

LIGUE LAURENTIDE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Saint-Vallier	9	7	2	0	51	45	14
R. Tanguay	9	5	4	0	41	45	10
Montmagny	7	3	1	3	26	18	9
Giffard	7	3	1	3	30	21	9
Chez Roland	7	3	3	1	26	20	7
Saint-Michel	7	2	4	1	24	33	5
Saint-François	8	0	8	0	23	72	0

MARDI

Saint-François 2, Saint-Vallier 10
R. Tanguay 2, Giffard 5

Joutes à venir

Vendredi, 16 décembre: Montmagny vs Saint-Michel; R. Tanguay vs Chez Roland.

Dimanche, 18 décembre: Saint-Michel vs Saint-Vallier; Giffard vs Saint-François.

LIGUE QUEBEC-DISTRICT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
C.T.R.	12	6	3	3	43	36	15
Lévis	12	5	5	2	42	43	12
SainteFoy	12	4	5	3	47	48	11
Donnacona	12	3	5	4	42	58	10

HIER

Lévis 1, Sainte-Foy 4
C.T.R. 6, Donnacona 1

Joutes à venir

Dimanche, 18 décembre: Lévis vs C.T.R.; Sainte-Foy vs Donnacona.

LIGUE INTERNATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dayton	27	14	12	1	101	102	29
Port-Huron	25	12	10	3	101	89	27
DesMoines	25	13	11	1	78	79	27
Muskegon	23	12	11	0	102	94	24
Fort Wayne	24	12	12	0	93	78	24
Toledo	24	11	12	1	90	91	23
Columbus	26	9	17	0	104	129	18

HIER

DesMoines à Columbus
Port Huron à Fort Wayne

Joutes à venir

Vendredi, 16 décembre: Port Huron à Columbus; DesMoines à Muskegon; Fort Wayne à Toledo.

Samedi, 17 décembre: Columbus à Toledo; Muskegon à DesMoines; Dayton à Fort Wayne.

Dimanche, 18 décembre: Toledo à Dayton; Muskegon à DesMoines; Fort Wayne à Port Huron.

LIGUE CENTRALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Oklahoma City	23	11	6	6	76	74	28
Houston	22	11	7	4	85	70	26
Omaha	25	11	10	4	99	85	26
Saint-Louis	23	7	7	9	87	82	23
Tulsa	25	6	12	7	75	100	19
Memphis	24	8	12	4	87	96	20

HIER

Houston 1, Omaha 2
Memphis 2, Saint-Louis 2
Tulsa 2, Oklahoma City 5

Joutes à venir

Vendredi, 16 décembre: Oklahoma City à Houston.

Samedi, 17 décembre: Memphis à Omaha; Oklahoma City à Saint-Louis; Tulsa à Houston.

Dimanche, 18 décembre: Omaha à Tulsa; Houston à Memphis; Saint-Louis à Oklahoma City.

LIGUE DE L'EST DES E.-U.

Section Nord

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Clinton	31	20	10	1	122	78	41
New Jersey	30	18	12	0	130	93	36
Johnstown	30	15	15	0	104	109	30
New Haven	32	12	20	0	108	164	24
Long Island	27	6	20	1	56	96	13

Section Sud

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Nashville	26	19	6	1	106	62	39
Knoxville	29	14	15	0	109	106	28
Charlotte	31	14	17	0	98	103	28
Greensboro	28	13	15	0	105	105	26
Jacksonville	26	12	13	1	94	116	25

HIER

Clinton 1, Greensboro 3
Knoxville 1, Nashville 4
New Haven 1, Jacksonville 5

Joutes à venir

Ce soir, 15 décembre: Nashville à Knoxville.

Vendredi, 16 décembre: Long Island à New Jersey; Clinton à Johnstown; Jacksonville à Greensboro; Nashville à Charlotte.

Samedi, 17 décembre: New Jersey à Clinton; New Haven à Johnstown; Charlotte à Knoxville; Greensboro à Jacksonville.

Dimanche, 18 décembre: New Haven à Long Island; Knoxville à Greensboro.

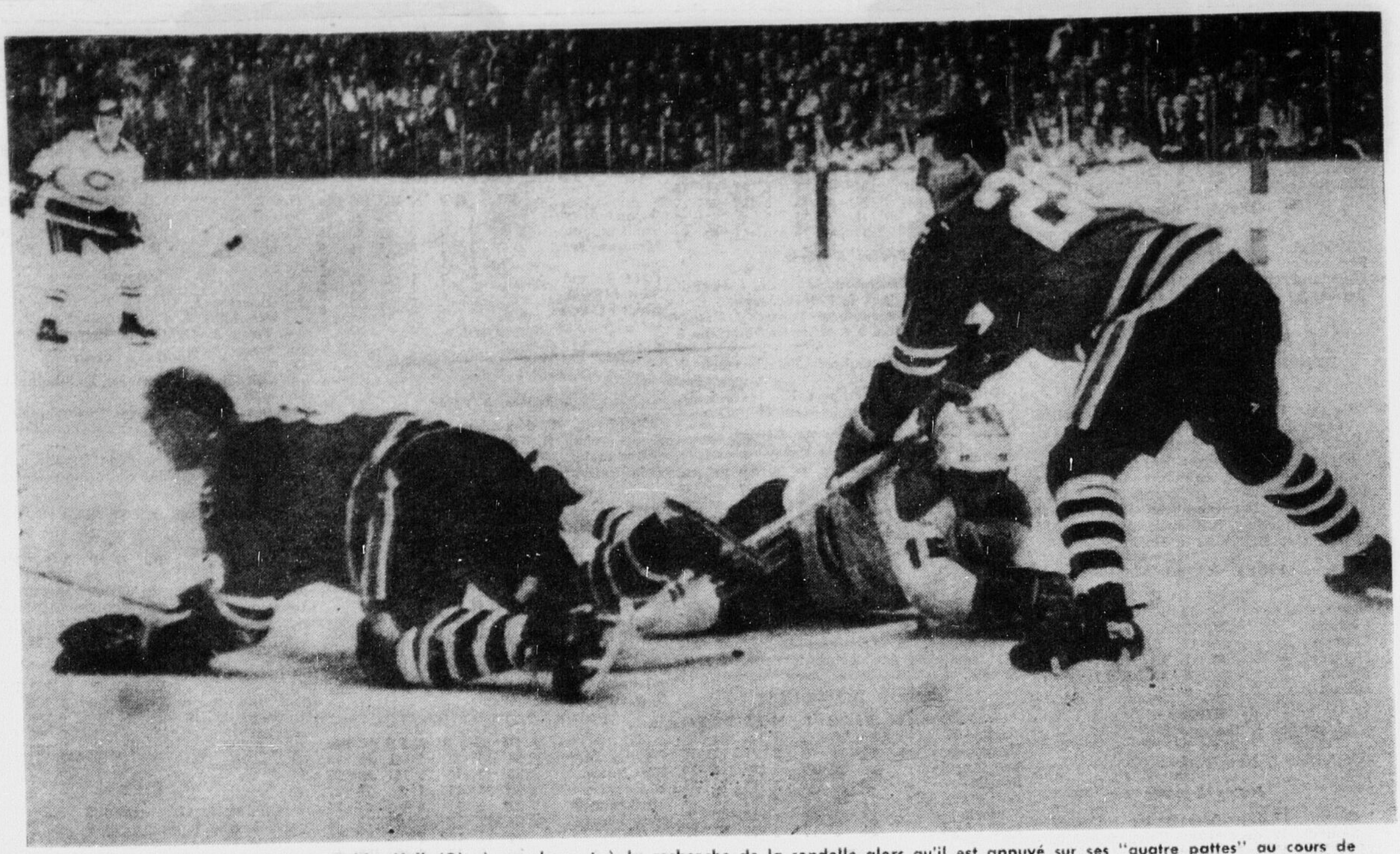

ILS CHERCHENT LA RONDELLE — Bobby Hull (9), à gauche, est à la recherche de la rondelle alors qu'il est appuyé sur ses "quatre pattes" au cours de la joute de la ligue Nationale de hockey à Chicago, hier soir. Son coéquipier des Black Hawks, Doug Jarrett (20) utilise son bâton pour retenir sur la glace l'ailier Bobby Rousseau des Canadiens de Montréal. (Téléphoto PA)

AIDE DE L'ENNEMI — Le gardien de but des Rangers de New York, Ed Giacomin, à droite, reçoit de l'aide non sollicitée pour bloquer l'entrée de son filet alors que Gordie Howe, des Red Wings de Detroit, tombe à ses côtés après avoir tenté de compter dans la première période de la joute disputée au Madison Square Garden, hier soir. Celui qui déblaie la rondelle est Harry Howell des Rangers. En bas à gauche, on voit Arnie Brown, également des Rangers. (Téléphoto PA)